ANNUAIRE

DE

L'UNIVERSITÉ LAVAL

POUR

L'ANNÉE ACADÉMIQUE

1892-93



QUÉBEC

TYPOGRAPHIE D'AUGUSTIN COTÉ ET Cie

1892

CALENDRIER POUR L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1892-93

1892

Août

29 Lundi.—*Examen pour le B. ès Arts et l'Inscription.*
30 Mardi.
31 Mercredi.

Septembre

1 Jeudi.
2 Vendredi.—*Rentrée du Grand et du Petit Séminaire.*
3 Samedi.—*Ouverture des classes du Petit et du Grand Séminaire de Québec et de la faculté des Arts à Québec.*
4 DIMANCHE.
5 Lundi.
6 Mardi.
7 Mercredi.
8 Jeudi.
9 Vendredi.
10 Samedi.—*Ouverture de la retraite annuelle du Grand Séminaire de Québec.*
11 DIMANCHE.
12 Lundi. — Cartier arrive à Québec, 1535.
13 Mardi.
14 Mercredi.—*Ouverture de la retraite du Petit Séminaire de Québec.*
15 Jeudi.
16 Vendredi.
17 Samedi.—Prix du Prince de Galles fondé en 1860.
18 DIMANCHE.
19 Lundi.
20 Mardi.
21 Mercredi.
22 Jeudi.
23 Vendredi.
24 Samedi.
25 DIMANCHE.
26 Lundi.
27 Mardi.
28 Mercredi.
29 Jeudi.
30 Vendredi.—*Entrée des Facultés de Droit et de Médecine.*

Octobre

1 Samedi.—Second incendie du Séminaire, 1705.—Érection du siège épiscopal de Québec, 1674.
2 DIMANCHE.
3 Lundi.
4 Mardi.
5 Mercredi.
6 Jeudi.
7 Vendredi.
8 Samedi.
9 DIMANCHE.—Ouverture du Petit Séminaire de Québec, 1668.
10 Lundi.
11 Mardi.
12 Mercredi.
13 Jeudi.
14 Vendredi.
15 Samedi.
16 DIMANCHE.
17 Lundi.
18 Mardi.
19 Mercredi.
20 Jeudi.
21 Vendredi.
22 Samedi.
23 DIMANCHE.
24 Lundi.
25 Mardi.
26 Mercredi.
27 Jeudi.
28 Vendredi.
29 Samedi.
30 DIMANCHE.
31 Lundi —Jeûne.

Novembre

[Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de novembre, aux conditions ordinaires, pourvu que, le jour de leur communion, ils visitent la chapelle du Séminaire.]

1 **Mardi.—Toussaint.**
2 **Mercredi.—Commémoration des morts.**—*Il n'y a pas de cours durant les offices de la Basilique.*
3 **Jeudi.** — *Service funèbre pour les* **Bienfaiteurs** *à la Chapelle du Séminaire.*
4 **Vendredi.**
5 **Samedi.**
6 **Dimanche** —*Indulgence plénière et salut de* **St Charles** *à la chapelle du Séminaire.*
7 **Lundi.**
8 **Mardi.**
9 **Mercredi.**
10 **Jeudi.**
11 **Vendredi.**
12 **Samedi.**
13 **Dimanche.**
14 **Lundi.**
15 **Mardi.—Premier incendie du Séminaire, 1701.**
16 **Mercredi.**
17 **Jeudi.**
18 **Vendredi.**
19 **Samedi.**
20 **Dimanche.**
21 **Lundi.**
22 **Mardi.**
23 **Mercredi.**
24 **Jeudi.**
25 **Vendredi.**
26 **Samedi.**
27 **Dimanche.—1er de l'Avent.**
28 **Lundi.**
29 **Mardi.**
30 **Mercredi.—Jeûne.**

Décembre

1 **Jeudi.**
2 **Vendredi.—Jeûne.**
3 **Samedi.**
4 **Dimanche.—2e de l'Avent.**
5 **Lundi.**
6 **Mardi.—Erection de la Congrégation du Petit Séminaire de Québec, 1767.**
7 **Mercredi.—Jeûne.**
8 **Jeudi. — Immaculée Conception.—** *Fête de l'Université.*—**Charte de l'Université octroyée par S. M. Victoria I, 1852.—Consécration de Mgr de Laval, 1658.**—*Indulgence plénière et salut à la chapelle du Séminaire.*
9 **Vendredi. – Jeûne.**
10 **Samedi.**
11 **Dimanche. – 3e de l'Avent.**
12 **Lundi.**
13 **Mardi.**
14 **Mercredi.—Quatre-Temps.**
15 **Jeudi.**
16 **Vendredi.—Quatre-Temps.**
17 **Samedi.—Quatre-Temps.**
18 **Dimanche.—4e de l'Avent.**
19 **Lundi.**
20 **Mardi.**
21 **Mercredi. — Jeûne.** — *Examen dans les Facultés de Droit, de Médecine et des Arts.*
22 **Jeudi.**
23 **Vendredi. —Jeûne.**
24 **Samedi.—Jeûne.**
25 **Dimanche.—Noel.—Retraite de vocation au Petit Séminaire.**
26 **Lundi.**—*Vacances de Noël.*
27 **Mardi.**
28 **Mercredi.**
29 **Jeudi.**
30 **Vendredi.**
31 **Samedi.**

1893

Janvier

1 Dimanche.—Circoncision.—Incendie de la chapelle du Séminaire et de sa collection de tableaux, 1888.
2 Lundi.
3 Mardi.
4 Mercredi.
5 Jeudi.
6 Vendredi.—Epiphanie.
7 Samedi.—*Examen dans les Facultés de Théologie et des Arts.*
8 Dimanche.
9 Lundi.—Commencement du second terme.
10 Mardi.
11 Mercredi.
12 Jeudi.
13 Vendredi.
14 Samedi.
15 Dimanche.
16 Lundi.
17 Mardi.
18 Mercredi.
19 Jeudi.
20 Vendredi.
21 Samedi.
22 Dimanche.
23 Lundi.
24 Mardi.
25 Mercredi.
26 Jeudi.
27 Vendredi.
28 Samedi.
29 Dimanche.—St François de Sales. — *Indulgence plénière et solennité à la chapelle du Séminaire.*— Septuagésime.
30 Lundi.
31 Mardi.

Février

1 Mercredi.—Examen du Petit Séminaire.
2 Jeudi.—Purification. — *Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.*
3 Vendredi.
4 Samedi.
5 Dimanche.
6 Lundi.
7 Mardi.
8 Mercredi.
9 Jeudi.
10 Vendredi.
11 Samedi.
12 Dimanche.
13 Lundi.
14 Mardi.
15 Mercredi.—Les Cendres.
16 Jeudi.
17 Vendredi.
18 Samedi.
19 Dimanche.
20 Lundi. — Election de Léon XIII, 1878.
21 Mardi.
22 Mercredi.
23 Jeudi.
24 Vendredi.
25 Samedi.
26 Dimanche.
27 Lundi. — [Les élèves en Médecine qui doivent subir leurs épreuves de Doctorat au terme de Pâques doivent présenter leur demande au Recteur avec le certificat d'examens de termes du Secrétaire.]
28 Mardi.

Mars

1 Mercredi.
2 Jeudi.—Naissance de Léon XIII, 1810.
3 Vendredi.—Couronnement de Léon XIII, 1878.
4 Samedi.
5 DIMANCHE.
6 Lundi.
7 Mardi.
8 Mercredi.
9 Jeudi.
10 Vendredi.
11 Samedi.
12 DIMANCHE.
13 Lundi.
14 Mardi.
15 Mercredi.
16 Jeudi.
17 Vendredi.
18 Samedi.
19 DIMANCHE.—Consécration épiscopale de Son Eminence le Cardinal Taschereau, 1871.
20 Lundi.
21 Mardi.
22 Mercredi.
23 Jeudi.
24 Vendredi.—*Examen dans les Facultés de Droit, de Médecine et des Arts.*
25 Samedi.—ANNONCIATION.—Incendie du Grand Séminaire, 1865.
26 DIMANCHE.—LES RAMEAUX.
27 Lundi.
28 Mardi.
29 Mercredi.—*Retraite annuelle pour les élèves de l'Université à Québec.*
30 Jeudi.
31 Vendredi.—Fête patronale du Recde l'Université.

Avril

[Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière qui peut être gagnée dans le cours du mois d'avril, aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.]

1 Samedi. — *Publication des thèses pour le Doctorat en Théologie.*
2 DIMANCHE.—PAQUES.
3 Lundi.—*Vacances de Pâques.*
4 Mardi.
5 Mercredi.
6 Jeudi.
7 Vendredi.
8 Samedi.
9 DIMANCHE.—De Quasimodo.
10 Lundi.—*Examens dans les Facultés de Théologie et des Arts.*
11 Mardi.—*Commencement du troisième terme.*
12 Mercredi.—Mgr de Laval donne ses biens au Séminaire, 1680.
13 Jeudi.
14 Vendredi.
15 Samedi.
16 DIMANCHE.—SAINTE-FAMILLE.— *Fête patronale du Séminaire de Québec.—Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire.—Publication des thèses pour l'examen de la Licence en Théologie.*
17 Lundi.
18 Mardi.
19 Mercredi.
20 Jeudi.
21 Vendredi.
22 Samedi.
23 DIMANCHE.
24 Lundi.
25 Mardi.
26 Mercredi.
27 Jeudi.
28 Vendredi.
29 Samedi.
30 DIMANCHE.—Naissance de Mgr de Laval, 1622.—*Congé.*

Mai

1 Lundi.
2 Mardi.
3 Mercredi.
4 Jeudi.
5 Vendredi.
6 Samedi.—Mort de Mgr de Laval, 1708.
7 Dimanche.
8 Lundi.—*Les élèves en Droit et en Médecine qui doivent subir leurs examens de Licence ou de Doctorat en juin, doivent présenter leur demande au Recteur avec le certificat d'examens de termes du Secrétaire.*
9 Mardi.
10 Mercredi.
11 Jeudi.—Ascension.
12 Vendredi.
13 Samedi.
14 Dimanche.
15 Lundi. — Institution canonique de l'Université Laval par Sa Sainteté Pie IX, 1876.
16 Mardi.
17 Mercredi.
18 Jeudi.
19 Vendredi.
20 Samedi.—Jeûne.
21 Dimanche.—Pentecôte.
22 Lundi.
23 Mardi.—Translation solennelle des restes de Mgr de Laval à la chapelle du Séminaire de Québec, 1878.
24 Mercredi.—Quatre-Temps. — F. de la Reine.—*Congé.*
25 Jeudi.
26 Vendredi.—Quatre-Temps.
27 Samedi.—Quatre-Temps.
28 Dimanche.—Trinité.
29 Lundi.
30 Mardi.
31 Mercredi.

Juin

[*Le Souverain Pontife Pie IX a accordé, à perpétuité, aux élèves de l'Université Laval et du Séminaire de Québec, une indulgence plénière, qui peut être gagnée dans le cours du mois de juin aux conditions ordinaires, pourvu que le jour de leur communion ils visitent la chapelle du Séminaire.*]

1 Jeudi.—Fête-Dieu.
2 Vendredi.
3 Samedi.
4 Dimanche.
5 Lundi.
6 Mardi.
7 Mercredi.—Mgr E.-A. Taschereau, premier cardinal canadien, 1886.
8 Jeudi.
9 Vendredi.
10 Samedi.
11 Dimanche.—*Examen de catéchisme au Petit Séminaire.*
12 Lundi.
13 Mardi.
14 Mercredi.
15 Jeudi.
16 Vendredi.—Arrivée de Mgr Laval à Québec, 1659.
17 Samedi.—*Examen pour l'Inscription et le Baccalauréat ès Arts.*
18 Dimanche.
19 Lundi.
20 Mardi. — Victoria, Reine d'Angleterre, 1837.—Consécration solennelle de l'Université au Sacré-Cœur de Jésus, 1873. — *Service funèbre pour les anciens élèves à à la chapelle du Séminaire.*
21 Mercredi.
22 Jeudi.
23 Vendredi.
24 Samedi.—St Jean-Baptiste.
25 Dimanche.—Première messe dite à Québec, 1615.—*Indulgence plénière à la chapelle du Séminaire*
26 Lundi.
27 Mardi.
28 Mercredi.—Jeûne.
29 Jeudi.—SS. Pierre et Paul.
30 Vendredi.

Juillet

1 Samedi.—Inauguration de la Puissance du Canada, 1867.
2 Dimanche.
3 Lundi.—Fondation de Québec par Champlain, 1608.
4 Mardi.
5 Mercredi.
6 Jeudi.
7 Vendredi.
8 Samedi.
9 Dimanche.
10 Lundi.
11 Mardi.
12 Mercredi.
13 Jeudi.
14 Vendredi.
15 Samedi.
16 Dimanche.
17 Lundi.
18 Mardi.
19 Mercredi.
20 Jeudi.
21 Vendredi.
22 Samedi.
23 Dimanche.
24 Lundi.
25 Mardi.
26 Mercredi.
27 Jeudi.
28 Vendredi.
29 Samedi.
30 Dimanche.
31 Lundi.

Août

1 Mardi.
2 Mercredi.
3 Jeudi.
4 Vendredi.
5 Samedi.
6 Dimanche.
7 Lundi.
8 Mardi.
9 Mercredi.
10 Jeudi.
11 Vendredi.—Fête patronale de S. E. le Cardinal Taschereau, Visiteur et Chancelier Apostolique de l'Université.
12 Samedi.
13 Dimanche.
14 Lundi.
15 Mardi.—Assomption.
16 Mercredi.
17 Jeudi.
18 Vendredi.
19 Samedi.
20 Dimanche.
21 Lundi.
22 Mardi. — Visite de Son Altesse Royale le Prince de Galles à l'Université Laval, 1860.
23 Mercredi.
24 Jeudi.
25 Vendredi.
26 Samedi.
27 Dimanche.
28 Lundi.—*Examen pour le B. ès Arts et l'Inscription.*
29 Mardi.
30 Mercredi.
31 Jeudi.

N. B.—1° *Un examen pour l'Inscription et le Baccalauréat ès Arts commencera le* 28 *août* 1893.—*Les élèves pensionnaires au Petit et au Grand Séminaire de Québec rentrent le* 1 *septembre.—C'est le* 2 *septembre que commencent les cours de la Faculté des Arts à Québec.—La rentrée des Facultés de Droit et de Médecine aura lieu lundi le* 2 *octobre* 1893.

2° *Les cours vaquent les jours où l'on célèbre les fêtes suivantes :—La fête du Recteur, la naissance de Mgr de Laval, la naissance de la Reine, l'anniversaire du sacre ou de la translation, et la fête patronale du Visiteur de l'Université, la fête de saint Jean-Baptiste.*

3° *Le jour des Morts* (2 *novembre*) *et le Mercredi des Cendres* (15 *février*) *il n'y a pas de cours durant les offices de la Cathédrale.*

UNIVERSITÉ LAVAL

CARDINAL PROTECTEUR

L'ÉMINENTISSIME

MIECISLAS LEDOCHOWSKI

CARDINAL PRÊTRE DE LA SAINTE ÉGLISE ROMAINE

DU TITRE DE STE-MARIE DE L'ARA COELI,

PRÉFET GÉNÉRAL DE LA SACRÉE CONGRÉGATION DE LA PROPAGANDE.

CONSEIL SUPÉRIEUR

ÉTABLI PAR LA BULLE « INTER VARIAS SOLLICITUDINES » POUR

LA HAUTE SURVEILLANCE DE LA FOI ET DES MŒURS,

NN. SS. LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC.

2

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

A QUÉBEC

DOYEN

Mgr BENJAMIN PAQUET.

SECRÉTAIRE

M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET.

PROFESSEURS

Mgr BENJAMIN PAQUET, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie, Protonotaire Apostolique et Consulteur de la S. C. de l'Index ; Professeur de Théologie morale.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. PIERRE ROUSSEL, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique et d'Histoire ecclésiastique.

AGRÉGÉS

M. JOSEPH GIGNAC, Docteur en Théologie.
M. ERNEST NADEAU, Bachelier en Théologie.
M. ROBERT LAGUEUX, Docteur en Théologie.
M. OMER CLOUTIER, Docteur en Théologie.

A MONTRÉAL

DOYEN

M. ISAIE-MARIE-CHARLES LECOQ, P. S. S.

SECRÉTAIRE

M. HYACINTHE-FRANÇOIS ROUXEL, P. S. S.

PROFESSEURS

M. HYACINTHE-FRANÇOIS-DÉSIRÉ ROUXEL, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. JOSEPH-THÉOPHILE PARENT, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture sainte et de Liturgie sacrée.

M. ISAIE-MARIE-CHARLES LECOQ, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. NICOLAS-VICTOR MANY, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur d'Hébreu et d'Histoire ecclésiastique.

M. JULES-CL.-MARIE DELAVIGNE, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur d'Écriture sainte.

M. EUGÈNE-SATURNIN DANGUY, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. ÉMILE-ÉDOUARD GIROT, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique.

M. ADRIEN SÉRIEYS, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie morale.

M. JAMES-F. DRISCOLL, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Droit cononique.

PROFESSEURS ÉMÈRITES

Son Éminence le Cardinal E.-A. TASCHEREAU, Archevêque de Québec, ancien professeur à la faculté de Théologie.

Sa Grandeur Mgr L.-N. BÉGIN, Archevêque de Cyrène, ancien professeur à la faculté de Théologie.

Sa Grandeur Mgr A.-A. BLAIS, Evêque de St-Germain de Rimouski, ancien professeur à la faculté de Théologie.

Sa Grandeur Mgr T.-M. LABRECQUE, Evêque de Chicoutimi, ancien professeur à la faculté de Théologie.

FACULTÉ DE DROIT

A QUÉBEC

DOYEN

L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-S. LANGELIER.

SECRÉTAIRE

ADALBERT FONTAINE, Ecuyer.

PROFESSEURS

L'honorable CHARLES-FRANÇOIS-STANISLAS LANGELIER, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit civil. — Résidence, 51 Grande Allée.

L'honorable JAMES-EDMUND FLYNN, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit romain.— Résidence, 15 rue Hamel.

L'honorable A.-BASILE ROUTHIER, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et ès-Lettres, Juge de la Cour Supérieure, Grand'Croix de l'ordre de S.-Grégoire, Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Droit international.— Résidence, 83 rue Saint-Louis.

L'honorable THOMAS-CHASE CASGRAIN, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit criminel.— Résidence, 25 rue Remparts.

ALPHONSE POULIOT, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit; Professeur de Procédure civile.—Résidence, 27 rue du Palais.

LOUIS-PHILIPPE SIROIS, Ecuyer, Notaire, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit; Professeur de Droit administratif.—Résidence 19-21 rue Couillard.

J.-JOSEPH FRÉMONT, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit; Professeur de Droit civil.—Résidence, 29 rue Ste-Ursule.

ADALBERT FONTAINE, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit; Professeur de Droit romain.—Résidence, 24 rue Hébert.

LS-M.-J.-ALPHONSE BERNIER, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit; Professeur de Droit commercial et maritime.—Résidence, Lévis.

A MONTRÉAL

DOYEN

L'honorable LOUIS-A. JETTÉ.

SECRÉTAIRE

EUGÈNE LAFONTAINE, Ecuyer.

PROFESSEURS

L'honorable JOSEPH-A. CHAPLEAU, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit, Commandeur de l'Ordre de S.-Grégoire, Commandeur de la Légion d'honneur, Membre du Conseil Privé de la Reine pour le Canada; Professeur de Droit international.—Résidence, Ottawa.

L'honorable LOUIS.-A JETTÉ, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit civil. — Résidence, 75 rue Dubord, Montréal.

L'honorable J.-ALPHONSE OUIMET, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit administratif. — Résidence, 575 rue Sherbrooke, Montréal.

L'honorable ALEXANDRE LACOSTE, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit, Sénateur et Conseil de la Reine ; Professeur de Droit commercial et maritime.— Résidence, 71 rue Saint-Hubert, Montréal.

L'honorable CHARLES CHAMILLY DE LORIMIER, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Droit criminel. — Résidence, 77 rue Saint-Hubert, Montréal.

L'honorable MICHEL MATHIEU, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur de Procédure civile.—Résidence, St-Lawrence Hall, Montréal.

L'honorable HORACE-FRANÇOIS-XAVIER ARCHAMBEAULT, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit commercial.— Résidence, 409 rue Dorchester, Montréal.

EUGÈNE LAFONTAINE, Ecuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit romain.— Résidence, 23 rue St-Denis, Coteau St-Louis, Montréal.

FRÉDÉRIC-DEBARTZCH MONK, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Droit ; Professeur de Droit constitutionnel et administratif.— Résidence, rue St-Denis, Montréal.

PROFESSEUR HONORAIRE

M. AUGUSTE-EUGÈNE AUBRY, LL. D., Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire et Prof. à la Faculté cath. d'Angers ; ancien Professeur de Droit romain à l'Université Laval.

FACULTÉ DE MÉDECINE

A QUÉBEC

DOYEN

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer.

SECRÉTAIRE

AUGUSTE-C. HAMEL, Écuyer.

PROFESSEURS

CHARLES-EUSÈBE LEMIEUX, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie descriptive et topographique, et de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu. — Résidence, 23-25 rue Sainte-Ursule.

JOSEPH-CHARLES TACHÉ, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine et ès Lettres, Chevalier de la Légion d'Honneur ; Professeur de Physiologie. — Résidence, Ottawa.

LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie générale, du cours spécial des Maladies des yeux et des oreilles, ainsi que de la Clinique de ces mêmes maladies au Dispensaire, et chargé du cours de Physiologie. — Résidence, 46 rue Saint-Louis.

CHARLES VERGE, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie interne, de Théra-

peutique spéciale, de Maladies des enfants et de Clinique interne.— Résidence, 58 rue Sainte-Ursule.

LAURENT CATELLIER, Écuyer, ***Professeur titulaire***, Docteur en Médecine ; Professeur de Pathologie externe, de Médecine opératoire théorique et de Clinique externe.— Résidence, rue Ste-Ursule.

ARTHUR VALLÉE, Écuyer, ***Professeur titulaire***, Docteur en Médecine, membre de la Société Médico-Psychologique de Paris, Membre de la Société de Médecine mentale de Belgique ; Professeur de Tocologie, de Clinique de Tocologie, de Maladies mentales, de Clinique interne à l'Hôtel-Dieu et de la Clinique des enfants à l'Hospice des Sœurs de la Charité.—Résidence, 22 rue Sainte-Anne.

MICHAEL-JOSEPH AHERN, Écuyer, ***Professeur titulaire***, Docteur en Médecine ; Professeur d'Anatomie pratique, de Médecine opératoire, de Clinique externe à l'Hôtel-Dieu et de la Clinique des Maladies des vieillards à l'Hospice Sainte-Brigitte.— Résidence, 32 rue Ste-Anne.

PHILIPPE WELLS, Écuyer, ***Professeur titulaire***, Docteur en Médecine ; Professeur de Matière Médicale.— Résidence, 38 rue Couillard.

EDWIN TURCOT, Écuyer, ***Professeur titulaire***, Docteur en Médecine ; Professeur d'Histologie.— Résidence, 17 rue du Palais.

MICHEL DELPHIS BROCHU, Écuyer, ***Professeur titulaire***, Docteur en Médecine ; Professeur d'Hygiène.— Résidence, 130 rue Saint-François.

JOSEPH-FRANÇOIS-XAVIER LAVOIE, Écuyer, ***Professeur titulaire***, Docteur en Médecine , Professeur de Médecine légale et de Toxicologie.—Résidence, 157 rue DesFossés.

AGRÉGÉS

AUGUSTE-C. HAMEL, Écuyer, Docteur en Médecine.— Résidence, 128 rue Sainte-Anne, Québec.

ALBERT MAROIS, Écuyer, Docteur en Médecine.— Résidence, 51 rue Saint-Louis, Québec.

ARTHUR DEBLOIS, Écuyer, Docteur en Medecine.— Résidence, 28 rue du Palais, Québec.

SIMÉON-E. GRONDIN, Écuyer, Docteur en Médecine.— Résidence, 8½ rue du Parloir, Québec.

A MONTRÉAL

PROFESSEURS *

JEAN-PHILIPPE ROTTOT, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.— Résidence, 100 rue Berri, Montréal.

ADOLPHE LAMARCHE, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.— Résidence, 261 rue Saint-Antoine, Montréal.

ADOLPHE DAGENAIS, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.— Résidence, 273 rue Dorchester, Montréal.

J.-ALFRED LARAMÉE, Écuyer, *Professur titulaire*, Docteur en Médecine.—Résidence, 54 rue Saint-Denis, Montréal.

ALFRED-T. BROSSEAU, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.— Résidence, 78 rue St-Denis, Montréal.

NORBERT FAFARD, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.— Résidence, 29 rue St-Hubert, Montréal.

ELZÉAR BERTHELOT, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.— Résidence, 199 rue St-Hubert, Montréal.

SÉVÉRIN LACHAPELLE, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.—Résidence, 1310 rue Saint-Joseph, Ville Saint-Henri.

* Ces Professeurs faisaient partie de l'ancienne Section Montréalaise de la Faculté de Médecine.

HUGUES-E. DESROSIERS, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Membre associé-étranger de la Société Française d'Hygiène, Membre correspondant de la Société Médico-légale de New-York.— Résidence, 94 rue Saint-Denis, Montréal.

SALLUSTE DUVAL, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine et Licencié ès Sciences.— Résidence, École Normale Jacques-Cartier, Montréal.

A.-A. FOUCHER, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Membre de la Société Française d'Ophtalmologie.— Résidence, 56 rue Saint-Denis, Montréal.

F.-E. D'ODET D'ORSONNENS, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.— Montréal.

W.-H. HINGSTON, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.— Montréal.

L.-E. DESJARDINS, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.— Montréal.

L.-P. MIGNAULT, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.— Montréal.

J.-P. CHARTRAND, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.— Montréal.

L.-A. DEMERS, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.— Montréal.

J.-J. GUERIN, Écuyer, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine.— Montréal.

L'honorable H. PAQUET, *Professeur titulaire*, Docteur en Médecine, Sénateur.

PROFESSEUR HONORAIRE

EMMANUEL PERSILLIER-LACHAPELLE, Écuyer, Docteur en Médecine ; ancien professeur de Physiologie à l'Université Laval.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

AGRÉGÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL. (1)

(1) Voir l'*Annuaire* spécial de Montréal.

FACULTÉ DES ARTS

A QUÉBEC

DOYEN

M. J.-C.-K. LAFLAMME.

SECRÉTAIRE

M. OLIVIER MATHIEU.

PROFESSEURS

Mgr THOMAS-ETIENNE HAMEL, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Physique.

M. JOSEPH-CLOVIS-K. LAFLAMME, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts, Docteur en Théologie, Membre de la Société Géologique de France, de la Société Géologique d'Amérique, de la Société Française de Physique, et de la Société Royale du Canada ; Professeur de Minéralogie et de Géologie, et chargé des cours de Botanique et de Physique.

M. CLÉOPHAS GAGNON, *Professeur titulaire*, Maître ès Arts ; Professeur de Littérature latine.

M. OLIVIER MATHIEU, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie, en Philosophie et en St-Thomas, Maître ès Arts ; Professeur de Philosophie.

M. RAYMOND CASGRAIN, *Professeur titulaire,* Docteur ès Lettres, Membre de la Société Royale du Canada; Professeur d'Histoire de la littérature.

M. EDMOND PARADIS, *Professeur titulaire,* Maître ès Arts ; Professeur de Mathématiques.

M. ARTHUR MARCHAND, *Professeur titulaire,* Bachelier ès Arts ; Professeur d'Histoire universelle.

Mgr CYPRIEN TANGUAY, *Professeur titulaire,* Docteur ès Lettres, Camérier Secret de Léon XIII et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur d'Archéologie.— Résidence, Ottawa.

Mgr BENJAMIN PAQUET, *Professeur agrégé,* Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Droit naturel.

M. LOUIS-HONORÉ PAQUET, *Professeur agrégé,* Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur de Théologie dogmatique en rapport avec les personnes du monde.

LOUIS-JOSEPH-ALFRED SIMARD, Écuyer, *Professeur agrégé,* Docteur en Médecine; Professeur de Zoologie, d'Anatomie et de Physiologie comparées.

L'honorable CHARLES-FRANCOIS-STANISLAS LANGELIER, *Professeur agrégé,* Bachelier ès Arts et Docteur en Droit ; Professeur d'Économie politique.

M. LOUIS ADOLPHE PAQUET, *Professeur agrégé,* Bachelier ès Arts et Docteur en Théologie ; Professeur d'Apologétique chrétienne.

Curateur du Musée Numismatique.

M. A. RHÉAUME, A. B., T. L.

Curateur du Musée Zoologique.

M. CHS-E. DIONNE.

A MONTRÉAL

DOYEN

M. P. DE FOVILLE.

SECRÉTAIRE

M. P.-NAPOLÉON BRUCHÉSI.

PROFESSEURS

M. F.-LOUIS COLIN, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Littérature latine.

M. ANDRÉ CUOQ, P. S. S., *Professeur titulaire*, Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur de Linguistique sauvage.

M. A.-H. VERREAU, *Professeur titulaire*, Docteur ès Lettres et Membre de la Société Royale du Canada ; Professeur d'Histoire du Canada.

M. PIERRE ROUSSEAU, P. S. S., *Professeur titulaire* ; Professeur d'Histoire universelle.

M. PIERRE SCHLICKLING, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur d'Éloquence.

M. J.-F. LALIBERTÉ, P. S. S., *Professeur titulaire* ; Professeur de Littérature grecque.

M. PAUL-NAPOLÉON BRUCHÉSI, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie et Licencié en Droit Canon ; Professeur d'Apologétique chrétienne.

M. ALFRED ARCHAMBEAULT, *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie et en Droit Canon ; Professeur de Droit naturel.

M. PIERRE-ALBERT URIQUE, P. S. S., *Professeur titulaire*, Docteur en Théologie ; Professeur de Philosophie.

M. U.-E. ARCHAMBAULT, *Professeur titulaire*, Chevalier de l'Ordre du Saint-Sépulcre, Officier d'Académie ; Professeur d'Économie industrielle.— Résidence, 1999 rue Sainte-Catherine, Montréal.

M. E. BALÈTE, *Professeur titulaire*, Officier de la Légion d'Honneur ; Professeur de Mathématiques.— Résidence, 257 rue Saint-Hubert, Montréal.

M. PAUL DE FOVILLE, P. S. S., *Professeur titulaire*, ancien élève de l'Ecole Polytechnique et de l'École des Mines de Paris, Licencié ès Sciences, Docteur en Théologie de l'Université Romaine ; Professeur de Sciences comparées.—Résidence, au Grand Séminaire, rue Sherbrooke, Montréal.

M. C.-A. PFISTER, *Professeur titulaire* ; Professeur de Chimie.—Résidence, 1205 rue Mignonne, Montréal.

M. J.-B. PROULX, *Professeur titulaire* ; Professeur d'Histoire moderne.— Résidence à l'Université, Place Jacques-Cartier, Montréal.

M. E.-S. ROINARD, P. S. S., *Professeur titulaire* ; Professeur de Physique.

L'honorable LOUIS-A. JETTÉ, *Professeur agrégé*, Docteur en Droit et Juge de la Cour Supérieure ; Professeur d'Économie politique.

M. PAUL WIALLARD, *Professeur agrégé* ; Professeur d'Élocution.

PROFESSEUR ÉMÉRITE

Mgr J.-M. EMARD, Evêque de Ste-Cécile de Valleyfield, ancien professeur à la faculté des Arts.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

annexée à la faculté des Arts.

PRINCIPAL

M. U.-E. ARCHAMBAULT.

DIRECTEUR DES ÉTUDES

M. ÉMILE BALÈTE.

PROFESSEURS

M. EMILE BALÈTE, Professeur de Mathématiques spéciales, Calcul infinitésimal et Cosmographie, à l'Ecole.— Résidence, 257 rue Saint-Hubert.

M. C.-A. PFISTER, Professeur de Physique et de Chimie, à l'Ecole.— Résidence, 1205 rue Mignonne.

M. JOSEPH HAYNES, Professeur de Constructions civiles, Construction de Machines, Travaux publics, Chemins de fer, Architecture et Dessin.— Résidence. 141 rue des Allemands.

M. J.-EMILE VANIER, Professeur de Géodésie et Topographie.— Résidence, 61 rue Saint-Jacques.

M. FRÉDÉRIC ANDRÉ, Professeur de Mathématiques, au cours préparatoire.— Résidence, 175 rue Saint-Christophe.

M. JOSEPH OBALSKI, Professeur de Géologie et Minéralogie, Exploitation des Mines, Métallurgie.

M. S. DUVAL, Professeur d'Electrotechnie, de Mécanique générale et appliquée.—Résidence, Ecole Normale Jacques-Cartier.

M. ALEXANDRE BONNIN, Professeur de Physique, Chimie, Mathématiques et Dessin, au cours préparatoire ; de Résistance appliquée, Hydraulique et Machines à vapeur, à l'École.— Résidence, 239 rue Saint-André.

M. DOMINIQUE DUCHARME, substitut de M. Obalski.

ANNÉE ACADÉMIQUE 1891-92

Séance de clôture à Québec, 22 juin 1892

I

Allocution du Recteur

Eminence, Messeigneurs, Messieurs les Professeurs, Mesdames et Messieurs,

La séance de clôture des travaux académiques de l'année 1891-92 et de la collation des diplômes et des prix revêt aujourd'hui un caractère de solennité particulièrement imposant, grâce à la présence de notre Visiteur et Chancelier Apostolique, l'Eminentissime Cardinal Taschereau, archevêque de Québec.

En effet, c'est la première fois que l'Université Laval a l'honneur de voir son Chancelier apostolique présider la séance de la fin de l'année académique. Les pénibles travaux de la visite des paroisses, le retenant loin de Québec, l'en avait jusqu'ici empêché.

Cette circonstance, coïncidant heureusement avec le jubilé sacerdotal de Votre Eminence, fournit à l'Université et aux communautés du Séminaire, qui seront en vacance lors de la célébration des fêtes que l'on prépare, l'avantage d'être les premiers à entonner le concert de louanges qui bientôt retentira de tous côtés dans la province de Québec. D'ailleurs, on l'avouera, rien n'est plus naturel : les relations intimes et journalières qui ont toujours existé entre l'Université, le Séminaire et Votre Eminence, nous donnent, ce semble, la légitime prétention d'être et de nous dire, à un titre tout particulier, vos sujets et vos enfants. A nous donc, qui jouissons constamment de la présence de Votre Eminence, de sa bonté paternelle et de ses faveurs, à nous d'élever les premiers la voix pour remercier la divine Providence de vous avoir fait voir la cinquantième année de votre ordination sacerdotale; à nous de vous offrir, les premiers, les plus vives et les plus sincères félicitations.

Vous n'avez pas oublié, Eminentissime Seigneur, qu'au jour de votre élévation au siège archiépiscopal de Québec, en répondant à l'adresse des élèves du Petit Séminaire, vous disiez : « J'avais naguère un petit « jardin que je cultivais avec amour, en compagnie de frères dévoués. « Nulle pensée étrangère ne pouvait m'en arracher; j'aimais à suivre « l'épanouissement de ces fraiches roses que le retour de l'année scolaire « faisait éclore et que le soleil de l'étude, avec la douce rosée de la piété, « mûrissait peu à peu et convertissait en fruits de bénédiction. » Et vous ajoutiez qu'un matin, on vint vous dire tout d'un coup : « Votre jardin

« s'est agrandi : il est devenu un vaste champ, un diocèse, toute une pro-« vince. » Puis vous repreniez, après avoir dit : *Fiat voluntas tua !* « Mais « mon cher petit jardin sera toujours à moi, comme je serai toujours à lui. « C'est là que la divine Providence me plaça jadis humble plante, pour « m'y faire prendre racine et m'abreuver de ses sucs bienfaisants ; je tiens « à cette terre par trop de fibres pour qu'on m'en arrache sans me faire « mourir. Je consens, puisqu'il le faut, à devenir un grand arbre, qui « ombrage toute une province, pourvu que mon cher petit jardin soit « encore là, près de moi, protégé par mes branches, et me réjouissant « toujours par ses fleurs et par ses fruits. »

Dans une autre réponse faite aux directeurs du Séminaire et de l'Université, Votre Eminence ajoutait encore : « Il m'était toujours si doux et « si agréable de voir réunie cette nombreuse famille du Séminaire de « Québec et de l'Université Laval, à la tête de laquelle la Providence « m'avait placé comme Supérieur et comme Recteur. Je savais que dans « tous les cœurs mon affection avait un fidèle écho, et je sentais que véri-« tablement nous ne faisions tous ensemble qu'un cœur et qu'une âme, « dans la pensée commune de servir la cause de la religion et de la patrie, « les uns en commandant ou en enseignant, les autres en se préparant par « l'obéissance et par l'étude à remplir les desseins de la Providence. »

J'ai voulu citer ces paroles de Votre Eminence, paroles empreintes des sentiments du cœur les plus délicats et les plus touchants, pour montrer à cet auditoire distingué que cet humble début des fêtes de votre jubilé sacerdotal est cependant de nature à vous réjouir. Vous êtes actuellement, Eminence, au milieu de votre beau petit jardin. A votre exemple, et sous votre paternelle surveillance, nous nous sommes appliqués à le cultiver. De votre côté, vous n'avez cessé de l'arroser et de le couvrir de vos ombrages salutaires. En faisant allusion à votre assiduité à passer vos récréations au milieu de nos enfants et des vôtres, n'avez-vous pas dit vous-même que vous étiez *le premier et le plus ancien maître de salle ?*

Depuis 1871, ce petit jardin, qui est le vôtre, a produit, Eminence, bien des fleurs odorantes et bien des fruits savoureux. J'aime à le répéter : pour commencer les fêtes de vos noces d'or sacerdotales, nous n'avons cru pouvoir mieux faire que de conduire votre Eminence au milieu de ce jardin et de lui présenter un bouquet composé de ces plants divins, persuadés qu'ils exhalent un parfum qui vous est connu et qui vous rappellera toute votre carrière sacerdotale. D'autres vous offriront de riches présents ; pour nous qui n'avons ni or, ni argent, nous vous présentons les fleurs et les fruits de notre jardin et du vôtre : fruits et fleurs ont toujours des charmes qui captivent.

Comme autrefois lorsque vous étiez Supérieur du Séminaire et Recteur de l'Université, votre affection a un écho fidèle dans tous les cœurs ; comme autrefois aussi, tous les directeurs et les professeurs du Séminaire et de l'Université n'ont qu'un cœur et qu'une âme pour servir la cause de la religion et de la patrie.

Les personnes qui étudient votre vie, Eminence, remarquent facilement que vous vous êtes efforcé de reproduire celle du Vénérable fondateur de l'Eglise du Canada et de notre Séminaire. Vous avez imité Mgr de Laval dans la pratique de toutes ses vertus ; dans sa résignation à la volonté de Dieu, dans sa confiance inébranlable en la Providence, même dans les circonstances les plus critiques, dans son zèle apostolique et dans son noble dévouement pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse ; vous l'avez imité d'une manière parfaite dans son amour pour le Saint-Siège, dans son entière soumission aux enseignements du Pontife Romain et dans l'exécution de ses moindres désirs. De même que l'attachement si ferme et si sincère de Mgr de Laval à la chaire de S. Pierre lui a valu

naguère le titre glorieux de Vénérable, de même, Eminence, votre dévouement sans bornes à l'Eglise a été dignement et justement récompensé par le Vicaire de Jésus-Christ. Cette récompense, tous aiment à la voir dans l'honneur de la pourpre romaine qui a jeté un si vif éclat, non seulement sur votre personne et sur la ville de Québec, mais sur toute l'Eglise du Canada.

Nous le savons, Eminence, ce qui peut le plus porter la joie dans votre cœur si dévoué et si attaché au Saint-Siège, c'est la pensée que l'Université Laval, dont vous êtes l'illustre Chancelier apostolique, à l'exemple du grand évêque dont elle porte le nom, fait consister sa principale gloire à être vraiment catholique, à être soumise en tout aux enseignements de sa mère, la sainte Eglise romaine, et à obéir jusque dans les plus petites choses aux moindres désirs du Saint-Père qu'elle regarde et vénère comme son plus insigne bienfaiteur.

Sans doute, c'est le devoir de tout bon catholique, dans tous les pays et dans tous les temps, d'être rempli de vénération, d'amour et d'obéissance envers le Souverain Pontife, mais quand ce personnage auguste s'appelle Léon XIII, quand brille à son front la flamme du génie, de ce génie transcendant qui fait aujourd'hui l'orgueil de tous les enfants de l'Eglise et l'admiration du monde entier, combien ce devoir devient doux et honorable !

Dans quelques semaines, Eminence, le clergé, les communautés religieuses et les fidèles de votre vaste diocèse se rejouiront à l'occasion de votre cinquantième année de sacerdoce, rendront à Dieu de solennelles actions de grâces et feront des vœux pour la conservation de vos jours.

Le personnel de l'Université et du Séminaire, élèves et professeurs, réclame le privilège de se réjouir plus que tous les autres et de former des vœux plus ardents pour votre bonheur.

Nous avons pour cela des raisons spéciales. Votre Eminence cumule sur sa tête les titres de fondateur de l'Université, le seul que la mort ait respecté, de Recteur de l'Université, de Visiteur et de Chancelier Apostolique de l'Université, de Supérieur du Séminaire et de bienfaiteur insigne de ces deux institutions.

A ces différents titres, qui tous leur sont chers et les honorent, les professeurs de l'Université et du Séminaire vous expriment leurs sentiments de reconnaissance, d'attachement, de respect, d'amour filial et de dévouement à votre auguste personne ; et, s'unissant à tous leurs élèves, ils vous disent d'une voix unanime, partant du cœur : Vivez, vivez longtemps encore, de nombreuses années, pour le bonheur de votre diocèse, pour la gloire de la religion et aussi pour l'avantage et la consolation de l'Université et du Séminaire. Il nous semble que tant que Votre Eminence sera à notre tête pour nous encourager, nous conseiller, nous guider, nous bénir et nous protéger, nous serons forts et nous supporterons sans faiblir les tribulations que Dieu, dans sa divine bonté, nous réserve peut-être encore. Nous ne redoutons pas les épreuves, car nous savons, pour l'avoir appris de vous-même, Eminence, que l'arbre qui croît au milieu des tempêtes jette de profondes racines et traversera les siècles.

Au cours de l'année académique que nous terminons ce soir, l'Université a fait des pertes nombreuses et bien sensibles. D'abord elle a eu la douleur de perdre, dans la personne de l'Eminentissime Jean Simeoni, Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, son cardinal Protecteur à Rome. Tous ceux qui ont connu cet illustre prince de l'Eglise n'ont qu'une voix poun proclamer sa prudence, sa connaissance étendue et

approfondie des sciences sacrées, sa grande expérience des affaires de l'Eglise. Son affabilité et sa bonté faisaient qu'il était toujours agréable d'avoir à traiter avec lui. Pendant quinze ans qu'il a été Préfet de la Propagande, bien des fois la question universitaire au Canada est venue devant lui sous une forme ou sous une autre. On peut dire que la mort l'a trouvé à travailler sur cette même question.

L'un des anciens Recteurs de l'Université, Monseigneur M.-E. Méthot, Prélat Domestique de Sa Sainteté, après une vie entière consacrée à l'enseignement et à la direction dans le Séminaire et l'Université, est descendu dans la tombe, plein de mérite et vivement regretté de ses collègues.

Il y a été suivi d'assez près par l'Honorable Monsieur Ulric-Joseph Tessier, Juge de la cour du Banc de la Reine et Doyen de la faculté de Droit, laissant un vide bien difficile à combler et des regrets universels, non seulement dans l'Université, mais dans toute la ville et la Province de Québec.

Un autre illustre professeur, le Dr Thomas Sterry Hunt, qui a jeté un grand lustre sur notre Université et sur l'enseignement des sciences, tant au Canada qu'à l'étranger, est aussi disparu de ce monde. M. Hunt, ainsi que Mgr Méthot ont voulu nous témoigner leurs sympathies même au-delà du tombeau et ont mérité d'être inscrits au nombre des bienfaiteurs du Séminaire et de l'Université. Je me borne à ces quelques mots sur ces regrettés défunts. Bientôt vous entendrez leur éloge.

J'aime à répéter ici ce que j'ai déjà dit dans une autre circonstance. Nous avons constaté avec plaisir que NN. SS. les évêques et le Saint-Siège ont une assez bonne opinion de notre Université, puisque, dans l'espace de quelques mois, trois de ses professeurs ont été choisis pour l'épiscopat : Monsieur l'abbé Laflamme, le Doyen de la faculté des Arts, que son humilité et la défiance de ses forces, ajoutées à son amour de l'enseignement et de notre maison, ont retenu au milieu de nous ; Mgr J.-M. Emard, professeur d'histoire de l'Eglise à la faculté des Arts de l'Université Laval à Montréal, nommé évêque du nouveau diocèse de Sainte-Cécile de Valleyfield ; Mgr T.-M. Labrecque, professeur de théologie morale à la faculté de Théologie de l'Université à Québec, appelé à occuper le siège épiscopal de Chicoutimi.

La translation à Québec de Sa Grandeur Monseigneur L.-N. Bégin, archevêque de Cyrène, comme coadjuteur de Son Eminence le Cardinal Archevêque, avec future succession, a grandement réjoui l'Université. Nous voyons en effet se renouer d'une manière plus étroite les relations du passé avec cet illustre prélat ami des sciences et des lettres. Nous n'avons pas oublié que sa parole éloquente, son brillant enseignement et ses savants écrits ont répandu sur notre institution une gloire éclatante et durable.

A tous ces vénérables prélats, leur *Alma mater* adresse les plus vives félicitations.

Il me reste à vous annoncer, messieurs les élèves de l'Université, deux choses bien agréables.

Les héritiers de l'Honorable M. Tessier ont bien voulu fonder en faveur des élèves de la faculté de Droit la médaille que le distingué et regretté professeur donnait de son vivant. Je prie les généreux fondateurs d'agréer les remerciements de l'Université.

Un ami de notre Université, résident à Montréal, Monsieur l'abbé Valois, a mis à notre disposition une somme d'argent pour être donnée en prix dans l'une des quatre facultés, à Québec. Nous avons décidé d'en faire bénéficier les élèves de la faculté des Arts. J'avais espéré que Monsieur l'abbé Valois viendrait remettre lui-même les prix aux heureux concurrents, ce qui en aurait singulièrement augmenté la valeur, et j'au-

rais eu le plaisir de lui faire en personne, dans cette séance solennelle, les remerciements de l'Université. Mais sa modestie, je suppose, l'a empêché de se rendre à mon invitation. Ces remerciements, je les exprime en mon nom, au nom de l'Université et au nom de nos élèves de la faculté des Arts, à qui ces prix vont causer une bien réjouissante surprise.

Honneur et reconnaissance aux généreux amis qui veulent bien ainsi encourager dans leurs travaux nos jeunes universitaires et couronner leurs succès. Leurs noms vivront dans notre mémoire, dans les pages de nos anales et le souvenir reconnaissant de la postérité.

II

S. E. le Cardinal Ledochowski

L'Université n'est pas demeurée longtemps sans Protecteur à Rome. Quelques jours seulement après la mort du Cardinal Simeoni, le Saint-Père a nommé pour le remplacer, comme Préfet de la Propagande, l'Eminentissime Cardinal Ledochowski. A cette charge se trouve attachée celle de Protecteur de l'Université Laval qui a été créée par la Bulle *Inter varias sollicitudines*.

On lira avec intérêt et plaisir les détails qui suivent (*) sur la vie de ce prince de l'Eglise, confesseur de la foi, et l'on comprendra quel honneur c'est pour l'Université de l'avoir pour Protecteur.

Le cardinal Ledochowski est le descendant d'une ancienne et illustre maison. Un de ses ancêtres, le premier du nom de Halka, aurait, dit-on, en l'an 1000, à la cour du prince russe Wladimir-le-Grand, vaincu en combat singulier trois chevaliers qui se moquaient de la religion chrétienne en sa présence. Les Halka habitaient Ledochow ; de là leur nom de Ledochowski. Le nouveau Préfet naquit à Klementow, diocèse de Sandomir, district du Lublin, en Pologne, le 29 octobre 1822. D'abord élevé dans la maison paternelle et aux gymnases de Radom et de Varsovie, à l'âge de dix-huit ans il entra au séminaire de Varsovie, et fut ordonné prêtre le 13 juillet 1845, dans la basilique de Saint-Jean de Latran. Quelques années plus tard, il était envoyé auditeur de nonciature à Lisbonne ; en 1856, il était nommé délégat apostolique près de la petite république de Colombie, dans l'Amérique centrale, poste qu'il quitta vers 1860, lorsque le pouvoir tomba entre les mains des francmaçons, dont le premier souci fut de persécuter la religion catholique. Le 30 septembre 1861, il était élevé à la dignité archiépiscopale avec le titre d'archevêque de Thèbes. et fut envoyé immédiatement comme nonce en Belgique.

Il était à Bruxelles quand, le 13 mars 1865, mourut l'archevêque de Gnesen. Le 16 décembre, il était élu par le chapitre par acclamation, accepté par le roi de Prusse, et le 8 janvier 1866, le Pape le préconisait archevêque de Posen. Il faudrait tout un volume pour raconter tout ce qu'il fit pour le bien de son diocèse. Rappelons seulement que le 2 février 1874, il était incarcéré à Ostrow, où il passa deux ans, et où il fut créé Cardinal par Pie IX, le 15 mars 1875, sublime protestation de la vérité contre l'abus de la force. Mis en liberté, le Cardinal Ledochowski se rendit à Rome, où il reçut, avec le chapeau cardinalice, le 7 avril 1876, le titre de Sainte-Marie *in Ara Cœli*. Depuis, il a toujours résidé à Rome, où le Pape le garda au Vatican, l'associa à six congrégations cardinalices,

(*) Extraits de la *Semaine Religieuse de Québec.*

et lui confia la charge de secrétaire des Brefs et de grand chancelier des Ordres équestres Pontificaux.

Il est difficile d'être mieux préparé pour ses importantes fonctions que ne l'est le cardinal Ledochowski, et le fait qu'il n'est ni romain, ni italien montre qu'auprès du S.-Siège il y a place pour tout catholique. Il parle parfaitement le polonais, l'allemand, le latin, l'italien et le français. Il est d'une grande taille, a le front large, le nez saillant, les lèvres fines : ses yeux profonds sont admirables de douceur et de limpidité ; l'expression de sa physionomie est grave, un peu triste. Il a de plus le grand air des hommes de vieille race, et en même temps la modestie d'un prêtre humble et pieux. Brisé à la fois et fortifié par les habitudes de la mortification la plus ascétique, le cardinal Ledochowski a supporté sans faiblesse les rudes épreuves de son emprisonnement.

III

Le Docteur Thomas Sterry Hunt

EMINENCE, MONSEIGNEUR LE RECTEUR, MESDAMES, MESSIEURS,

Mon intention n'est pas de faire ce soir la biographie d'un homme dont la carrière scientifique fut aussi longue, aussi remplie, aussi brillante que celle de Hunt. Mais on voudra bien me permettre quelques mots à l'adresse d'un savant qui fut presqu'un collègue à l'Université Laval, et dont l'amitié personnelle m'a toujours été particulièrement précieuse.

Il n'y a aucune exagération à dire que Hunt a occupé dans la science l'une des premières places. Sa carrière scientifique, commencée et terminée aux Etats-Unis, s'est écoulée en grande partie au Canada, de façon qu'il fut bien l'un des nôtres.

A peine âgé de soixante-six ans, le Dr Hunt a été emporté par une maladie qui ne pardonne pas : l'hypertrophie du cœur. Depuis plusieurs années déjà, on prévoyait ce triste dénouement, et cependant, la nouvelle de la mort du savant canadien a péniblement affecté les nombreux amis qu'il comptait en Europe et en Amérique.

L'histoire de sa vie se résume en des travaux scientifiques de premier ordre, qu'il a publiés à diverses reprises, depuis 1845. Dans tous ses ouvrages, on est sûr de rencontrer le résultat de recherches consciencieuses et suivies, une méthode toujours rigoureuse et un culte tout particulier pour l'exactitude des observations et des expériences. Parmi les savants de notre temps, Hunt était au premier rang, et son nom était cité à côté des grandes autorités américaines et européennes.

Il avait reçu des titres académiques des universités Harvard, McGill, Laval, et Cambridge en Angleterre. Il était officier de la Légion d'honneur, et de l'ordre des SS. Maurice et Lazare en Italie. Naturellement son nom figurait sur la liste des membres des principales sociétés savantes du monde, à commencer par la Société Royale d'Angleterre, où il fut admis dès 1859.

Mais, laissant de côté tous ces titres à l'admiration des savants de tous les pays, nous préférons le regarder tout simplement comme un compatriote, nous dirons même, comme un confrère, puisqu'il avait bien voulu accepter de l'Université Laval le titre de professeur honoraire à la faculté

des Arts, après y avoir professé, de 1856 à 1862, soit la chimie, soit la minéralogie et la géologie. C'est lui-même qui a classé nos musées de minéralogie et de géologie ; et ce sera l'un des plus précieux souvenirs que nous garderons de cet illustre confrère. Il a même tenu en mourant à nous laisser un monument impérissable de son passage à la faculté des Arts, en fondant des bourses de chimie ; ce qu'il a fait d'ailleurs dans toutes les institutions où il a enseigné.

Ses anciens élèves se rappellent encore l'intérêt qu'il savait mettre dans ses leçons ; la clarté admirable avec laquelle il expliquait les points les plus obscurs de la chimie organique alors en voie de transformation. Il faisait son cours en français, avec un léger accent qui rendait sa manière de dire encore plus piquante.

En août dernier, lorsque nous nous rendions à Washington pour le cinquième congrès international de géologie, nous arrêtions le voir à New-York. Complètement brisé par la terrible maladie qui devait si vite le conduire au tombeau, le Dr Hunt n'eut rien de plus pressé que de s'informer de ses amis de Québec, surtout de Mgr Hamel et de Son Eminence le Cardinal pour qui il avait un culte particulier.

A plusieurs reprises, il nous répéta qu'il se sentait mourir. Il ne demandait qu'une chose : terminer son grand ouvrage sur la classification minéralogique, ouvrage qui devait être le dernier mot de sa carrière scientifique. Ce magnifique volume a été publié quelques semaines avant sa mort. Peut-être le travail incessant qu'il s'imposa à ce propos a-t-il précipité le dénouement fatal Dans les derniers temps, Hunt travaillait encore plus de six heures par jour, à revoir des épreuves, à faire de nouvelles recherches et à ajouter des notes à son livre. Comme toujours, il n'ambitionnait qu'une chose : trouver la vérité.

Il avait horreur des théories fantaisistes, qui trop souvent font irruption dans le domaine de la science, grâce à la complaisance trop grande qu'engendre quelquefois ce que l'on pourrait appeler le compagnonnage scientifique. Il raisonnait les idées des autres avant de les accepter ; il se défiait, comme Stallo, son grand ami, du charlatanisme, sous quelque forme qu'il se présentât. Il contrôlait tout, et, si les théories à la mode ne lui convenaient pas, il cherchait ailleurs, et il trouvait souvent dans ses propres idées la solution cherchée. Quelquefois même cette défiance des théories courantes le poussait vraiment trop loin. Il lui est ainsi arrivé de vouloir remplacer les hypothèses admises avant lui par d'autres hypothèses dont la probabilité n'egalait pas toujours, aux yeux de ses confrères, celle des théories qu'il croyait démodées. Telle est, entre autres, sa théorie dite *crinitique*, sur l'origine des gneiss.

Qu'il me soit permis de citer encore comme un exemple caractéristique des idées toutes personnelles de Hunt, ce qu'il dit sur la nature des combinaisons chimiques.

La grande loi des proportions définies a fait adopter par tous les chimistes, à peu d'exceptions près, la théorie atomique sur la constitution de la matière. Dans cette hypothèse (car au fond ce n'est qu'une hypothèse) tous les corps sont des agrégats d'atomes ou de molécules, et les composés résultent du groupement des atomes des composants. De même, la décomposition se produit quand ces molécules se résolvent en groupements plus simples.

Dans l'hypothèse opposée, de la continuité de la matière telle que soutenue autrefois par Platon et Aristote, et défendue encore de nos jours par leurs disciples, les corps ne seraient pas des agglomérations d'atomes distincts, séparés les uns des autres par un espace vide. La matière serait continue et indéfiniment divisible.

Hunt se prononce carrément pour cette dernière hypothèse. Pour lui

5

les combinaisons chimiques ne consistent pas dans des groupements de parcelles (molécules ou atomes) préexistantes, mais dans la compénétration des corps qui se combinent. En 1853, il écrivait: « Les volumes des espèces minérales qui se combinent sont toujours confondus dans celui de la nouvelle espèce qui se produit...... La théorie atomique qui fait consister la combinaison dans la juxtaposition des éléments composants est insoutenable ». Il adopte tout simplement la définition que Hegel donne de la combinaison chimique en disant que c'est « l'identification du différent et la différenciation de l'identique. » Il allait encore plus loin quand il prétendait, en 1867, que toutes les espèces minérales devaient sortir d'un seul élément, ou d'une *matière première*, par procédé chimique.

De là une très curieuse conclusion : c'est que « toute combinaison chimique n'est ni plus ni moins qu'une solution ; les espèces qui se combinent sont comme dissoutes les unes dans les autres ; la solution est elle-même une combinaison chimique. » Il affirme même que c'est chez elle qu'on trouve le type le plus parfait de ce qu'il appelle le *procédé chimique.*

Comme corollaire de ses idées sur la combinaison chimique, nous voyons Hunt affirmer que la condensation des espèces minérales est le grand facteur génétique des espèces nouvelles. Pour lui, la vapeur, l'eau et la glace sont trois espèces distinctes, différenciées uniquement par un phénomène de polymérisation. Nous venons de le dire, il ne recule pas devant l'idée de n'admettre qu'une espèce unique originelle, de laquelle seraient dérivées toutes les autres par voie de condensation ou de compénétration.

Il nous semble voir le résumé des idées de Hunt sur l'action chimique dans ces paroles que nous lisons à la page 152 de son livre : *A new basis for chemistry :* « L'action chimique ne doit pas être confondue avec l'un quelconque des agents dynamiques (chaleur, lumière ou électricité). C'est plutôt l'une des manifestations de l'énergie propre à la matière, qui porte celle-ci vers l'intégration ou la désintégration, suivant que les conditions où elle se trouve favorisent l'un ou l'autre de ces procédés. »

Au chimiste nerveux, que ces idées anti-atomistiques pourraient scandaliser, nous ferons observer avec Friedel, à qui nous empruntons ces réflexions, que la théorie atomique, après avoir produit pour les progrès de la science des fruits merveilleux, après s'être légitimée et avoir été acceptée par la généralité des savants, en est arrivée à ce point où l'on sent le besoin de la soumettre de nouveau à un examen attentif. Il est nécessaire qu'elle soit critiquée sévèrement dans ses fondements, afin que les conséquences qui peuvent s'en déduire ne restent pas en l'air. Et ces critiques, si elles ne renversent pas la théorie, peuvent cependant la modifier plus ou moins profondément.

En tout cas, elles forcent à réfléchir ceux qui se servent habituellement de cette hypothèse, et, y trouvant pour leurs recherches expérimentales un guide sûr, pourraient être tentés de lui accorder une confiance trop grande.

Mais ces objections fussent-elles encore plus graves, il faudrait, avant de décider les chimistes à renoncer à une théorie qui a été entre leurs mains un instrument de si précieuses et de si nombreuses découvertes, leur offrir quelque chose de mieux à mettre à la place. Les physiciens n'ont pas encore renoncé à la théorie de la lumière à cause des difficultés graves, des contradictions apparentes, que présente le concept de l'éther lumineux.

Dans leurs généralisations, les savants et les philosophes dépouillent les faits de leurs caractères particuliers, et ils arrivent à ce qu'ils croient pouvoir considérer comme des principes simples et généraux. Mais, à ce sujet, les savants qui s'occupent d'investigations expérimentales sont, par

la nature même de celles-ci, retenus plus près de la réalité que les philosophes, et souvent les controverses de ces derniers se passent par-dessus leurs têtes. Le point délicat pour les savants est de ne pas conclure au-delà des prémisses et de ne pas aller plus loin que les faits constatés par l'observation ou l'expérience. A ce point de vue, il nous semble que Hunt, en philosophant sur ce qu'il appelle la *matière première*, élément primordial d'où seraient sorties toutes les espèces minérales, va au-delà des données de l'expérience et des conclusions légitimes qu'on en peut tirer.

Quoi qu'il en soit, en niant la solidité de la théorie atomique, Hunt n'est pas aussi isolé qu'on pourrait le supposer. Il suffit, pour s'en convaincre, de lire les travaux de Stallo, Whewell, Hirn et de plusieurs autres physiciens philosophes.

Stallo démontre d'une manière qu'on pourrait dire implacable les inconséquences, les impossibilités mêmes de cette théorie. Ecoutons-le résumer sa pensée sur ce sujet : « Il semble impossible, dit-il, d'échapper à cette conclusion : 1. La prétention des sciences physiques tout entières de fournir une solution partielle et progressive du problème de la réduction de tous les phénomènes physiques à un système de mécanique atomique, est très imparfaitement confirmée par la constitution actuelle de la théorie atomique ; 2. La science physique, qui s'occupe particulièrement des atomes et de leurs mouvements, part d'une série de propositions qui détruit la seule base sur laquelle la construction d'une mécanique atomique cohérente puisse être fondée. On ne peut guère espérer voir ces propositions abandonnées prochainement : car, dans l'opinion des chimistes les plus distingués d'aujourd'hui, un tel abandon jetterait dans une confusion sans espoir, comme à l'origine de la science, l'ensemble des faits chimiques, si laborieusement acquis par l'observation et l'expérimentation, dirigées, au moins en partie, par les propositions rappelées plus haut. »

Whewell de son côté affirme carrément que « les faits de la chimie n'établissent pas que la théorie atomique soit une vérité physique, mais qu'ils sont au contraire absolument irréconciliables avec son ensemble, quelque modification qu'on lui ait fait subir. » — « Affirmer l'atomicité des corps, ajoute-t-il, comme une vérité philosophique pour expliquer la constitution de l'univers, au lieu de la regarder simplement comme une hypothèse capable d'expliquer convenablement les lois de la nature, c'est venir se heurter à des difficultés de raisonnement tout à fait insurmontables, à des phénomènes absolument irréconciliables. »

Quand à Hirn, tout le monde se rappelle ses belles expériences sur l'écoulement des gaz, dont le résultat nécessaire est d'ébranler les fondements de la théorie dite cinétique de ces fluides. Or c'est précisément de cette théorie cinétique que les atomistes croient tirer un de leurs plus forts arguments. En dépit des explications et des réponses de MM. Glausius, Folie et autres physiciens, les résultats de Hirn sont restés intacts, avec tous les corollaires qu'on en peut tirer. A tel point que M. Faye, en rendant compte à l'Académie des Sciences des travaux de Hirn, était obligé de faire ressortir les conséquences qui en découlaient relativement à la théorie cinétique des gaz. Il ajoutait que cette théorie, émise d'abord par Bernouilli en 1747, et qui avait ensuite rallié l'opinion de tous les physiciens, à de rares exceptions près, « lui avait toujours paru trop artificielle, et qu'il n'était pas surpris de voir l'expérience lui donner le coup de grâce. »

C'est à peu près ce que disait d'une manière plus générale H. Sainte-Claire Deville, en 1867, dans ses « Leçons sur l'affinité ». « Ne nous fions jamais aux hypothèses, et surtout ne donnons jamais un corps et une réalité aux abstractions que nous impose la faiblesse de notre nature. Je

m'explique. Toutes les hypothèses admises aujourd'hui disparaîtront nécessairement de la science. Je ne fais aucune exception, même en faveur de cette théorie des ondulations, admirable conception de l'esprit humain, ou l'hypothèse de l'éther lumineux laisse tant à désirer...... »

« Il en est de même en chimie. L'hypothèse des atomes, l'abstraction de l'affinité, des forces de toute sorte que nous faisons présider à toutes les réactions des corps que nous étudions, sont de pures inventions de notre esprit, des noms que nous faisons substances, des mots auxquels nous prêtons une réalité...... Toutes ces hypothèses sont nuisibles quand on oublie leur origine et leur entrée dans la science, et elles nous conduisent à ce mysticisme scientifique dont la chimie donne en ce moment un malheureux exemple. »

En entendant ces paroles, on se rappelle naturellement ce que disait Laplace au commencement du siècle : « Presque toutes nos connaissances ne sont que probables, et, même en mathématiques, les principaux moyens de parvenir à la vérité, l'induction et l'analogie, se fondent sur des probabilités. » Puis il ajoutait : « Dans l'ordre moral, on est heureux de voir que les meilleures chances sont attachées à la pratique des principes éternels de la raison et de la conscience ; qu'il y a par conséquent un grand avantage à suivre ces principes et de graves inconvénients à s'en écarter. »

Cette manière si personnelle d'envisager les choses rend les écrits de Hunt assez difficiles à comprendre. D'autant plus qu'il est amené à se servir souvent d'une terminologie qu'il crée de toute pièce. L'usage trop fréquent de mots nouveaux, quelque orthodoxe qu'en soit l étymologie, a nécessairement pour effet d'obscurcir le langage ; et un auteur ne doit y avoir recours que quand la chose est absolument nécessaire. Le Dr Hunt aurait pu peut-être se montrer plus réservé sur ce point. Non seulement il fabrique des expressions nouvelles, mais il en détourne quelques-unes de leur signification ordinaire pour leur en attribuer une autre à laquelle le lecteur n'est pas préparé. C'est ajouter une seconde difficulté à la première, qui était déjà suffisamment grande. Nous croyons que notre savant ami eût mieux fait de s'en tenir à l'ancienne terminologie. Il faut qu'une idée soit bien neuve, pour qu'il n'y ait pas dans la langue d'expressions capables de la rendre.

Peut-être les esprits chagrins trouveraient-ils encore dans cette exhibition de mots nouveaux, dans cette parade incessante d'érudition grammaticale, des traces d'un tout petit grain de vanité, cette faiblesse de plusieurs grands esprits. Ceux qui l'ont connu intimement admettront qu'il se rendait compte de sa valeur, et, ce qui est plus étrange peut-être, qu'il ne se gênait pas de le dire.

Toutefois on pardonne assez facilement ces sentiments personnels de sa propre suffisance, tout en avouant qu'ils n'en constituent pas moins, chez n'importe qui, un travers de caractère qui est de nature à rendre les relations souvent pénibles, quelquefois même désagréables. Il faut être bien supérieur aux autres pour se permettre de le dire, et, à ce point de vue, ne craignons pas d'avouer que Hunt *aliquid humani passus est*. Mais ajoutons qu'il rachetait cette faiblesse par tant de qualités supérieures, surtout par une politesse et une urbanité si exquises, qu'on l'avait bien vite oublié.

Ubi plura nitent ....non ego paucis
Offendar maculis.

A part l'ouvrage : « *A new basis for chemistry* », où Hunt expose les idées dont nous venons de nous entretenir, avec plusieurs autres qui

paraissent également neuves, il a encore laissé un volume intitulé : « *Chemical and geological Essays* » ; un autre : « *Mineral Physiology and Physiography* », et surtout sa « *Systematic Mineralogy* ».

Nous ne dirons rien de ces ouvrages pour ne pas dépasser le cadre tracé à ce travail. Nous le regrettons sincèrement, surtout pour ce qui regarde la *Systematic Mineralogy*, qu'on pourrait appeler le livre de Hunt par excellence, le résumé de ses travaux, l'œuvre de toute sa vie, comme il le disait lui-même.

Qu'il nous suffise de dire que, quelle que soit l'opinion qu'on ait de Hunt et de la valeur de ses idées scientifiques, sa Minéralogie aura toujours une grande autorité. Si les conclusions de l'auteur ne sont pas au-dessus de toute discussion, les faits en eux-mêmes échappent à cette triste loi. Un penseur peut se tromper dans ses déductions, dans ses généralisations, et nous admettons volontiers que Hunt est quelquefois dans ce cas ; cependant il y a toujours quelque chose à gagner dans l'examen de ses idées. On y apprend au moins à ne pas suivre en aveugle les sentiers battus : c'est souvent à côté de ce qu'on pourrait appeler les grandes routes des intelligences qu'on trouve la vérité.

Hunt ne fut pas exclusivement un homme de science. Son esprit avait assez d'envergure pour s'occuper de plusieurs autres sujets. Les questions philosophiques l'intéressaient vivement. Il se tenait au courant de tous les nouveaux systèmes à mesure qu'ils étaient exposés par leurs auteurs. Aussi personne ne sera étonné d'apprendre que la condamnation des erreurs de Rosmini par les autorites romaines lui fut particulièrement sensible. Il était alors à une époque où ses idées religieuses se trouvaient affaiblies, et où, par conséquent, le discernement du vrai et du faux, en ces matières délicates et abstraites, lui offrait de grandes difficultés.

Dans sa jeunesse, il s'était occupé de littérature. Il lisait les principaux écrivains du jour, les comparait entre eux, et son appréciation n'a jamais fait que devancer celle que la critique en a donnée plus tard.

Il alla même jusqu'à écrire des vers, tout en faisant remarquer qu'il n'était pas poète, mais chimiste. Nous avons lu un curieux acrostiche qu'il composa alors en l'honneur d'une certaine demoiselle Virginie ***. Malheureusement, les accents du poète improvisé restèrent sans écho. Aussi Hunt, qui aurait pu, disait-il lui-même, dédier tout aussi bien son acrostiche à trois ou quatre autres Virginies peut-être moins insensibles, ne voulut pas pousser les choses plus loin, et il renonça complètement aux acrostiches qui lui avaient donné de si minces profits. Il avait certainement raison. Un chimiste qui fait des vers, même en faveur de la plus séduisante Virginie du monde, est une anomalie tellement étrange qu'on se prend à douter de la chimie...... et de la poésie. Le bon Lafontaine avait bien raison de dire :

Amour, amour, quand tu nous tiens,
On peut bien dire : adieu prudence.

Nous avons encore de lui une traduction en vers anglais, des imprécations de Camille dans les *Horaces* de Corneille et une pièce intitulée : « Evening Musings at D'Aillebout. »

Lorsqu'il composa cette dernière poésie, il vivait habituellement au Canada, et ses relations sociales étaient presque exclusivement avec les familles canadiennes-françaises. Au commencement de la pièce, il chante les joies pures, les émotions naïves de l'enfance ; puis, après avoir décri les déchirements de cœur qui accompagnent toujours l'éloignement ou la disparition des premiers amis, il continue :

« That harp of magic strings, the human heart,
Is strangely tuned to notes of joy and pain ;
And both the glow of love and sorrow's smart,
The master's spell may wake to life again.

« Torn by rude storms from its protecting tree,
The vine hangs mourning o'er the cold damp mold.
But soon its tendrils weary to be free,
Seek out some branch to cling to, as of old.

« Such was my heart yet trembling with the strains
Waked by a hand which time may ne'er restore,
A vine whose dropping branches sought in vain
Some kind support to raise its form once more.

« And here kind hearts, voices have revived
The withered hopes and dreams of other days ;
Time and the tomb, affections have survived
And with new friends, I tread life's early ways.

« Here youth with generous soul and passions pure,
Invites to friendly confidence again :
And grace and genius made by years mature,
Exert o'er willing hearts, their magic reign.

« Such scenes, such friends have I a wanderer found,
Far from my childhood's home, my father's halls ;
'Midst those whose accents have a foreign sound,
As on my ear their voice of welcome falls.

« And I must say farewell.—These scenes so bright,
Are all too fair to gladen long my heart.
Yet oft shall memory turn with fond delight
To these kind friends from whom I soon must depart.

« The recollections of these happy days,
Treasured within my heart, shall ever dwell
To cheer me as alone I tread life's ways.
Night gathers 'round me. D'Aillebout : farewell !

Hunt n'est pas le seul sur la liste des savants-poètes. Lagrange, avant lui, cette « pyramide des sciences mathématiques », comme l'appelait Napoléon Ier, avait fait des vers. Non seulement il composa des poésies légères, mais il osa encore aborder la scène. Nous avons de lui la poésie de quelques opéras, fort médiocres d'ailleurs, et qui n'ont jamais été loués que par leur auteur lui-même, lequel était bien aussi, en littérature une pyramide de vanité.

Hunt fut plus sage. Il sut contenir sa muse dans les limites d'un simple passe-temps. On doit même ajouter qu'il trouva toujours plus de jouissance à déguster les œuvres des autres, qu'à composer lui-même. Il garda cependant toute sa vie un véritable culte pour la forme. On le constate facilement en parcourant n'importe lequel de ses ouvrages. La phrase est toujours irréprochable et facile, souvent même élégante.

***

Le 12 février dernier, le Dr Hunt écrivait à Mgr Hamel :

« Cher Monseigneur Hamel,

« J'aurais depuis longtemps accusé réception de votre bonne lettre si je n'avais pas été gravement malade. Hier, on a cru que j'allais mourir et j'ai reçu les derniers sacrements de l'Eglise de la main du P. Van Renselaer. Aujourd'hui, je suis un peu mieux, bien que je souffre encore beaucoup. La disparition de mes plus mauvais symptômes me fait espérer un regain de forces.

« Toujours fidèlement à vous,

« T. STERRY HUNT,

« par GEORGE AILES. »

Le soir de ce même jour, il était mort. Il avait voulu, avant de nous quitter, donner à un vieil ami de quarante ans un dernier témoignage de sympathie, et en même temps une bien grande consolation, en lui annonçant lui-même qu'il avait reçu les suprêmes secours de l'Eglise de la main d'un Père Jésuite. Cette dernière lettre révèle le Dr Hunt tel qu'il a toujours été envers ses amis : fidèle, dévoué et délicat dans tous ses procédés.

Cette nouvelle de la mort chrétienne du Dr Hunt nous a été d'autant plus agréable que nous le savions éloigné depuis assez longtemps de toute pratique religieuse. Pendant son séjour à Québec, sa foi fut très vive. Elle se trahissait à chaque instant par des actes extérieurs d'une très grande piété. Qui ne se rappelle, par exemple, l'avoir vu communier à peu près tous les dimanches, et le faire avec une dévotion profonde ?

A part ces actes extérieurs, témoins irrécusables de la sincérité de ses croyances à cette époque, nous avons encore ses propres écrits qui sont très explicites sur ce point. Monsieur l'abbé H.-R. Casgrain était dès lors son ami intime, et, dans les lettres que Hunt lui adressait, lettres qui ont été gracieusement mises à notre disposition, nous trouvons, à la date de juin 1854, un éloge pompeux des institutions catholiques de Baltimore, que Hunt avait visitées dans un voyage à Washington. « *I felt*, dit-il, *that there were bright spots here and there amids the spiritual desolation of the protestantism in the United-States.* » En septembre de la même année, dans une lettre écrite en français, après avoir parlé de son départ de Yale où il avait étudié, il ajoutait : « Je conservai pendant longtemps l'espérance d'y retourner pour y faire ma demeure. Mais aujourd'hui ma religion met une difficulte insurmontable entre moi et la chaire de professeur. Quand, l'automne dernier, je me trouvais à New-Haven, certains de mes amis parmi les officiers du Collège me faisaient de vifs reproches à ce propos, en me disant que, sans cela, je serais le successeur du professeur Silliman, père. Cependant je pouvais leur répondre que la vérité que j'avais trouvée dans l'Eglise catholique était pour moi un trésor que je ne voudrais pas changer pour tous les trésors du monde. Encore, je leur faisais voir que ma réputation comme homme de science ne dépendait pas d'eux, et que, tout papiste que je suis, ils seraient un jour fiers de me compter parmi leurs élèves. »

Il était enchanté du livre de Donozo Cortès sur le catholicisme, le libéralisme et le socialisme. « Pour la logique, la haute philosophie et la poésie, disait-il, c'est un ouvrage merveilleux. »

Aussi, en 1855, lors de son départ pour l'exposition universelle de Paris, où il devait agir comme l'un des Commissaires canadiens, reçut-il de

Mgr de Charbonnel, des lettres pour Son Eminence le cardinal de Bonald et l'Archevêque de Paris. Ce fut dans ce voyage qu'il s'éprit d'un très vif amour pour la France. « Oh ! que j'aime la France, écrivait-il en 1856, que je serais heureux de pouvoir y retourner pour y passer ma vie. J'espère que j'y retournerai, pour quelques années au moins, et que je reverrai le plus beau royaume après le royaume du ciel. »

Hélas ! c'était précisément dans ce beau royaume de France que sa foi devait faire un si triste naufrage.

Bientôt en effet, grâce à l'influence des milieux et des relations, grâce aussi peut-être à cette habitude, à ce besoin de tout raisonner qui est un peu le partage de quelques savants, Hunt crut s'apercevoir que les dogmes catholiques échappaient aux spéculations scientifiques de son esprit. Il se voyait ainsi en présence d'un facteur nouveau, inconnu au chimiste et au biologiste qui ne sait pas sortir de son laboratoire. Alors il crut peut-être pouvoir faire comme Laplace, qui déclarait un jour à Napoléon que Dieu était une hypothèse dont il n'avait jamais senti le besoin dans ses calculs !

Hélas ! cette pente fatale du positivisme incrédule, sur laquelle glissent tant de savants contemporains. Hunt s'y laissa entraîner. Disons-le d'autant plus volontiers qu'à la fin de sa vie, il a su réparer glorieusement cette faiblesse, cet éblouissement du raisonneur scientifique.

Ecoutez plutôt ce que dit le P. Van Renselaer sur les derniers moments du Docteur. Voici ce que nous trouvons en substance dans une lettre que le Révérend Père adressait à Mgr Hamel, en date du 28 mars, 1892.

« Dix jours avant sa mort, le Dr Hunt me fit dire qu'il avait terminé son grand ouvrage et qu'il serait heureux de me voir pour en causer avec lui. Comme ces discussions ne sont pas mon fait et que je ne prévoyais pas qu'il pût en résulter aucun bien spirituel pour le Docteur, je restai chez moi.

« Je reçus plus tard un message de grand matin, disant que le Docteur se mourait et qu'il me demandait. Je m'y rendis aussitôt. Je le trouvai moins mal que je le croyais et j'essayai de le préparer à recevoir les derniers sacrements ; mais il paraissait plutôt enclin à parler de ses travaux scientifiques. Tout de même, je réussis à la fin à lui faire dire son acte de contrition, qu'il récita en français.

« Le soir j'y retournai. Il se confessa alors et reçut l'Extrême-Onction. Je ne pus lui donner la sainte communion parce que son estomac ne voulait rien garder. Ses dispositions spirituelles étaient excellentes, et il était très content de ce qui s'était passé.

« Le plus consolant de tout cela, c'est que tout est complètement venu de lui, personnellement ; car son entourage était non-catholique. Ses trois amis étaient, l'un épiscopalien, l'autre presbytérien et le troisième agnostique. De façon que ce fut bien exclusivement sur son initiative personnelle que l'on me fit demander.

« Une fois sa confession faite, il insista pour que ses amis me fussent présentés comme étant moi-même l'un de ses amis et un Père Jésuite. Il fit en même temps un grand éloge de notre Société et dit à tous qu'il s'était confessé et avait reçu l'Extrême-Onction. Le lendemain, M. Ailes venait m'apprendre sa mort.

« A ma suggestion, une religieuse du Bon-Secours avait été mandée près de lui pour l'assister à ses derniers moments. »

Ainsi donc Hunt a fait à la fin de sa vie ce qu'il avait déjà fait dans sa jeunesse. Il a reconnu la vraie religion, et cela spontanément, de lui-même, alors que les influences qui l'entouraient devaient plutôt le pousser dans une direction contraire.

D'ailleurs, à plusieurs reprises, alors que sa foi paraissait disparue, il a

répété à ses amis que tous ses doutes portaient uniquement sur le fait de l'existence du surnaturel sur la terre; que, s'il y avait une religion divine, ce ne pouvait être que la religion catholique.

Maintenant qu'il a quitté la terre pour un monde meilleur, espérons-le, qui sait si l'une de ses grandes jouissances n'a pas été de découvrir tous ces mystérieux secrets de la nature, à l'éclaircissement desquels il avait consacré toute sa vie? Qui sait même s'il n'a pas trouvé bien petits et bien humbles les savants ses confrères, qui s'épuisent à dissiper misérablement des ténèbres qui n'existent que dans leurs pauvres têtes et qu'un rayon d'en haut suffit pour faire disparaître à jamais? Goethe mourant demandait *de la lumière*: n'est-ce pas un peu ce que nous demandons tous? Dieu se la réserve pleine et entière pour l'autre vie.

J.-C.-K. LAFLAMME.

IV

Mgr M.-E. Méthot

Près d'un demi-siècle de dévouement à l'œuvre de l'éducation, tant au Séminaire de Québec qu'à l'Université Laval, mérite à Mgr Méthot une mention toute spéciale dans nos annales.

D'un caractère timide, Mgr Méthot n'était pas un de ces hommes qui jouent un rôle à l'emporte-pièce dans les situations difficiles; mais un dévouement constant, un travail qui ne s'est relâché que lorsque les forces physiques ont fait défaut, et surtout des talents très variés, ont permis à Mgr Méthot de fournir, dans une institution complexe comme la nôtre, une de ces carrières qui ne s'oublient pas, et qui ont le grand mérite d'une incontestable utilité.

Né à Ste-Croix de Lotbinière en juillet 1826, Mgr Méthot achevait par conséquent sa soixante-sixième année à l'époque de son décès. Cette vie, qui approche de ce qu'on peut appeler une longue carrière, a été bien remplie.

Après un brillant cours d'études au Petit Séminaire de Québec, le jeune Méthot entrait, à l'âge de vingt ans, au Grand Séminaire. Là, tout en se livrant, avec son talent accoutumé à la Théologie, il continua, comme il l'avait fait depuis sa Rhétorique, ses études littéraires sous l'habile direction de M. l'abbé Bouchy, tant que celui-ci demeura au Séminaire de Québec. L'abbé Méthot développa ainsi son remarquable talent d'écrivain, qui en a fait un de nos littérateurs les plus distingués.

Devenu prêtre en septembre 1849, M. Méthot se dévoua à l'œuvre de l'éducation de la jeunesse, qui fut, sous une forme ou sous une autre, l'œuvre de tout le reste de sa vie, au Séminaire de Québec et à l'Université Laval.

Professeur de Rhétorique pendant quatorze ans, et pendant dix ans Préfet des Etudes au Petit Séminaire, l'abbé Méthot a formé un grand nombre d'élèves qui ont brillé ou qui brillent encore parmi les princes de notre littérature canadienne. Aussi M. Méthot a-t-il toujours cultivé les lettres avec affection. Il a beaucoup écrit, soit dans le cours, soit à la suite de ses voyages. Deux fois il visita l'Europe. La première fois, en

1860, ce fut un voyage de pur agrément ; mais il se le rendit très utile par les observations et les études qu'il fit sur place, et qu'il consigna dans ses notes. Quelques-unes de ces dernières ont été publiées dans nos journaux ou nos revues, le plus souvent sous le couvert de pseudonymes. L'élégance et le mérite de ces travaux font regretter qu'il n'en ait pas publié davantage.

M. Méthot n'était pas un orateur, mais il était très agréable causeur. Les conférences qu'il a données à plusieurs reprises à l'Université ont toujours été bien goûtées. J'en dirai autant de ses allocutions comme Recteur de l'Université ou comme Vice-Recteur à Montréal. Causeur plein d'esprit en conversation, sa timidité l'a constamment empêché d'improviser. Aussi écrivait-il les moindres avis qu'il avait à donner aux Séminaristes et même aux élèves du Petit Séminaire. Si cette précaution de toujours écrire ôtait à ces conférences un peu de cette spontanéité et de ce laisser aller si agréables dans les improvisateurs de bon aloi, en revanche elles étaient toujours très bien faites et se laissaient écouter avec grand plaisir.

Le goût de M. Méthot pour les travaux littéraires ne lui fit jamais perdre celui d'études plus sérieuses, surtout celui de la Théologie. En 1866 il faisait, à ses frais, un voyage d'un an en Europe ; cette fois, au lieu d'en visiter les différents pays comme il l'avait fait six ans auparavant, il passa l'année entière à Louvain, où, tout en se reposant, il suivit les cours de Théologie de la célèbre Université catholique de cette ville. Il y retrempa ses études théologiques, et, à son retour, ses collègues furent très heureux de lui offrir une part dans l'enseignement du Grand Séminaire. Mgr l'Archevêque Baillargeon, alors Visiteur de l'Université, ratifia ce choix en nommant M. Méthot professeur à la faculté de Théologie, dont un peu plus tard il reçut le grade de Docteur. Pendant les 25 années qui s'écoulèrent jusqu'à sa mort, M. Méthot a toujours enseigné au Grand Séminaire, tout en occupant les diverses charges administratives qui lui furent successivement confiées. Ainsi, durant cette période, il fut cinq ans Directeur du Grand Séminaire, cinq ans Bibliothécaire de l'Université, un an Vice-Recteur à Montréal, et, en trois fois, pendant sept années, Supérieur du Séminaire et Recteur de l'Université.

Mgr Méthot fut atteint d'une sciatique il a plusieurs années, et ne s'est jamais relevé complètement de cette cruelle maladie, qui devait le conduire au tombeau dans une vieillesse prématurée.

Ses infirmités lui firent abandonner la direction du Séminaire en 1887 ; mais il continua son enseignement au Grand Séminaire jusqu'à l'année de son décès. La courte existence du *Canada-Français* lui donna occasion, dans cet intervalle, de publier plusieurs articles qui ont été très appréciés et qui méritaient de l'être. Ce furent ses derniers travaux. Il en a laissé un grand nombre d'autres, la plupart non complètement terminés, mais qui montrent qu'il ne restait jamais oisif.

Inutile de dire que Mgr Méthot a toujours été un modèle de régularité sacerdotale. Lorsque Sa Sainteté Léon XIII voulut faire une cours de Prélats à Son Eminence le premier Cardinal canadien, Mgr Méthot se trouvait tout désigné pour en faire partie, et personne ne fut surpris de cet honneur mérité.

Peu ambitieux de sa nature, Mgr Méthot fut très sensible à cette nomination du Saint-Père, qui fit la consolation de ses dernières années. La considération et les égards dont il fut constamment l'objet, et de la part de ses confrères, et au dehors du Séminaire, adoucirent ce que les infirmités d'une vieillesse souffrante ont toujours de pénible. Il s'éteignit doucement à l'Hôpital-Général, entouré des bons soins des Sœurs si

dévouées de cet hospice. Les témoignages de sympathie qui accompagnèrent ses funérailles firent voir que l'on avait conscience qu'une belle carrière venait de se terminer et que le nom de Mgr Méthot est un de ceux qui doivent se perpétuer dans l'histoire d'une institution dont il avait été un membre dévoué pendant près d'un demi siècle, et dont il a voulu continuer à être un bienfaiteur perpétuel après sa mort.

T.-E. HAMEL.

V

Eloge de l'honorable juge Ulric-J. Tessier

PRONONCÉ PAR L'HONORABLE F. LANGELIER A L'UNIVERSITÉ LAVAL, LE 22 JUIN 1892

Eminence, Mgr le Recteur, Mesdames et Messieurs,

Depuis quelques années, la mort a frappé à coups redoublés sur ceux qui ont eu part à la fondation de l'Université Laval. Deux seulement, M. le juge Tessier et Mgr Méthot, restaient encore attachés à cette institution, lors de la distribution des diplômes, l'an dernier. Ils sont disparus dans le cours de l'année académique qui vient de finir. Une voix plus éloquente que la mienne fera dans un instant l'éloge de Mgr Méthot. Je vais tâcher de retracer en peu de mots la carrière si bien remplie de M. le juge Tessier.

Né à Québec le 4 mai 1817, M. le juge Tessier avait près de 75 ans lorsqu'il a expiré, il y a un peu plus de deux mois.

Après un brillant cours d'études au Séminaire de Québec, cette vieille institution qui a donné l'éducation à tant d'hommes distingués, il embrassa la profession d'avocat, et ne tarda pas à y occuper une des premières positions. Cela n'a pas lieu de surprendre ceux qui ont eu l'avantage de le connaître au barreau. Instruit, laborieux, soigneux jusqu'au scrupule dans la préparation de ses causes, doué d'un sens juridique hors ligne, il était un antagoniste aussi difficile à combattre qu'adversaire agréable à rencontrer. Ferme dans la défense des intérêts qui lui étaient confiés, jamais on ne le voyait se départir des règles de la plus parfaite courtoisie. Sous ce dernier rapport, comme sous bien d'autres, il maintenait les belles traditions de l'ancien barreau français.

La distinction que M. Tessier s'était acquise au barreau, ne pouvait manquer d'appeler sur lui l'attention de ses concitoyens. En 1851, le comté de Portneuf lui confiait le mandat de député à l'Assemblée Législative, et, l'année suivante, sa ville natale l'appelait à devenir son premier magistrat. Dans ces deux positions il a montré les mêmes qualités qui le distinguaient au barreau.

Bien que les luttes politiques n'eussent pas encore pris ce caractère d'acrimonie qu'elles ont acquis depuis, elles répugnaient à la nature de M. Tessier. Aussi refusa-t-il de se porter de nouveau candidat aux élections générales de 1853, et il resta hors de la politique active jusqu'en 1859.

En 1854, l'Université Laval, récemment fondée, commençait à donner des cours de Droit. La position qu'occupait M. Tessier au barreau le

désignait tout naturellement pour occuper une chaire dans l'enseignement de cette institution, et il fut chargé de celle de procédure civile. Le cours qu'il avait à donner constituait ce qu'on pourrait appeler un enseignement ingrat. Il y a toujours eu un préjugé contre la procédure. Beaucoup de personnes la prennent pour l'arsenal de la mauvaise foi et de la chicane. Il faut avouer que les abus de l'ancienne procédure étaient bien propres à créer et entretenir ce préjugé. On voyait proclamer comme principe que la forme emporte le fond, ce qui voudrait dire qu'un plaideur qui avait pour lui la justice et l'équité perdait sa cause, si son avocat avait manqué d'observer quelque formalité peu importante. C'était une imitation du système primitif de procédure suivi chez les Romains,et dans lequel le plaideur réclamant une vigne, et qui l'appelait une vigne, et non pas un arbre, perdait sa cause. La même rigueur de forme a régné dans la procédure anglaise, jusqu'à il n'y a pas un demi-siècle, et il a fallu tout l'esprit et le bon sens de Bentham pour en débarrasser l'Angleterre. Même après que la loi eût fait disparaître ces formes surannées il s'est trouvé des juges, comme le baron Parke, qui avaient des crispations de nerfs lorsqu'ils voyaient, dans une pièce de procédure, un chat appelé un chat, et le marchand qui réclamait le prix d'une livre de sucre ou d'une verge d'indienne, au lieu de dire que cette somme lui était due « *pour effets et marchandises vendues et livrées, pour argent avancé, pour* « *matériaux fournis, savoir, pour le prix d'une livre de sucre et d'une* « *verge d'indienne* », demander simplement le prix de sa livre de sucre, ou de sa verge d'indienne.

Ici même, j'ai souvent entendu un vieux juge de notre Cour d'Appel déplorer la disparition de ces vieilles formules, qui, à ses yeux, donnaient tant de relief à l'administration de la justice.

La procédure ainsi comprise offrait un magnifique champ d'exploitation aux poètes comiques. Aussi l'on sait l'usage qu'en ont fait Aristophane et Racine. Chose singulière : Molière, si féroce contre les médecins, a toujours ménagé les avocats.

Mais il y a longtemps qu'on s'est débarrassé de ces abus de la procédure. Aujourd'hui, il est admis qu'elle doit se limiter aux règles nécessaires pour empêcher les fraudes et les surprises, et pour sauvegarder les intérêts des tiers. Personne ne peut nier l'utilité de la procédure ainsi comprise. Le gouvernement parlementaire paraît bien imparfait à certaines personnes, à cause de ses formalités. Pour ma part, je lui préfèrerais un bon gouvernement absolu, mais à une condition : c'est que la personne qui exercerait seule, sans contrôle et sans contre-poids, les fonctions gouvernementales, fût douée d'un génie universel, et eût toute la vertu d'un grand saint. Comme cette condition ne s'est encore jamais rencontrée, et qu'il y a peu de chance qu'elle se réalise de nos jours, je préfere les lenteurs et les ennuis du gouvernement parlementaire : je les considère comme des garanties nécessaires de la liberté.

Il en est des formes de la procédure civile comme de celles du gouvernement parlementaire : on pourrait s'en passer avec des juges qui voudraient toujours faire le bien, et ne commettraient jamais d'erreurs. Mais comme on voit peu de juges de cette espèce, la procédure est non seulement utile, mais absolument nécessaire. Que de choses extraordinaires ne verrions-nous pas, si l'administration de la justice n'était assujettie à aucune forme, si elle était laissée à l'arbitraire des juges ? Combien de fois ne verrions-nous pas l'application de cette prétendue équité, qui est le nom respectable sous lequel se cachent souvent les plus flagrantes injustices !

Tous ceux qui ont suivi le cours de M. Tessier, savent quelle haute idée il avait de la procédure. Pour lui, elle constituait la meilleure garantie de la justice et du droit.

Ses qualités comme professeur étaient surtout la clarté, la précision et le sens pratique. L'élève qui, après avoir suivi son cours, ne comprenait pas la procédure, qui ne savait pas *id quod oblinet in ipsis re'um argumentis*, pouvait de suite renoncer à l'exercice de la profession d'avocat.

Pour encourager ses élèves, M. Tessier avait, depuis plusieurs années, établi un prix portant son nom, et qui était décerné à l'élève qui avait le mieux réussi aux examens sur le cours de procédure.

M. Tessier rentra dans la politique active en 1859. Le Conseil législatif avait été rendu électif en 1854, mais il ne se renouvelait que graduellement par l'élection. Le collège électoral du Golfe, qui comprenait les comtés de Rimouski, Gaspé et Bonaventure, avait à se choisir un représentant dans la Chambre haute. Il élut M. Tessier avec la majorité énorme de 3,832 voix. Ceci peut donner une idée de l'estime qu'on avait pour lui, dans cette partie de la province où il avait de grands intérêts, et était aussi bien connu qu'à Québec.

En 1862, M. Sanfleld Macdonald devenait chef d'un gouvernement libéral modéré. Il appela M. Tessier à y remplir les fonctions de commissaire des Travaux publics, et de leader au Conseil législatif. M. Tessier sortit du gouvernement l'année suivante, mais ses collègues l'élurent immédiatement président du Conseil législatif, et les deux partis se réunirent pour lui donner un banquet. Ils ne pouvaient mieux montrer l'estime qu'ils avaient pour ses talents et son caractère. Tous ceux qui ont suivi les séances du Conseil législatif à cette époque, s'accordent à dire que M. Tessier était un président modèle. Bien renseigné sur la pratique parlementaire, doué d'un tact et d'un jugement qui ne se démentaient jamais, d'une apparence physique digne et imposante, d'une urbanité parfaite, il présida de manière à donner la dignité nécessaire aux délibérations du Conseil législatif.

Lors de l'établissement de la Confédération, il fut, comme les autres conseillers législatifs électifs les plus distingués, nommé sénateur par Sa Majesté. Il siégea au Sénat jusqu'en 1873 : mais il prit peu de part aux débats de ce corps, où son parti se trouvait dans une infime minorité.

En 1873, M. Tessier fut nommé juge de la Cour Supérieure. On peut dire que jamais il ne fut fait une meilleure nomination à la magistrature. M. Tessier avait toutes les qualités qu'on peut désirer chez un magistrat : une intégrité au-dessus du soupçon, une impartialité à toute épreuve, des connaissances générales hors du commun, une grande science du droit, un tact et un jugement hors ligne, une urbanité parfaite, et cette dignité personnelle dans le maintien et la conduite, qui contribue tant à relever le ton d'une cour de justice. Si les hommes étaient des anges, il importerait peu que ceux appelés à les juger fussent laids ou beaux, distingués ou vulgaires. Mais si les hommes étaient des anges, il n'y aurait besoin ni de tribunaux, ni de juges. Or les hommes sont influencés presqu'autant par le ton et la tenue d'un magistrat, que par sa science et son jugement. Lorsqu'on lit les arrêts de nos tribunaux, on est quelquefois étonné du peu de valeur des jugements rendus par des magistrats qui, de leur vivant, avaient une grande réputation. C'est que, souvent, cette réputation était dûe beaucoup plus à leur physique, à leur tenue et à leurs manières, qu'à leurs talents et à leurs connaissances.

Personne ne sera tenté d'attribuer à une pareille cause la grande réputation de M. le juge Tessier, car tous ceux qui ont pratiqué devant lui pourraient porter témoignage de l'étendue et de la sûreté de ses connaissances comme de sa sagacité.

Pendant qu'il était juge de la Cour Supérieure, il a eu à rendre un grand nombre de jugements importants. C'est pendant qu'il occupait cette position que nos tribunaux ont eu à mettre, pour la première fois,

en pratique la loi qui rend les tribunaux ordinaires juges des contestations d'élections parlementaires. Toutes sortes de questions constitutionnelles nouvelles et difficiles se sont présentées et, dans chaque cas, M. le juge Tessier s'est montré à la hauteur des circonstances. Pas un seul de ses jugements n'a été renversé. Le Barreau avait tant de confiance en son jugement que tous les avocats qui avaient des causes importantes étaient heureux de les voir venir devant lui.

Aussi, lorsqu'en 1875, une place à la Cour d'Appel devint vacante, par la nomination de M. le juge J.-T. Taschereau à la Cour Suprême, il n'y eut qu'une voix dans le public sur la convenance de la nomination de M. le juge Tessier pour la remplir.

A la Cour d'Appel, M. le juge Tessier déploya les mêmes qualités qu'au Barreau et à la Cour Supérieure. Il n'était pas de ces juges, qui croient toujours connaître mieux une cause que l'avocat qui en est chargé, ni de ceux qui ne peuvent écouter une plaidoirie sans donner des marques d'impatience aussi inconvenantes qu'elles sont fatiguantes. Si un avocat plaidait bien et l'intéressait, il le laissait voir par des marques d'approbation et des demandes d'explications sur les points qui paraissaient l'avoir surtout intéressé. Si, au contraire, comme cela arrivait quelquefois, un avocat était ennuyeux, diffus, embrouillé, s'il plaidait mal sa cause, au lieu de le lui dire brutalement, et même grossièrement, comme on a vu des juges le faire, il gardait un silence respectueux et digne.

Voilà, retracée bien rapidement, et d'une manière bien imparfaite, la carrière publique de M. le juge Tessier. Quant à sa vie privée, tous les citoyens de Québec peuvent en porter témoignage. Il avait eu l'avantage d'épouser une femme, modèle de l'épouse chrétienne, qui avait apporté le bonheur dans son foyer. Ceux qui ont eu l'honneur de jouir de leur large hospitalité, savent qu'il était impossible de voir une famille plus heureuse et dont les membres étaient plus attachés les uns aux autres que la leur. Le premier chagrin que M. le juge Tessier ait reçu de sa femme a été celui de la perdre. Il a été si affecté de ce coup, qu'il ne s'en est jamais complètement relevé.

Voilà l'homme que l'Université Laval a perdu. Modèle du citoyen et du père de famille, M. le juge Tessier a occupé à peu près toutes les positions auxquelles un homme peut chez nous être appelé par les suffrages de ses concitoyens et la confiance de sa Souveraine. Il les a remplies toutes avec honneur pour lui-même et pour sa famille, et avec avantage pour ses concitoyens et son pays.

Cours des facultés durant l'année 1892-93

—

COURS DE LA FACULTÉ DE THÉOLOGIE (1892-93)

PREMIER TERME

THEOL MORAL. (Jun.)—*De Actibus humanis. De Conscientia. De Peccatis.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. MORAL. (Sen.)—*De Pœnitentia. De Indulgentiis et Jubilæo.*— 5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

THEOL DOGM. (Jun.)—*De Divina Religione.* — 5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

THEOL. DOGM. (Sen.)—*De Deo Uno.*—3 h. P.M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

THEOL. DOGM. (Sen.)—*De Pœnitentia et Indulgentiis*—10½ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

JUS CANON. (Jun.)—*Institutiones.*— 10½ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

SCRIP. SACRA.—8½ h. A. M. Mercredi, Samedi.

HIST. ECCL. —8½ h. A. M. Mardi, Vendredi.

THEOL. PAST.— 10½ h. A. M. Jeudi.

ELOQ. SAC. — 8½ h. P. M. Mardi.

CONF. SPIR. —5 h. P. M. Dimanche.

SECOND TERME

THEOL. MORAL. (Jun.)—*De Virtutibus. De Legibus.*—3 h. P.M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi,

Theol. Moral. (Sen.) — *De Præceptis Decalogi.*— 5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

Theol. Dogm. (Jun.) — *De Traditione et Sacra Scriptura.*— 5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

Theol. Dogm. (Sen.)—*De Deo Uno.*—3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

Theo. Dogm. (Sen.) — *De Extrema Unctione. De Ordine.*— 10½ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

Jus. Canon. (Jun.) —*Institutiones.*— 10½ h. A. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

Scrip. Sacra.— 8½ h. A. M. Mercredi, Samedi.

Hist. Eccl. — 8½ h. A. M. Mardi, Vendredi.

Theol. Past. — 10½ h. A. M. Jeudi.

Eloq. Sac. —8½ h. P. M. Mardi.

Conf. Spir. —5 h. P. M. Dimanche.

TROISIÈME TERME

Theol. Moral. (Jun.)— *De Sacramentis in genere. De Censuris et Irregularitatibus.* — 3 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi et Samedi.

Theol. Moral. (Sen.)—*De Præceptis Ecclesiæ.* —5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi.

Theol. Dogm. (Jun.)—*De Ecclesia et Rom. Pontifice*— 5 h. P. M. Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi.

Theol. Dogm. (Sen.)— *De Deo Trino.*— 3 h. P. M. Tous les jours excepté le Jeudi.

Theol. Dogm. (Sen.) — *De Matrimonio.*— 10½ h. A. M. Tous les jours excepté le Jeudi.

Jus Canon. (Jun.) — *Institutiones.*—10½ h. A. M. Tous les jours excepté le Jeudi.

SCRIPT. SACRA. — 8½ h. A. M. Mercredi, Samedi.
HIST. ECCL. — 8½ h. A. M. Mardi, Vendredi.
CONF. SPIR. — 5 h. P. M. Dimanche.

COURS DE LA FACULTÉ DE DROIT (1892-93)

PREMIER TERME

M. F. LANGELIER. — Droit civil ———————— 8 h. A. M.
M. E. FLYNN. — Droit romain ———————— 9 h. A. M.
M. L.-P. SIROIS. — Droit administratif ———— 5 h. P. M.
M. A.-B. Routhier. — Droit international ——— Dans le cours du terme

DEUXIÈME TERME

M. J. FRÉMONT. — Droit civil ———————— 8 h. A. M.
M. E. FLYNN. — Droit romain ———————— 9 h. A. M.
M. T.-C. Casgrain. — Droit criminel ———— 9 h. A. M.
M. A. POULIOT. — Procédure civile ———— 5 h. P. M.

TROISIÈME TERME

M. F. LANGELIER. — Droit civil ———————— 8 h. A. M.
M. E. FLYNN. — Droit romain ———————— 9 h. A. M.
M. T.-C. Casgrain. — Droit criminel ———— 9 h. A. M.

COURS DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE (1892-93)

PREMIER TERME

M. SIMARD. — Ophtalmologie et Otologie. — 7.55 h. A. M., tous les jours jusqu'au 6 novembre.
M. LEMIEUX. — Clinique externe (Hôtel-Dieu). — 9 h. A. M., Mardi, Jeudi et Samedi (Octobre).
M. VALLÉE. — Clinique interne et gynécologique (Hôtel-Dieu). — 9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Octobre).

M. AHERN.— Clinique externe (Hôtel-Dieu).— 9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Novembre).

M. TURCOT.— Clinique interne et gyné cologiqne (Hôtel-Dieu). — 9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Nov. et Déc.).

M. CATELLIER.— Clinique externe (Hôtel-Dieu).— 9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Décembre).

M. SIMARD.— Clinique ophtalmologique et otologique.—(Hôtel-Dieu) 10 h. A. M. Mercredi.— (Dispensaire) 10 h. A. M. Jeudi.

M. LEMIEUX.— Anatomie descriptive —11 h. A. M. tous les jours.

M. VERGE.— Pathologie interne.— 11 h. A. M. tous les jours.

M. AHERN.—Anatomie pratique. —1.30 h. P. M. à 3.30 h. P. M. tous les jours depuis le 6 Nov.

M. HAMEL.— Histologie normale.— 2h. P. M. tous les jours jusqu'au 6 Nov.

M. SIMARD.— Physiologie.—3 h. P. M. tous les jours jusqu'au 6 Nov. et 4 h. P. M. tous les jours depuis le 6 Nov.

M. CATELLIER.— Path. externe.— 4 h. P. M. tous les jours.

M. VALLÉE.—Tocologie.— 5. h. P. M. tous les jours jusqu'au 6 Nov. et 7.55 h. A. M. depuis le 6 Nov.

M. VALLÉE.— Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde). —Sur avis spécial.

M. VALLÉE.— Clinique des Maladies des enfants (Hosp. de la Charité).— Sur avis spécial.

M. AHERN.—Clinique des Maladies des vieillards (Hosp. Ste-Brigitte).— Sur avis spécial.

N. B.— Clinique interne et externe (Dispensaire) 10.10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.
Chimie : voir *Faculté des Arts*.

DEUXIÈME TERME

M. VALLÉE.— Tocologie.— 7.55 h. A. M. tous les jours.

M. Hamel.— Histologie pathologique.— 9 h. A. M. tous les jours jusqu'au 15 Février.

M. Brochu.— Hygiène.— 9 h. A. M. depuis le 15 Février.

M. Lemieux.— Clinique externe (Hôtel-Dieu).— 9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Janvier).

M. Ahern.— Clinique externe (Hôtel-Dieu).— 9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Février).

M. Catellier.— Clinique externe (Hôtel-Dieu).— 9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Mars).

M. Verge.— Clinique interne et gynécologique (Hôtel-Dieu). — 9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Janvier et Février).

M. Vallée.— Clinique interne et gynécologique (Hôtel-Dieu). 9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Mars).

M. Simard.— Clinique ophtalmologique et otologique—(Hôtel-Dieu) 10 h. A. M. Mercredi.— Dispensaire) 10 A. M. Jeudi.

M. Lemieux.— Anatomie descriptive.— 11 h. A. M. tous les jours.

M. Verge. Pathologie interne.— 11 A. M. tous les jours.

M. Ahern.— Anatomie pratique.— 1.30 h. P. M à 3.30 h. P. M. tous les jours jusqu'au 11 Mars.

M. Ahern.— Médecine opératoire.— 1.30 h. P. M. à 3.30 h. P. M. tous les jours depuis le 11 Mars.

M. Simard.— Physiologie.— 4 h. P. M. tous les jours jusqu'au 22 Janvier.

M. Simard — Pathologie générale.— 4 h. P. M. tous les jours depuis le 22 Janvier.

M. Catellier.— Pathologie externe.— 4 h. P. M. tous les jours.

M. Turcot.— Matière médicale.— 5 h. P. M. tous les jours jusqu'au 5 Mars.

M. Lavoie.— Toxicologie.— 5 h. P. M. tous les jours depuis le 5 Mars.

M. Vallée.—Clinique de Tocologie (Hospice de la Miséricorde). — Sur avis spécial.

M. Vallée.—Clinique des Maladies des enfants (Hospice de la Charité).— Sur avis spécial.

M. Ahern.—Clinique des Maladies des vieillards (Hospice Ste-Brigitte).—Sur avis spécial.

N. B. Clinique externe et interne (Dispensaire) 10.10 A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

Chimie : Voir *Faculté des Arts.*

TROISIÈME TERME

M. Lemieux.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Mardi, Jeudi, et Samedi (Avril).

M. Ahern.—Clinique exterue (Hôtel-Dieu).— 9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Mai).

M. Catellier.—Clinique externe (Hôtel-Dieu).—9 h. A. M. Mardi, Jeudi et Samedi (Juin).

M. Vallée.— Clinique interne et gynécologique (Hôtel-Dieu). —9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Avril).

M. Turcot.— Clinique interne et gynécologiqne (Hôtel-Dieu). —9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Mai).

M. Verge.— Clinique interne et gynécologique (Hôtel-Dieu).— 9 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi (Juin).

M. Simard.— Clinique ophtalmologiqne et otologique (Hôtel-Dieu).— 10 h. A. M. Mercredi.— (Dispensaire) 10 h. A. M. Jeudi.

M. Hamel.— Histologie pathologique.—10 h. A. M. tous les jours.

M. Brochu.— Hygiène.— 11 h. A. M. tous les jours.

M. Simard.— Pathologie générale.—4 h. P. M. tous les jours.

M. Lavoie.— Toxicologie.— 5 h. P. M. tous les jours.

M. Vallée.—Clinique de Tocologie.—(Hospice de la Miséricorde).—Sur avis spécial.

M. Vallée.—Clinique des Maladies des enfants (Hospice de la Charité.)—Sur avis spécial.

M. Ahern.—Clinique des Maladies des vieillards (Hospice Ste Brigitte).—Sur avis spécial.

M. Brochu.—Clinique des Maladies des enfants (Hôpital du Sacré-Cœur).— Sur avis spécial.

N. B.—Clinique externe et interne (Dispensaire) 10.10 h. A. M. Lundi, Mercredi et Vendredi.

Botanique : voir *Faculté des Arts.*

COURS DE LA FACULTÉ DES ARTS (1892-93)

PREMIER TERME

Minéralogie et Géologie.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours (excepté le Jeudi) jusqu'au 15 Octobre.

Physique.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours (excepté le Jeudi) après le 15 Octobre.

Géométrie.—8 h. A. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Arithmétique et Algèbre.—2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Philosophie : Logique.—9 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Théologie naturelle.— 3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Chimie inorganique, générale, médicale et biologique.—8 h. A. M. tous les jours.

DEUXIÈME TERME

Chimie organique, générale, médicale et biologique.—8. A. M. tous le jours.

Physique.—9 h. A. M. et 2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Algèbre.— 2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Géométrie et Trigonométrie.—8 h. A. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Métaphysique.—9 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Philosophie morale.—3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

TROISIÈME TERME

Botanique.—8 h. A. M. tous les jours, excepté le Jeudi après le 1er Mai.

Algèbre et Géométrie.—2 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Astronomie.—8 h. A. M. tous les jonrs excepté le Jeudi.

Métaphysique.—9 h. A. M. et 3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Philosophie morale.— 3 h. P. M. tous les jours excepté le Jeudi.

Elèves et autres Etudiants admis à suivre les cours à Québec (1)

1° FACULTÉ DE THÉOLOGIE (2)

ANNÉE 1891-92

MM. Bergeron, Nap.-Wilfrid, *Saint-Boniface, Man.*
Bernard, Eugène, *Québec.*
Blanchet, Odilon, *Québec.*
Blaquière, Jérémie, *Charlottetown, I. P. E.*
Boulet, Jos.-Aug.-Onésiphore, *Québec.*
Chamberland, Jos.-Emile-Lazare, *Québec.*
Cinq-Mars, Joseph, *Québec.*
Cohalan, James-H., *St-Jean, N.-B.*
Couture, Louis, *Québec.*
Deschênes, Silvio, *Québec.*
Desrochers, J.-P.-Chrysologue, *Québec.*
Dorion, Hégésippe, *Québec.*
Duchesneau, Louis, *Québec.*
Dugal, Félix, S. B., *Québec.*
Dumas, Théoph.-Magloire-Ulric, *Québec.*
Dupuis, Odilon, *Québec.*
Fillion, Philéas, A. B., *Québec.*
Finn, William, *Havre-de-Grâce, Terreneuve.*
Fiset, Lous.-N., *Québec.*
Forbes, Frédéric.-D., *Halifax, N.-E.*
Fournier, Jos.-Cyrille, *Québec.*
Gallagher, Daniel, *St-Jean, N.-B.*
Gariépy, Napoléon, A. B., T. L., *Québec.*
Hébert, Pierre, A. B., *Québec.*
Hogan, Patrick, T. B., *Charlottetown, I. P. E.*
Houde, Edouard, *Québec.*
Jenkins, Télesphore,
Lacasse, J.-P.-Arthur, *Québec.*
Lamontagne, Pierre-Alphonse, *Québec.*
Langlais, Jos-Alphonse, *Québec.*
Langlois, Eutrope, *Grand Rapids, E. U.*
Leclerc, Pierre, S. B., *Québec.*
Lemay, Jos.-Albert, *Québec.*
Lévesque, Jos.-Pant., *Québec.*
Martin, Bernard-Edouard, *Québec.*

(1) Les noms des élèves de la Succursale de Montréal se trouvent dans un Annuaire spécial publié à Montréal.

(2) Les noms de lieux, dans la faculté de Théologie, indiquent les diocèses.

MM. McDonald, R.-A., *Charlottetown, I. P. E.*
McDugall, Alex.-J., *Charlottetown, I. P. E.*
McPherson, Hugh, *Antigonish, N.-E.*
Michaud, Louis-Jos.-David-Hermas, *Québec.*
O'Brien, Thomas, *Ogdensburg, E.-U.*
O'Neil, Andrew, *St-Jean, N.-B.*
Pâquet, Edouard, *Québec.*
Paradis, J.-Benjamin, *Québec.*
Paré, Alfred, A. B., *Québec.*
Picher, Ludger, *Québec.*
Plante, Omer, A. B., *Québec.*
Roy, Arsène, A. B., *Québec.*
Roy, J.-Camille, *Québec.*
Ryan, John, *St-Jean, N.-B.*
Scanlan, Thomas, *Peterborough, Ont.*
Simard, Adolphe, *Québec.*
Simard, Arthur, *Québec.*
Thibaudeau, Joseph, *Québec.*
Veilleux, Joseph, A. B., *Québec.*
Veilleux, Joseph-Odilon, A. B., *Québec.*

2° FACULTÉ DE DROIT

1891-92

MM. Brodie, W.-A., A. B., *Québec.*
Chabot, J., L. B., *Lévis.*
Chaloult, P., *Kamouraska.*
Clapperton, J., *Maria.*
Delâge, C., A. B., LL. B., *Québec.*
Fortin, T., *Québec.*
Flynn, W., L. B., *Gaspé.*
Fiset, R., S. B., *Rimouski.*
Frenette, J., A. B., *Malbaie.*
Gelly, E., *Lévis.*
Labruère, R.-M. de., L. B., *St-Hyacinthe.*
Lachance, A., *Québec.*
Lane, J.-A., A. B., Hull.
Pageot, T., LL. B., *Ancienne-Lorette.*
Pelletier, A., S. B., *Québec.*
Richard, A., *Walton.*
Rouleau, P.-E., L. B., *Ste-Claire.*
Smith, C., *Québec.*
Smith, F., *Québec.*
Sylvestre, E., LL. B., *St-Barthélemi.*
Tessier, A., S. B., *Chicoutimi.*
Vachon, V., L. B., *St-Hyacinthe.*
Verret, H., *Québec.*
Vézina, E., L. B., *St-Joseph, Beauce.*

Beaudoin, R.-T., *Assomption.*
Belleau, L.-J., *Québec.*
Bérubé, L., *Québec.*
Cantin, P., *St-Romuald.*

MM. Carrier, L.-N., *Lévis.*
Crépault, E., *Arthabaska.*
Davidson, W., *Québec.*
Demers, L., *St-Henri de Lauzon.*
Drolet, E., *Ancienne-Lorette.*
Gravel, P., *Arthabaska.*
Hould, L., *Trois-Rivières.*
Noël, J., *Inverness.*
Morisset, C., *Québec.*
Morrisson, W., *Québec.*
Pariseault, A., *Québec.*
Rousseau, A., *St-Hugues.*
Salaberry, R. de., *L'Assomption.*

3° FACULTÉ DE MÉDECINE

1891-92

MM. Bédard, A., M. D., *Charlesbourg.*
Blais, M., M. B., *St-Vallier.*
Bolduc, E., L. B., *Québec.*
Bossé, J.-F.-X , A. B., *St-Onésime.*
Boulanger, F., A. B., *Ste-Agathe de Nelson.*
Bourget, J., M. D., *Lévis.*
Brindamour, E., M. B., *St-Prime.*
Cantin, N., M. B., *St-Romuald.*
Coderre, A., M. D., *Sherbrooke.*
Cyr, E., *Maria.*
Deschênes, B.-M., S. B , *Kamouraska.*
Deschènes, S., *Ste-Anne Lapocatière.*
Dion, J., *L'Islet.*
Drouin, A., *Québec.*
Dubord, T , M. D., *Champlain.*
Garneau, A , M. B., *Ste-Croix.*
Gauvreau, J., L. B., *Rimouski.*
Gélinas, B., *St-Barnabé.*
Jobin, A., S. B., M. B., *Québec.*
Lacroix, W., M. D.. *St-Antoine.*
Leclerc, J., L. B., M. B., *Ste-Hénédine.*
Lessard, A., S. B., *St-Joachim.*
Lucier, M.-A., *Gaspé.*
Marcotte, A., M. D., *Ste-Anne de Lapérade.*
Martin, E., L B., *Rimouski.*
Mathieu, E.. M. B., *Québec.*
Morin, E., *Québec.*
Pâquet, E., A. B., M. D., *St-Apollinaire.*
Rancourt, C.-G., M. B., *St-George, Beauce.*
Richard; J., A. B., *St-Maurice.*
Rousseau, A., A. B., *St-Casimir.*
St-Germain, J.-E., *Nicolet.*

Bédard, J., M. B., *Charlesbourg.*
Bernier, D., *Lévis.*
Blondin, E., M. B., *Bécancour.*

MM. Blouin, A., M. D., *Québec.*
Boisvert, C., M. D., *Québec.*
Boulanger, P., M. B., *Ste-Agathe de Nelson.*
Brousseau, D., M. B., *Québec.*
Chicoine, E., M. D, *St-Pie.*
Clark, A., *Québec.*
Coderre, J.-U., M. D., *St-Hugues.*
Crispo, P., *Chéticamp.*
D'Argy, S., *New-Carlisle.*
De Blois, C., M. D., *Québec.*
Delisle, J.-B., M. D., *Fall-River.*
Demers, J., *St-Henri de Lauzon.*
Dolbec, P., M. D, *Québec.*
Dorion, J., M. B., *Québec.*
Dufresne, A., *Deschambault.*
Dussault, J., *St-David.*
Fiset, H., *Québec.*
Fiset, Léon, *Québec.*
Fiset, Ls, *Ancienne-Lorette.*
Fréchette, A., M. B., *St-Nicolas.*
Fortin, H., *Lambton.*
Gagnon, G., *Lévis*
Giguère, J.-O., *Québec.*
Girouard, S., M. D., *Woonsocket, R. I.*
Labrecque, A., *Québec.*
Lapierre, A., M. D., *Québec.*
Lapointe, J., M. D., *Malbaie.*
Lasnier, C., *Lévis.*
Lessard, Al., *Québec.*
Marquis, J, *Kamouraska.*
Martineau, E., M. D., *Québec.*
McCormick, P., M. D., *Québec.*
Paradis, R., M. B., *Québec.*
Paré, H., *Nicolet.*
Plante, A., *Québec.*
Poliquin, O., *Portneuf.*
Russell, H., *Québec.*
Roy, A., *Lévis.*
Savard, A., M. D., *Eboulements.*
Sirois, L.-P., *Lévis.*
Tardif, N., *Québec.*
Tremblay, J., *Eboulements.*
Turcot, G., M. D., *Québec.*
Turgeon, N., *Fall-River.*
Vézina, E., *St-Joseph, Beauce.*
Vézina, V., *Ile-aux-Grues.*

PHARMACIE

MM. Fecteau, A., *Québec.*
Lemieux, A., *Québec.*
Lemieux, J., *Québec.*
Power, J., *Québec.*
Robidoux, E., *Montréal.*

4° FACULTÉ DES ARTS

ANNÉE 1891-92

MM. Beaulieu, J., *Ste-Thérèse.*
Cantin, P., *St-Romuald.*
Caron, A , *Ottawa.*
Garneau, J., *Québec.*
Garneau, P., *Québec.*
Lamère, G., *Québec..*
Langelier, G., *Québec.*
Lesage, J., *Québec.*
Mousseau, J.-A., *Rimouski.*

Casgrain, B., *Québec.*
Delaney, W., *Québec.*
Larose, A., *Arthabaska.*
Mainville, J., *Montréal.*
Roy, F , *Lévis.*

Sont aussi censés être élèves de la faculté des Arts les élèves en Médecine de première et de seconde année, pour la Chimie et la Botanique ; ainsi que les élèves des deux années de Philosophie du Petit Séminaire de Québec, pour tout le cours.

Grands Séminaires affiliés

L'affiliation des Grands Séminaires à l'Université Laval consiste dans l'acceptation, par l'Évêque du diocèse, de certains points fondamentaux qui servent de base à l'obtention des degrés en Théologie. Les élèves des Grands Séminaires affiliés peuvent obtenir le titre de Bachelier en Théologie en subissant avec succès un certain nombre d'examens trimestriels dans leur propre Grand Séminaire.

Le Grand Séminaire de Québec, comprenant tous les étudiants en Théologie qui sont sous sa juridiction ou qui en suivent les cours.—*Québec.*

Le Grand Séminaire du Collège de Sainte-Anne. —*Sainte-Anne de la Pocatière.*

Le Grand Séminaire de Rimouski.— *Rimouski.*

Le Grand Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal.— Ce Grand Séminaire, devenu la section montréalaise de la faculté de Théologie de l'Université Laval, a aussi tous les privilèges des Grands Séminaires affiliés.— *Montréal.*

Le Grand Séminaire de Chicoutimi.— *Chicoutimi.*

Collèges affiliés

Pour être affilié à l'Université Laval, un collège doit 1° enseigner *au moins* les matières nécessaires pour mettre les élèves en état de se présenter aux épreuves du Baccalauréat et de l'Inscription dans la faculté des Arts ; 2° exiger, comme sanction générale, que ses élèves subissent l'examen des Lettres après la Rhétorique, et l'examen des Sciences et de la Philosophie, après les deux années de Philosophie.

Le Petit Séminaire de Québec, *Québec*.— Supérieur, Mgr Benjamin Pâquet, Prot. Apost., A. B., T. D.

Le Séminaire de Nicolet, *Nicolet*.— Supérieur, Révérend M. G. Proulx.

Le Collège de Sainte-Anne, *Sainte-Anne de la Pocatière*.— Supérieur, Mgr Ch Poiré, Camérier d'honneur de Sa Sainteté.

Le Petit Séminaire de Sainte-Thérèse, *Sainte-Thérèse de Blainville*.— Supérieur, Révérend M. A. Nantel, A. M.

Le Séminaire des Trois-Rivières, *Trois-Rivières*.— Supérieur, Révérend M. Louis Richard, Chanoine.

Le Petit Séminaire de Saint-Germain de Rimouski, *Rimouski*.— Supérieur, Révérend M. R.-Ph. Sylvain.

Le Petit Séminaire de Chicoutimi, *Chicoutimi*.— Directeur, Révérend M. E. Lapointe, A. M.

Le Petit Séminaire de Sherbrooke, *Sherbrooke*.— Supérieur, Révérend M. J.-L.-H. Roy.

Le Collège de Lévis, *Lévis*.— Supérieur, Révérend M. F.-N. Fortier, S. B.

Le Petit Séminaire de Saint-Hyacinthe, *Saint-Hyacinthe*.— Supérieur, Révérend M. A. Dumesnil.

Le Petit Séminaire de Monnoir, *Sainte-Marie de Monnoir*.— Supérieur, Révérend M. F.-X. Jeannotte.

Le Collège de L'Assomption, *L'Assomption*.— Supérieur, Révérend M. Ferréol Dorval, V. F.

Le Collège Joliette, *Joliette*.— Supérieur, Révérend M. C. Beaudry, C. S. V., V. F.

Le Collège Saint-Laurent, *Saint-Laurent*, près Montréal.— Supérieur, Révérend Père G.-A. Dion, C. S. C.

Le Collège Bourget, *Rigaud*.—Directeur, Révérend M. O. Joly, C. S. V.

Le Collège de Montréal, *Montréal*.— (Séminaire des Philosophes, Directeur, M. l'abbé Lelandais, P. S. S. ; Petit Séminaire, Directeur, M. l'abbé Delavigne, P. S. S.)

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ

PENDANT L'ANNÉE 1891-92

DOCTEUR EN PHILOSOPHIE

M. l'abbé P.-H.-A. Bernier.

DOCTEURS EN MÉDECINE

MM. A. Villeneuve, *avec grande distinction, Q.*
A. Lavallée, *M.*
D.-E. Archambault, *Q.* (1886)
J.-D. Lemay, *M.*
S. Dérome, *M.*
A.-H. Bellerose, *avec grande distinction, M.*
W. Morin, *avec grande distinction, M.*
J.-C.-A. Daigle, *avec grande distinction, M.*
J.-P. Godbois, *avec grande distinction, M.*
R.-O. Laurier, *avec grande distinction, M.*
A. Fontaine, *avec grande distinction,* M.
J.-S.-M.-A. Ethier, *avec grande distinction, M.*
D.-V. Landry, *avec grande distinction, M.*
J.-A. Brien, *avec grande distinction, M.*
C.-O. Leblanc, *avec grande distinction, M.*
R. Beaudry, *avec grande distinction, M.*
F. Lefils, *avec grande distinction, M.*
J. Arrault, *avec grande distinction, M.*
E.-P. Benoit, *avec distinction, M.*
L.-J. Trudeau, *avec distinction, M.*
J.-A.-E. Beaudoin, *avec distinction, M.*
L. Bergevin, *avec distinction, M.*
J.-A. Lapierre, *avec distinction, M.*
A.-J.-H. Levasseur, *avec distinction, M.*
W. Gauthier, *avec distinction, M.*
R. Gervais, *avec distinction, M.*
J.-A. Ranger, *avec distinction, M.*
A. Charbonneou, *avec distinction, M.*
J.-M.-A. Gravel, *avec distinction,* M.
A. Hudon, *avec distinction, M.*
E.-A. Bessette, *avec distinction, M.*
O. Paiement, *avec distinction, M.*
J. Brunette, *M.*
F. Plourde, *M.*
A.-C. Forest, *M.*
J.-G.-H. Lapointe, *M.*
C.-E. Lapointe, *M.*
E.-G. Dagenais, *M.*
J.-P.-M. Pichette, *M.*
E.-E. Bourbonnais, *M.*
A. Guertin, *M.*

MM. H. Gaboury, *M.*
D. Ladouceur, *M.*
S. Lebœuf, *M.*
H. Picard, *M.*
J.-C. Prieur, *M.*
F.-X. Plouffe, *M.*
J.-T. Toutant, *M.*
O.-D. Duckett, *M.*
G.-A, Coderre, *Q.*
J.-A. Blouin, *Q.*
S.-J. Girouard, *Q.*
J.-B. Delisle, *Q.*
C.-N. de Blois, *avec distinction, Q.*
W. Lacroix, *Q.*
E.-G. Martineau, *Q.*
P.-P. McCormick, *avec distinction, Q.*
C.-E. Boisvert, *avec distinction, Q.*
E.-M.-A. Savard, *Q.*
F.-X.-P. Dolbec, *Q.*
C.-A. Lapierre, *Q.*
E. Pâquet, *avec grande distinction, Q.*
J.-E.-L. Miller, *Q.*
A. Bédard, *Q.*
G.-G. Turcot, *Q.*
E. Chicoine, *avec grande distinction, Q.*
A. Marcotte, *Q.*
A. Lapointe, *Q.*
J.-U. Coderre, *avec grande distinction, Q.*
B.-E. Lahaye, *M.*
J.-A. Fortin, *M.*

LICENCIÉS EN THÉOLOGIE

MM. E. Auclair, *avec distinction, M.*
H.-P. MacPherson, *avec grande distinction, Q.*

MAITRES ÈS ARTS

M. l'abbé J. Caron, *Man.*
M. l'abbé A.-O. Papillon, *Nic.*
M. l'abbé Z. Lahaye, *Nic.*

INGÉNIEURS CIVILS

MM. J.-O. Delisle, *avec grande distinction, M.*
P.-A. Faribault, *avec distinction, M.*
P.-E. Parent, *avec distinction, M.*

BACHELIER EN THEOLOGIE

MM. E. Auclair. *M.*
H.-P. MacPherson, *Q.*

BACHELIER EN DROIT CANON

M. E.-A. Simard, *Q.*

BACHELIER EN DROIT

MM. J. Lussier, *M.*
G.-A. Bourdeau, *M.*
P.-C. Lacasse, *M.*
P.-P. Fiset, *Q.*
H.-T. Pageot, *Q.*
L.-A.-E. Germain, *M.*
W.-J. Proulx, *M.*
M.-O. Routhier, M.
J.-M. Bourgeois, *M.*
L.-A. Hénault, *M.*
J.-N. Prud'homme, *Q.*
C.-F. Delâge, *Q.*
E. Gély, *Q.*
D. McAvoy, *Q.*
J.-G. de la Durantaye, *M.*
C.-U. Laurendeau, *M.*
L.-E. Bernard, *M.*
V. Martineau, *M.*
L. Masson, *M.*
A. Marchildon, *Q.*
L. Coderre, *M.*
E. Primeau, *M.*
M. O'Bready, *M.*
J.-O. Fournier, *M.*

BACHELIERS EN MÉDECINE

MM. O. Chènevert, *M.*
J.-D. Lemay, *M.*
J.-A. Champagne, *M.*
C.-H. Godin, *M.*
L.-A.-H. Dufresne, M.
A. Duhamel, *M.*
J.-E. Blondin, Q.
F. Boulanger, *Q.*
Ls-A. Lessard, *Q.*
Z. Dussault, *Q.*
L.-Z.-N. Fiset, *Q.*
J.-C. Marquis, *Q.*
R.-L.-O. Poliquin, Q.
V.-A. Vézina, *Q.*
G. Gagnon, *Q.*
Emery St-Germain, *Q.*
J.-P. Sirois, *Q.*

BACHELIERS ES ARTS

MM. J.-C. Magnan, *Jol.*
C.-Z. Lapointe, *Jol.*
J.-C.-L. Meunier, *Jol.*
J.-W.-D. Denis, *Jol.*
J. Richard, *T.-Riv.*
J. Bourgeois, *T.-Riv.*
E. Gélinas, *T.-Riv.*
E. Provancher, *T.-Riv.*
A. Dorais, *Nic.*
O. Dorais, *Nic.*

MM. J.-S.-H. Bruneau, *Nic.*
A. Marcotte, *Ste-T.*
A. Wilson, *Ste-T.*
J. Monette, *Ste-T.*
D. Danis, *Bour.*
C. Campeau, *Bour.*
L. Perron, *Monn.*
A. Lane, *Ass.*
R. de Salaberry, *Ass.*
O. Sénécal, *Ass.*
D. Gauthier, *Ass.*
A. Rivet, *Ass.*
D. Hughes, *St-L.*
M. Hart, *St-L.*
J. Mullen, *St-L.*
T.-F. Heffernan, *St-L.*
N. Garcean, *St-L.*
J. Brazeau, *St-L.*
A.-P. Simard, *Rim.*
E. Cyr, *Rim.*
D. Lecavallier, *St-L.*
J.-M.-A. Bourbeau, *M.*
W.-J.-A. Derome, *M.*
J.-R. Barrière dit Langevin,
J.-E. Lamoureux,
L.-J.-D.-H. Michaud, *Lév.*
D. Gillies, *Q.*
E. Devlin, *Jés.*
A. Décary, *Jés.*
H. Cimon, *Jés.*
J. Brisset, *Jés.*
P. Côté, *Jés.*
P. Trudel, *Jés.*
J. Morin, *Jés.*
J. Poulin, *Q.*
C. St-Amant, *Q.*
Elzéar Roy, *St-L.*
Alfred Verdon, *St-L.*
J.-A.-P. St-Germain, *M.*
E. St-Jacques, *St-Hyac.*
J. Cournoyer, *Jol.*
C.-H. Lavallée, *Jol.*
L. Léger, *Jol.*
A. Robillard, *Bour.*
H. Girouard, *Ste-Th.*
A.-L. Gosselin, *Sher.*

BACHELIERS ÈS LETTRES

MM. J.-A.-S. Lavallée, *Jol.*
D.-L. Richard, *Jol.*
C. Lamothe, *T.-Riv.*
J. Richard, *T.-Riv.*
T. Beaudoin, *T.-Riv.*
L.-A. Dumesnil, *St-H.*
C. Vermet, *St-L.*
E. Hébert, *St-L.*
J.-U. Viau, *St-L.*
A. Hudon, *St-L.*
J. McCarthy, *St-L.*
J. McGee, *St-L.*

A. Mondor, *St-L.*
J.-A. Clapperton, *Rim.*
E. Joseph, *Jés.*
E. Peltier, *Jés.*
A. Valois, *Jés.*
L. Sicotte, *Jés.*
O. Savard, *Q.*
E. Lelaidier, *T.-Riv.*
E.-D. Tétreau, *St-Hyac.*
A.-E. Côté, *St-Hyac.*
J.-B. Archambault, *St-Hyac.*

BACHELIERS ÈS SCIENCES

MM. L. Prince le Bœuf, *Ste-T.*
E. Auclair, *Ste-T.*
A. Dubreuil, *St-H.*
H. Jasmin, *St-H.*
A. Lavimodière, *St-H.*
Z. Cordeau, *St-H.*
P. Morissette, *St-H.*
L.-O. Deslandes, *Mon.*
I.-L. Perron, *Mon.*
C.-B. Rouleau, *Rim.*
G.-A. Côté, *Sher.*
A. Tessier, *Chic.*
P.-E. Rouleau, *Ste-A.*
J.-A. Lortie, *Q.*
E. Dubeau, *Jés.*
P. Ostiguy, *Jés.*
H. Boisvert, *Q.*
F. Vincent, *Q.*
R. Guay, *Q.*
E. Darveau, *Q.*
A. Morisset, Q.
A. Comeau, *T.-Riv.*
G. Normand, *T.-Riv.*
G. Bourgeois, *T.-Riv.*
A.-E.-F. Godreau, *Ass.*
J.-M. Boucher, *Jol.*
L.-A.-A. Rivet, *Jol.*
J.-A. Moreau, *Jol.*
J.-A.-A. Dostaler, *Jol.*
P.-Z. Bernier, *Jol.*
J.-A. Sylvestre, *Jol.*
L. de G. Belzile, *Rim.*
L. Chalifoux, *St-Hya.*
O. Ledoux, *St-Hya.*
J.-A.-G. Ducharme, *Jol.*

MÉDECINE VÉTÉRINAIRE

BACHELIERS

MM. J. Doré, *M.*
A. Dufresne, *M.*
G. Boyer, *M.*
L. Belisle, *M.*
G. Brault, *M.*

A. Cyr, *M.*
A. Caza, *M.*
I. Prud'homme, *M.*
T. Laurin, *M.*
E. Laurin, *M.*
C. Gouin, *M.*
A. Gaudry, *M.*
C.-A. Descary, *M.*
E. Janelle, *M.*
L.-G. Tassé, *M.*
H. Guy, *M.*

DOCTEURS

D. Généreux, *M.*
Z. Dufresne, *M.*
A. Caza, *M.*
C. Gouin, *M.*
A. Gaudry, *M.*
C.-A. Descary, *M.*
E.-L. Laurier, *M.*
L.-J. Tassé, *M.*
T. Laurin, *M.*
E. Janelle, *M.*
J. Meldrum, *M.*

PRIX ET MEDAILLES

décernés à la fin de l'année académique 1891-92

FACULTÉ DE THÉOLOGIE

Lieux théologiques

1er prix.—D. Gallagher.
2d " J.-O. Veilleux.

Droit canon et théologie morale (traités généraux)

1er prix.—D. Gallagher.
2d " J.-A. Langlais.

Histoire ecclésiastique

Prix.—J.-A. Langlais.

Ecriture sainte

Prix.—A. McDougall.

Théologie morale (cours supérieur)

1er prix.—A. O'Neill.
2d " J.-C. Roy.

Théologie dogmatique (de Gratia)

1er prix.—C. Roy.
2d " B. Paradis.

Théologie dogmatique (de Sacramentis)

1er prix.—C. Roy.
2d " H.-B. MacPherson.

FACULTÉ DE DROIT

MÉDAILLES STANLEY

Médailles données par Son Excellence le Gouverneur-Général, lord Stanley de Preston, pour un concours écrit sur toutes les parties de l'enseignement du Droit entre les élèves de troisième année, à Québec.

Médaille d'or, M. C.-F. Delâge.

MÉDAILLE ANGERS

Médaille d'argent donnée par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, l'hon. A.-R. Angers, et décernée à l'élève qui a subi les meilleurs examens de terme pendant ses trois années d'étude de Droit civil, à Québec.

Médaille obtenue par M. C.-F. Delâge.

MÉDAILLES TESSIER

Médailles fondées par les héritiers de l'honorable Juge Tessier, et destinées à encourager le travail habituel dans la faculté de Droit, à Québec, pendant tout le cours d'étude.

Médaille d'argent, M. C.-F. Delâge.
Médaille de bronze, M. E. Sylvestre.

FACULTÉ DE MÉDECINE

PRIX MORRIN

1ère année.—1er prix.—M. A. Rousseau.
2d " M. Alp. Lessard.

2de année.—1er prix.—M. F. Boulanger.
2d " M. A. Lessard.

3ème année.—1er prix.—M. E. Mathieu.
2d " MM. J. Dorion et A. Jobin, *ex æquo*.

4ème année.—1er prix.—M. T. Dubord.
2d " M. A. Blouin.

FACULTÉ DES ARTS

PRIX VALOIS

Prix accordés par M. l'abbé Valois aux deux premiers bacheliers ès arts à Québec et aux deux meilleures compositions de philosophie faites par les élèves de première année.

1er bachelier ; 1er prix : J. Poulin.
2d bachelier ; 2ème prix : C. St-Amant.
***En Philosophie :* 1er prix : F. Roy.**
2d prix : B. Michaud.

PRIX DU PRINCE DE GALLES

(depuis qu'il n'est plus attaché au Baccalauréat ès Arts.)

RHÉTORIQUE.

Messieurs

1873—Alfred Cloutier, Q.
1874—Joseph Lemaître, N.
1875—Alphonse Lemieux, Q.
1876—Achille Routhier, Q.
1877—Gilbert Miville, S.-A.
1878—Gaudiose Brousseau. Q.
1879—Alphonse Bernier, L.
1880—L.-M. Gérin, N.
1881—William-J. Kelly, S.-L.
1882—Louis Fortier, Q.

Messieurs

1883—Thomas Lefebvre, Q.
1884—Napoléon Laflamme, Q.
1885—Adalbert Guillot, Q.
1886—Pierre Bouffard, Q.
1887—Elias Roy, L.
1888—Aurèle Nadeau, L.
1889—Albert Dorais, Nic.
1890—D. Lalame, Mont.
1891—Louis Boyer, Mont.
1892—Ernest Nadeau, Lévis.

PHILOSOPHIE

Messieurs

1875—Ls-Félix Pinault, R.
1876—Félix Landry, Q.
1877—Henri Gouin. Q.
1878—Alphonse Corriveau, N.
1879—Philippe Bérubé, R.
1880—Edouard Baril, N.
1881—Ovide Côté, R.
1882—Théodule Blais, Q.
1883—Clovis Arsenanlt, Q.

Messieurs

1884—Ernest Devoy, N.
1885—Eugène Gélinas, N.
1886—Joseph Guérard, Q.
1887—John McGrath, Univ.
1888—Pierre Bouffard, Q.
1889—Elias Roy, L.
1890—Hermann Pelletier, S.-A.
1891—Oscar Dorais, Nic.
1892—Émile Langlais, S.-A.

Voici la liste des élèves qui ont eu droit de concourir pour les Prix du Prince de Galles, au dernier concours. Les élèves marqués d'un astérisque n'ont pas concouru.

RHÉTORIQUE.

Messieurs

Ernest Nadeau, Lévis, *Prix*.
Alphonse Gravel, Nic.
L.-Alph. Smith, Nic.
Arthur Godbout, Q.
Bourbeau Rainville, Nic.
J.-B.-Henri Latour, S.-T.
Joseph Paradis, Q.
Léon Laflamme, Q.
Joseph Hallé, Lév.
Alfred Nantel, S.-T.
L.-Ph. Dupré, Monn.
L.-H.-Phil. Desjardins, Mont.
Gerald McShane, Mont.
Jules Gervais, S.-A.
L.-A. Delvecchio Seers, Mont.
J.-B. Ouellet, Mont.
Henri Dumas, Chic.
Joseph Léonard, Rim.

Messieurs

Jos.-A. Lamoureux, Mont.
Robert Taschereau, Q.
Joseph Geoffrion, S.-T.
Uldéric Tremblay, Chic.
J.-B.-T. Caron, Bour.
Jos.-Oct. Comtois, Jol.
Alfred Létourneau, Lév.
Adélard Gaudet, Nic.
J.-Thos Pintal, T.-R.
Thomas Tremblay, Chic.
Jean Bergeron, Chic.
Oscar Ayotte, T.-R.
* L.-J. Laferrière, S.-H.
* Arthur Bissonet, S.-H.
* Arthur Tremblay, S.-H.
* Émile Chartier, S.-H.
* Olivier Peloquin, S.-H.
* Ludger Girard, S.-H.

MESSIEURS

* Albini Messier, S.-H.
* Evariste Brassard, Ass.
* Eugène Roussin, Ass.
* Ls-Phil. Geoffrion, Ass.
* Michel Beaudoin, Ass.
* Arcade Ethier, S.-T.
* Joseph Verschelden, S.-T.
* Albert Benoit, S.-T.

MESSIEURS

* Alias Lacroix, S.-T.
* Alex. Archambeault, Mont.
* Ubald Dupras, Mont.
* Henri Lesieur, Nic.
* Harry Smith, Nic.
* Emile Gélinas, T.-R.
* Télesphore Giroux, T.-R.

PHILOSOPHIE

MESSIEURS

Joseph Cournoyer, Jol.
* Louis Chartier, T.-R.
Achille Cormier, Nic.
Emile Langlais, S.-A., *Prix.*
* Joseph Boucher, Jol.
Samuel Bellavance, Rim.
* Adhémar Rivet, Jol.
Eugène Roy, Lév.
Joseph Grandbois, Nic.
Dosithée Lalanne, Mont.
* Aldéric Robillard, S.-T.

MESSIEURS

* Joseph Waddel, S.-T.
* Ephrem Robert, Ass.
Louis Côté, Rim.
* Georges Bourgeois, T.-R.
Jos.-Elz. Savard, Chic.
* Auguste Godreau, Ass.
Arthur Papillon, Nic.
Arthur Guindon, Mont.
* Albert Perreault, Ass.
Aldéi Gosselin, Sher.
Euclide Hébert, Sher.

GRADUÉS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'A JUILLET 1891. (1)

BACHELIERS

1° BACHELIERS ÈS SCIENCES

MESSIEURS

1856—Jean Delâge.
Hammond Gowen.
1859—Hubert Beaudet.
Charles-A. Delâge.
Narcisse Fortier.
François Gagné.
1861—Auguste Laverdière.
Hilaire Marceau.
Raphaël Danis.
1862—Honoré Constantin.
O.-C. Godin.
1863—Wilbrod Couture.
Louis-David Larose.
Gonrad Gill.
1864—Zéphirin Lorrain.
1865—Pierre Boily.
Paul Larocque.
Antoiue Ouellet.
1866—Ernest Audette.
Elzéor Couture.
Philéas Lessard.
Herménégilde Dubé.
J.-O. Dubois.
Arthur Duval.
1867—Etienne Grondin.
William Sheehy.
François Cinq-Mars.
Joseph Marquis.
1868—Réal Guénard.
Nazaire Pâquet.
1869—Zoël Lambert.
1870—Eutrope Dionne.
James Ballantyne.
Joseph Dumas.
Louis Hébert.
Zéphirin Caron.
Pierre Genest.
Honoré Julien.
Napoléon Lemoine.

MESSIEURS

1871—Avila Cherrier.
Arthur Desjardins.
Charles-Phil. Richard.
Lionel Lindsay.
Frédéric Tétreault.
Pierre Ruel.
Arsène Piché.
Arthur St-Louis
Ferdiuand Gauvreau
1872—Raymond Caisse.
Antoine Lemay.
Ernest Duguay.
Philippe-Joseph Brady.
Edmond Duchesnay.
1873—Edouard Lamontagne, Q.
Alphonse Beaudet, Q.
Gabriel Cloutier, S.-A.
Jean-Baptiste Bérubé, Q.
Charles Lespérauce, Q.
Joseph Bouliane, S.-A.
Joseph Drapeau, S.-A.
Jean Pelletier, S.-A.
1874—Norbert Proulx, N.
Olivier Beauchesne, N.
Olivier Mathieu, Q.
Edouard Pagé, Q.
Jules Quesnel, S.-T.
Adolphe Blondin, N.
Anthime Carrières, S.-T.
1875—Joseph Brousseau, Q.
Stephen Proulx, N.
Alfred Pâquet, Q.
Félix Pinault, R.
1876—Philippe Hébert, N.
Edouard Belleau, Q.
Louis Tremblay, S.-A.
Anatole Camiré, N.
Charles Tessier, N.
Zotique Legris, N.

---

(1) Voir plus haut les gradués de 1892, page 62.

MESSIEURS

1877—Edmond Paradis, Q.
Philippe Dechêne, S.-A.
Herménégilde Bouffard, Q.
Etienne Gosselin, S.-A.
Louis Lessard, S.-A.
1878—Louis Gagnon, Q.
George Bellerive, Q.
Achille Thibault, R.
Stanislas Doucet, N.
Charles Gouin, Q.
George Paquin, Q.
Maxime Fillion, Q
Charles Leclerc, S.-A.
Arthur Gouin, Q.
1879—Arthur Vaillancourt, S.-T.
Rodrigue Laberge, S.-T.
Alfred Perron, R.
Achille Rousseau, Q.
1880—Marie-Rosaire-Geo. Matte, Q.
L.-E. Pelletier, Q.
Luc Hébert, N.
Lucien Lavallée, N.
Théophile Paré, N.
1881—Louis Coulombe, Q.
Louis Lepage, R.
Joseph Sirois, R.
Olympe Joly, J.
1882—Jules-Eug.-Aurélien Angers, Q.
Joseph-Octave Langlois, Q.
Louis-Adolphe Grenier, Q.
Joseph-Elzéar Galerneau, Q.
Louis Rousseau, S.-A.
David Gagnon, S.-A.
Philippe Delisle, S.-A.
Abel Tremblay, C.
Edmond Joncas, Q.
Alfred Manseau, Jol.
Thomas Marcoux, Q.
Télesphore Simard, Q.
Jos.-Adélard-Alf. Castonguay, Q
François-Joseph Langlais, Q.
1883—F.-X.-Alfred Roy, Q.
Jos.-Ulric East, Q.
Honoré Garneau, T.-R.
Antoine Langis, R.
1884—André Michaud, Q.
C.-Olivier Laflèche, N.
1885—C.-Rosaire Paquin, Q.
M.-J.-Napoléon Picher, Q.

MESSIEURS

1885—Robert Brady, N.
1886—C.-Etienne Cloutier, Q.
Joseph-F.-X. Jobin, Q.
1887—Ovide Larouche, Ch.
Charles Guilbault, Jol.
1888—Félix Dugal, Q.
Michel-T.-P. Lambert, Q.
Ernest Sylvestre, Jol.
Wilfrid Laurendeau, Jol.
Arthur Asselin, Jol.
Placide Desrosiers, Jol.
Zénon Fontaine, Jol.
Pierre Pichette, Jol.
Albert Forget, Jol.
1889—Pierre Leclerc, Q.
Adélard Riverin, Q.
Albert-Alphonse Jobin, Q.
Rom. Fiset, Rim.
Benjamin Morin, Nic.
Camille Houle, Jol.
J.O.-Alexandre Champoux, Jol.
J.-Urgel Sévigny, Jol.
J.-H.-Ozias Archambault, Jol.
J.-Alfred Peltier, Jol.
Joseph Beaulieu, Jés.
1890—T. Fortin, Chic.
N. Legault, Bourget.
A. Lessard, Q.
G. Racette, Jol.
U. Verreau, Rim.
F. Beaudry, Jés.
E. Lavigne, Jés.
1891—J. Bergeron, Tr.-Riv.
Z. Malo, Monn.
G. Pion, Monn.
J.-T. Lachance,
F.-A.-A. Labelle, Bour.
J. Boivin, Monn.
N. Lambert,
E. Vézina, Ste-A.
O. Lapointe, Bour.
H. Pelletier, Ste-A.
J. Demers, Jés.
J. Lapierre, Jés.
J.-F.-B.-M. Deschênes, Q.
A. Turcot, Q.
A. de Beaulieu Pelletier, Q.
C. Gosselin, Q.

2° BACHELIERS ÈS LETTRES

MESSIEURS

1856—Richard Alleyn.
Charles Dallaire.
Isaïe Jodoin.
1857—Joseph Nadeau.
1859—Mathias Huot.

MESSIEURS

1861—Pierre MacKay.
Marcel Chabot.
Patrick Doherty.
Napoléon Laliberté.
Henri-Thomas Taschereau.

10

MESSIEURS

1864—Henri Pâquet.
1865—Théodore Jobin.
1866—Crawford Lindsay.
Philippe Sylvain.
1867—Henri Delagrave.
1868—Isidore-Noël Belleau.
Basile Desrochers.
Anselme Déziel
Edouard Labrecque.
Allyre Collet.
Charles Darveau.
1869—Henri Têtu.
Apollinaire Gingras.
Narcisse Proulx.
Onésiphore Turgeon.
Théodule Delagrave.
Adjutor Turcotte.
Frédérick Gauthier.
1870—J.-B.-Honoré Chouinard.
Charles Clément.
Ernest Delisle.
Félix Gendron.
1871—Théophile Gonthier.
Adalbert Blanchet.
Cléophas Gagnon.
Antoine Gobeil.
Lawrence Cannon.
1872—Narcisse Parant.
Napoléon Bernier.
Peter O'Leary.
1874—Adjutor Samson.
1875—Jean Gosselin, Un.
David Pampalon, Q.
Emile Dionne, Un.
Arthur Poliquin, Un.
Charles Couture, Un.
Eudore Poirier, S.-T.
1876—Thomas Chapais, Un.
Ls-Jos. Bourassa, S.-A.
Frs-Xav. Gosselin, Et. pr.
René Labbé, S.-A.
Joseph Bergeron, Q.
Abraham Paradis, Q.
Olivier Moisan, Q.
1877—Joseph Turcotte, Q.
Victor Charland, Q.
Joseph-Edmond Roy, Un.
George Lemay, Q.
Eugène Belleau. Q.
1878—Edouard Bouffard, Q.
Pierre Langlois, S.-T.
Joseph-E. Desrochers, Q.
Ls-Elie d'Anjou, R.
1879—A.-Philippe-E. Panet, Et. pr.
Siméon Tourigny, N.
Arthur Delisle, Q.
1880—Osias Gagnon, Sh.
Eusèbe Belleau, L.
Chs-Edouard Dorion, Q.

MESSIEURS

1880—Joseph Fortin, Q.
1881—Alfred Létourneau, Q.
Joseph Lavoie, S.-A.
Chs-Eugène D'Amour, R.
Edmond Lachapelle, As.
1882—Edouard Letendre, Q.
Ls-Albert-Renvoysé Rousseau, Q.
Hor.-Ernest Choquette, S.-H.
Wilfrid Larose, As.
Auguste Rocher, As.
Edmond Perrault. Jol.
1883—Emeric Legault, S.-L.
Henri-E. Vanier, S.-L.
Joseph Ferland, Jol.
1884—Ludovic Brunet, Q.
Séraphin Maheu, Q.
Victor Lessard, Q.
Henri-Arthur Lachance, Q.
Omer Beaubien, Q
1885—Deus Boucher, N.
Jules Constantin, Q.
1886—Ephraïm Bédard, Q.
C.-Arthur Pettigrew, Q.
Charles Verge, Q.
Oscar Brodeur, Sher.
H. Préfontaine, Sher.
Alexandre Lippé, Sher.
Joseph McKinnon, S.-L.
Godefroi Langlois, S.-L.
Jean-Bte Papillon, Nic.
Jules-E. Côté, Et. pr.
1887—J.-Camille de Martigny, S.-T.
J.-B.-Alphonse Blouin, Q.
Noé Prud'homme, Jol.
A.-E. Aubry, S.-T.
1888—D.-E.-Léon Rousseau, Q.
G.-A. Coderre, Sher.
1889—Julien Chabot, Q.
Henri Hébert, Nic.
Jules Dorion, Q.
Michel-L. Lamarre, Jés.
Pierre Barrette, Jés.
1890—B. Benoit, S.-T.
H. Joannet, S.-T.
J. Boissonneault, S.-T.
M. de la Bruère, S.-H.
A. St-Amour, S.-H.
R. Beaudoin, Ass.
V. Larose, Ass.
A. Marsan, Tr.-Riv.
O. Bellemare, Tr.-Riv.
T.-M. Préville, Jol.
J.-A. Bernier, Jol.
H. Fréchette, Jol.
J.-E. Bolduc, Q.
A. Pepin dit Lachance Q.
J. Décarrie, Jés.
J. Guérin, Jés.
1891—M.-L.-G. Ecrément, Ass.

MESSIEURS

1891—E. Meunier, Jol.
J.-A. Guilbault, Jol.
F.-X. Guay, Chic.
A. Fortier, Jés.
H.-R. Bellerose, Jol.
V. Collette, Monn.
I. Bélanger,
J. Gauvreau, Rim.
H. Joanette,
D. Roberge, Mont.
A. Boivin, Mont.
A. Trudeau, Mont.
V. Vachon, St-H.

MESSIEURS

1891—W.-A.-E. Flynn, Rim.
J. Gadoury,
J. Chevalier,
L. Racicot,
J.-B. Ménard, St-L.
J.-W. Lavergne, St-L.
T. Vanasse, Nic.
J.-H. Riopelle,
F.-A. Grondin,
E. Dessert,
E. Martin, Rim.
P. Lamontagne, Q.
C.-F. Delâge, Q.

3° BACHELIERS ÈS ARTS

MESSIEURS

1854—Benjamin Pâquet.
Pierre Roussel.
1855—Thomas-Aimé Chandonnet.
John O'Brien.
1856—Pierre Audet.
George Dormer.
Honoré Lecours.
Jean Matte.
Côme Morisset.
Hugh-Gates Murray.
1857—Napoléon Maingui.
George Desbarats.
1858—Gaspard Bourdages.
Régis Gosselin.
Charles-Narcisse Hamel.
Charles Lindsay.
Eugène Renault.
Charles-François-Stanislas Langelier.
Basile Routhier.
1859—Laurent Catellier.
Louis-Honoré Pâquet.
Alexis Pelletier.
Antonin Nantel.
1860—Napoléon Cinq-Mars.
1861—François Thérien.
1862—Louis-Nazaire Bégin, avec prix du Prince de Galles.
1863—Auguste Gosselin, avec prix du Prince de Galles.
Cyrias Pelletier
1864—François Audet.
Joseph Bédard.
Louis Gauthier.
1865—Jos.-Eudore Cauchon.
Louis Langis, avec prix du P. de Galles.
Léon Vidal.
James-George Colston.
Jos.-Herménégilde Lecourt.

MESSIEURS

1866—George Côté.
François-Xavier Gosselin.
Philippe Landry.
Adrien Papineau, avec prix du P. de Galles.
Louis Sanfaçon.
Félix Kavanagh.
Ed. Leclerc.
1868—Elzéar Bellemare.
Edouard Ling.
Joseph Dumont.
Clovis Laflamme.
Malcolm Guay.
Philéas Fortier.
1869—Charles Bourque.
Edmond Marcoux.
1870—Benjamin Demers, avec prix du P. de Galles.
Cyrille-Alfred Marois.
Phidime Giguère.
John O'Farrell.
Anastase Bernard
Thomas Bérubé.
Nérée Beauchemin.
1871—Alphonse Pouliot, avec prix du P. de Galles.
Anselme Rhéaume.
Salluste Duval.
Louis Asselin.
Philéas Boulet
1872—Ernest Nadeau.
Victor Huart.
Auguste Bourbonnais.
Thomas-Michel Labrecque.
1873—Lindor Ethier, N., avec prix du Prince de Galles.
Placide Roy, Q.
Médéric Roy, N.
Télesphore Laflèche, N.
Delphis Brochu, Q.

MESSIEURS

1873—Arthur Belleau, Q.
Charles Fitzpatrick, Q.
Jean Gosselin, S.-A.
1874—Victor Livernois, Q.
Zéphirin Lahaye, N.
Hippolyte Sirois, Q.
Alfred de la Chevrotière, Q.
Louis Savard, Q.
Jean Chaisson, Q.
Alfred Pouliot, Q.
1875—Henri Cimon, Q.
Cyrille Noël, Q.
Grégoire Auclair, Q.
Médéric Tremblay, Q.
François Faguy, Q.
1876—Chs-Eug. Pouliot, Q.
Félix Landry, Q.
Paul Chénard, S.-A.
Louis Pelletier, S.-A.
Evariste Prince, N.
Joseph Girard,
Edouard Pilon, S.-T.
Joseph Lemaître, N.
Joseph Feuilteault, Q.
Pierre Jutras, N.
Alphonse Pelletier, S.-A.
William Verge, Q.
Israël Hamel, N.
Joseph Roy, Q.
1877—Alphonse Lemieux, Q.
Henri Gouin, Q.
Athanase Biron, N.
Louis St-Pierre, S.-A.
Joseph de Champlain, R.
Arthur Chamberland, R.
Louis-A. Lavoie, R.
Gilbert Lemieux, Q.
Adolphe Michaud, S.-A.
Philéas Laberge, Un.
Joseph Savard, Q.
Eugène Gauvreau, Q.
Félix Blanchet, S.-A.
George Pelletier, S.-A.
1878—Louis-A. Pâquet, Q.
Arthur Scott, Q.
Alphonse Corriveau, N.
Elzéar Delamare, Q.
Joseph Beaudouin, Q.
Arthur Marchand, Q.
Ferdinand Béland, N.
Hermann Brunault, N.
Alfred Tremblay, S.-A.
Alphonse Bélanger, R.
Paul Blouin, Q.
Alphonse Têtu, S.-A.
Edmond Bernier, Q.
Chs-Edouard Brunault, N.
Charles Boulay, Q.
Louis Paradis, Q.

MESSIEURS

1878—Alphonse Garneau, Q.
Onil Milot, N.
Pierre d'Auteuil, Q.
Damien Gratton, S.-T.
Alexandre Lafrance, Q.
Jules Gratton, S.-T.
Arthur Hébert, Q.
Elzébert Roy, Q.
James Prendergast, Q.
Honoré Préchette, Q.
Adalbert Fontaine, Q.
Octave Gagnon, Q.
1879—Gilbert-Miville Dechêne, S.-A.
Philippe Bérubé, R.
Daniel Hennessey, S.-T.
Avila Bourbonnais, S.-T.
Fernand Dupuis, S.-A.
Alfred Richard, S.-A.
F.-X. Gosselin, Q.
Valère Gosselin, Q.
1880—Jos.-Arthur Lynch, Q.
Edouard Baril, N.
Emile Tardivel, Q.
Hubert Lessard, Q.
Ernest Chouinard, Q.
G. Brousseau, Q.
Clément Leclerc, Q.
J.-A. Dionne, Q.
H.-A. Dionne, Q.
J.-O.-Edm. Verret, Q.
Chs Prince, N.
J.-Miville Dechêne, S.-A.
R.-A. Drapeau, R.
Alphonse Bernier, Q.
Alexandre Jodoin, Q.
1881—Edmond Paré, Q.
Jules Bauset, Q.
Napoléon Angers, Q.
Philéas Corriveau, Q.
Philéas Théberge, Q.
Eugène Roy, Q.
Augustin Gagnon, R.
Philippe Pinault, R.
Ovide Côté, R.
Chs-A-Gauvreau, R.
Elie Morris, R.
Joseph Rioux, R.
Alexandre Maltais, C.
Jos.-Etienne Gagnon, L.
Napoléon Préville, J.
Alcibiade Durand, J.
Ls-Elzéar Pelletier, Q.
1882—R. P. Arthur-Bory O'Neil,
(*Collège Memramcook.*)
Théodule Blais, Q.
Eugène Lapointe, Q.
Joseph-Odina Guimont, Q.
Louis-Amateur Olivier, Q.
George Payette, S.-T.

MESSIEURS

1882—William Early, S.-T.
Fortunat Fournier, R.
Médard Belzile, R.
Joseph Roy, C.
Joseph Marchand, As.
Alfred Marsalois, As.
William-J. Kelly, S.-L.
Alfred Crevier, S.-L.
1883—Rosario Morissette, Q.
Nazaire Olivier, Q.
Jos.-Clovis Arsenault, Q.
Patrick Durkin, Q.
Joseph LeVasseur, S.-A.
Louis Bacon, S.-A.
Lucien Gauvreau, S.-A.
Pierre Marchildon, T.-R.
François Boulay, T.-R.
Dorothée Fournier, R.
Elphège-L. Guertin, S.-L.
Frédéric Tessier, S.-L.
David-R. Murphy, S.-L.
Eugène Murphy, S.-L.
Ls.-Jos.-Octave Sirois, R.
Jean-Bap. Ruest, R.
Ls-Philippe Demers, S.-H.
J.-B.-Alphonse Belanger, As.
Stanislas Deslierres, Monn.
Jean-Bapt. Bélanger, R.
J. Dauth, S.-H.
1884—Edouard Plamondon, Q.
Abraham Vaillancourt, Q.
Auguste Beaudry, Q.
Joseph Simard, Q.
Frs.-Xavier Feuiltault, Q.
Albert, Dion, Q.
Théodore Trépanier, Q.
Louis Fortier, Q.
Jos.-Adelme Lavoie, Rim.
Ernest Devoy, N.
Arthur-O. Papillon, N.
John-J. Lenehan, S.-L.
John-J,-E. Finen, S.-L.
Thomas-J. Daley, S.-L.
Arthur Théoret, S.-L.
George-W. Brown, S.-L.
Patrick-Henry Brown, S.-H.
Léon Arcand, T.-R.
1885—Ludger Alain, C.
Claud Wheeler, Q.
Alphonse Belzile, Q.
Thomas Lefebvre, Q.
J.-Florian Lavoie, Q.
Joseph-G. Boucher, Q.
Camille Pouliot, Q.
J.-Abel Rochette, Q.
Pierre-V. Faucher, Q.
Siméon Bernard, Q.
Joseph Richard. Jol.
Jean-Baptiste Choinière, S.-L.

MESSIEURS

1885—Zéphirin Migneron, S.-L.
Louis Guertin, S.-L.
Eugène Gélinas, N.
1886—John Hayes, Sher.
Alfred Leblanc, Sher.
John Mullen, S.-L.
Gaudiose Laguerre, Nic.
Philippe Lajoie, Nic.
Hector Desaulniers, Nic.
J.-B. Bissonnette, S.-H.
J. Cardin, J.
René Fortier, Q.
Arthur Simard, Q.
Gustave Rémillard, Q.
François Pelletier, Q.
Alexandre Taschereau, Univ.
J.-Cléophas Simard, Q.
Alfred Morisset, Q.
Joseph Guérard, R.
Arthur Larrivée, Q.
Télesphore Soucy, Q.
F. Rouleau, Rim.
J.-D. Lebel, Rim.
1887—Albert Constantinault, Bourg.
Gédéon de la Durantaye, As.
Joseph-R. Lacerte, Q.
G.-Adjutor Rivard, Q.
Arthur Vincent, Q.
L.-Henri-L. Simard.
Désiré-H. Girouard, Un.
J.-B. Chouinard, R.
G. Leclerc, Rim.
Ls-Hormisdas Langlais, Rim.
Adalbert Guillot, Q.
Joseph-P. McGrath, Un.
Moses O'Bready, Sher.
Nap. Ferland, Jol.
Alfred Laliberté, Jol.
George Gariépy, T.-R.
Achille Daigle, T.-R.
Arsène Prévost, Bourg.
Hormisdas Hamelin, Sher.
O. Dubois, Sher.
1888—N. Gariépy, Q.
J.-T.-P. Hébert, Q.
Eugène Pâquet, Q.
Pierre Bouffard, Q.
A. Carrier, Sher.
G. Colclough, Rim.
R. Colclough, Rim.
Frédéric Gélinas, Nic.
George Desilets, Nic.
F.-X. Pelland, Jol.
Michel Roberge, Jol.
Henri Martel, Jol
Anthine Jolicœur, Jol.
Gédéon Deshayes, Jol.
1889—J.-Athanase Blais, S.-H.
Arthur Côté, Rim.

Messieurs

1889—L.-H.-Joseph Morin, Jol.
J.-Avila Beauchamp, Jol.
J.-A.-Omer Valois, Jol.
J.-P.-Léon Ducharme, Jol.
Philéas Fillion, Q.
P.-Alphonse Garneau, Q.
Joseph Veilleux, Q.
Omer Plante, Q.
Alfred-Jos.-Vilbon Paré, Q.
J. Leclerc, Q.
Alfred Lortie, Q.
Jos.-Elzéar Lamoureux, Sher.
Henri Anicet Simard, Sher.
Pierre Larose, S.-H.
Télesphore Parizeaux, Jés.
Joseph de Boucherville, Jés.
Médéric Martineau, Jés.
1890—J.-A. D'Amour, Rim.
J.-E. Lamoureux, Sherb.
H. Béland, Tr.-Riv.
A. Tourigny, Tr.-Riv.
C.-G. Rancourt, Lév.
V.-N. Tremblay. Chic.
A. Bazin, S.-H.
A. Lafond, S.-H.
R. Dumouchel, Jés.
O. Gladu, Jés.
J. Lamarre, Jés.
L. Loranger, Jés.
A. Mercier, Jés.

Messieurs

1890—F. Pelletier, Jés.
P. Trudel, Jés.
C. Brisset, Jés.
F. Haarth, Jés.
J. Foisy, Jés.
1891—H. Paré, Nic.
J.-E. Dubé, Jol.
F. Boulanger, Q.
J. E. Hamelin, Ste-A.
J.-B. Marcotte.
J. Guilbault, Ass.
Z. Desmarais, Ass.
H. Ricard, T.-Riv.
P.-O. Lacasse (1885).
W.-H. Cox, Jés.
H. David, Jés.
J. Devlin, Jés.
A. Lagacé, Jés.
J.-B. Lagacé, Jés.
E. Léonard. Jés.
J. Marleau, Jés.
A. Versailles, Jés.
J. Walsh, Jés.
J. Whelan, Jés.
C.-A. Roy, Q.
J.-M.-A. Rousseau, Q.
J.-E. Frenette, Q.
J.-F.-X. Bossé, Q.
J.-O. Veilleux, Q.
G. Fortier, Q.

4° BACHELIERS EN MÉDECINE

Messieurs

1857—Magloire Turcot.
B. Goulet.
1858—Romuald Gariépy.
Elzéar Desjardins.
John Fitzpatrick.
1859—Louis-J.-Alfred Simard.
1860—Alfred Lachaine.
1861—Apollinaire-E. Grenier.
1862—Laurent Catellier.
Charles-Antoine Delâge
Napoléon Dion.
Charles Verge.
1863—Ulric Arcand.
1864—Olivier-Alphonse Hébert.
1865—Conrad Gill.
Damase Archambault.
Edmond Héroux.
Charles Lesage.
1866—W.-Solfrid Larue.
Henri-Josué Martin.
1867—Jean-Baptiste Bolduc.
Romuald Fiset.
Paul-Etienne Grandbois.

Messieurs

1867—Jules-Guernon Lussier.
George Matte.
Albert Philion.
1868—L.-J.-Lactance Archambault.
Louis-Elie Beauchamp.
Charles Gingras.
1869—Ferdinand Doherty.
Gustave Turcotte.
Pierre-Arch.-Anaclet Collet.
Michael Coote.
1870—Wilbrod Mayrand.
Malcolm Guay.
Basile Desrochers.
Benjamin Blouin.
Emile Dubé.
Adolphe Lemire.
1871—Evans Rochette.
Cyrille-Emile Vaillancourt.
Ernest Delisle.
Zéphirin Gravel.
Michel Fiset.
Arthur Vallée.
Louis Gauvreau.

Messieurs

1872—Narcisse-Eutrope Dionne.
Moïse Rheault.
Joseph-Philippe Ladrière.
Louis-Napoléon Fortin.
Richard-Philip Alleyn.
Richard-Tancrède Fortier.
Joseph-Odilon Lauriault.
William Maguire.
Edwin Turcot.
Joseph-Phidime Giguère.
Honoré Labrecque.
Pierre Lemieux.
Louis-Ephrem Olivier.
Louis Verner.
Samuel Pouliot.
Damase Rossignol.
Auguste Ross.
Amédée-Arthur Tousignant.
1873—Nérée Beauchemin.
Charles Clément.
Philéas Boulet.
Arthur Desjardins.
Thomas Tremblay.
Cléophas Choquette.
Eusèbe Beaudry.
Josué Pinault.
Edouard Scallon.
Onésime Mazurette.
Wenceslas Bilodeau.
Joseph-Eugène Turcot.
Edmond Brun.
Théodore Talbot.
1874—Odilon Desjardins.
Hugues-E. Desrosiers.
Joseph-Côme Maranda.
Patrick-G. Jennings.
L.-J.-Amable Dostaler.
David Lepage.
Auguste Bourbonnais.
J.-Frs-Régis Latraverse.
Tancrède Lamoureux.
Joseph-Robert Alexander.
Arthur-L. Smith.
Alfred Dion.
George Bolduc.
Louis-Frémont Burroughs.
C.-Horace-Miville Dechêne.
Gabriel Lachance.
G.-Philibert Tanguay.
Thomas Laliberté.
George-D.-B. Watters.
1875—Michel Delphis Brochu.
Charles-Vivian O'Connor.
Joseph-H.-A. Matte.
Joseph-Paradis Lavoie.
J.-G.-Charles Lespérance.
George-Stanislas Grégoire.
Antoine-Emm. Belleau.
Louis Crépault.

Messieurs

1875—Charles-Alphonse Dubé.
Arsène-Alf.-Mathias Falardeau.
Joseph Godbout.
Joseph-Adhémar Jeannotte.
L.-N.-Emile Lacoursière.
Abraham Larochelle.
Arthur-Frédéric Poulin.
Alphonse Letellier de St-Just.
George Fréchette.
1876—Peter Conroy.
Edouard Morin.
Gasp.-Hya. Turcot.
Pierre Blanchet.
Patrick-Peter Delaney.
Léon-Achille Gauvreau.
Jos.-Edou.-Alphonse Méthot.
Jos.-Edou.-Hercule Poisson.
Jos.-Adjutor Samson.
Israël Joncas.
Henri Trudel.
Arthur-Alfred Watters.
James-Henry Ward.
1877—Eugène Bédard.
Frs-X. Gosselin (de St-Charles).
Simon Grenier.
L.-U.-Aurèle Noël.
Hippolyte Sirois.
J.-D.-Ernest Girard.
Charles.-E.-A. Côté.
L.-Arthur Poliquin.
L.-O.-Maxime Bellemare.
Jos.-A. Langlois.
H.-Philippe Rouleau.
1878—J.-Félix Landry.
William-A. Verge.
L.-S.-Alfred de la Chevrotière.
M.-T.-Edouard Belleau.
Pierre-H. Brassard.
Pierre-S.-W.-A. Gauvreau.
Joseph.-H.-Edm. Veilleux.
E.-Odina Cloutier.
Abraham Paradis.
Narcisse.-E. Roy.
Ls-Ant.-Généreux.
Victor-C. Sansfaçon.
Aloy.-P. Renneker.
Chs-Narcisse Gauvreau.
1879—Damase Carrières.
Samuel-J. Kelly.
L.-Clovis Mayrand.
Joseph-Alphonse Marcoux.
Joseph-A. Pelletier.
Auguste-C. Hamel.
Emile Poirier.
William-H. Blagdon.
Edmond-H. Provost.
Aimé Trudel.
Zéphirin-Stanislas Giasson.
Joseph-Eusèbe Bergeron.

MESSIEURS

1879—Charles-Noël Barry.
George-Théophile Moreau.
L.-G.-Philéas Dubois.
1880—Joseph-Valère Côté.
Joseph Cherrier, M.
Aimé Gaboury, M.
Isaïe Cormier, M.
1881—Hubert-Alfred Pinault.
Louis-Charles-Alex. de Léry.
Charles-Eusèbe Lemieux.
Charles-Salluste Roy.
John-Columbus Howe.
Francis-E. Devlin.
Arthur-Alphonse DeBlois.
Thomas Duhig.
Gustave-Adolphe Casgrain.
Ephrem Lessard.
George-William Jolicœur.
Félix-Gustave Lafontaine, M.
Joseph Chaffers, M.
Joseph Leroux, M.
Albert Thibaudeau, M.
Louis-Eugène-Nap. Matte, M
Joseph-Wilfrid Prévost, M.
Arthur Joyal, M.
1882—Louis-Elzéar Pelletier.
Louis-Michel Moreau.
Joseph-Pierre DeBlois.
Patrick Coote.
George Matte.
Alfred Morin.
Joseph-Henri Sinclair.
Joseph Desjardins, M.
Michael-Thomas Brennan, M.
Joseph Surprenant, M.
Paul-Arthur David, M.
Rodrigue Mignault, M.
Emile Sylvain, M.
1883—Etienne Gosselin.
Sifroi Dumont.
Frédéric-Stanislas Caron.
Ls-François Lepage.
Pierre Monat.
J.-B.-Octave-Léon Noël.
Michael-Henry Brophy.
Alphonse Lamothe.
1884—Alfred-Edouard Richard, Q.
Jules Paradis, Q.
Louis-Auguste Gagné, Q.
Alfred Létourneau, Q.
Louis-Philippe Normand, Q.
Amédée-Anaclet Bernard, Q.
Eugène Larue, Q.
Siméon-Eugène Grondin, Q.
Charles Collet, Q.
Alexandre Boucher, Q.
Oscar Cloutier, Q.
Louis-Victor Benoit, Q.
Horace-Ernest Choquette, Q.

MESSIEURS

1884—J.-O. Lambert, M.
Wilbrod-Antoine Hénault, M.
1885—Chs-F.-Xav. Prévost, Q.
Jos.-François Langlais, Q.
Nazaire Gingras, Q.
Adjutor Couturier, Q.
Louis-Philippe Picard, Q.
Joseph Cinq-Mars, Q.
C.-E.-Albert de Villers, Q.
Jean-Baptiste Richard, M.
Charles Marcil, M.
N.-Gédéon Chabot, M.
Arthur Delisle, M.
L.-N. Delorme, M.
S. Filiatrault, M.
Ch.-Ov. Ostiguy, M.
L.-J.-Hercule Roy, M.
1886—J.-Damase Pagé, Q.
J.-F. Thomas Savary, Q.
F.-X. Feuiltault, Q.
Henri Béïque, Q.
Egide Gingras, Q.
Joseph Poliquin, Q.
Arthur Lavoie, Q.
Sosthère Lefrançois, Q.
Jos.-Zéphirin Triganne, Q.
P.-Uldéric Garneau, Q.
Alf.-Antoine Duhamel, M.
Jos.-A.-Théode Mayrand, Q.
J.-Arthur Ricard, M.
Ls.-Edouard Schiller, M.
Jos.-Arthur Daignault, M.
Elphège-R. de Cotret, M.
Horace Thériault, M.
Chs-Edouard Rasconi, M.
John-N.-P. Mount, M.
1887—Elz.-Edouard Labrecque, Q.
Antonio Brassard, Q.
L.-P. Legendre, Q.
J.-Fréd.-Jules Constantin, Q.
Rosaire Paquin, Q.
J.-A.-Ephraïm Bédard, Q.
Damase Larue, Q.
Philippe Lord, Q.
Pierre-V. Faucher Q.
J.-O. Sirois, Q.
Pierre Trudel, Q.
Edmond Savard, Q.
Arthur Potvin, Q.
J.-Edouard Laberge, M.
J.-B.-Emile Ostiguy, M.
J.-Stanislas Desjardins, M.
George Villeneuve, M.
J.-T.-D.- de Pontbriant, M.
Ls.-J.-B. Pelletier, Q.
1888—J.-A. Boucher, Q.
C.-E. Côté, Q.
C.-A.-E. Costolow, Q.
J. Guérard, Q.

Messieurs

1888—G.-Alb. Giroux, Q.
John Hayes, Q.
J.-L. Alidore Noël, Q.
E.-T.-Arthur Simard, Q.
C.-Herm. Plante, Q.
J.-Armand-M. Bédard, Q.
D.-Euclide Rainville, Q.
J.-L.-Emile Saint-Hilaire, Q.
P.-E.-Alphonse Villeneuve, Q.
Charles Verge, Q.
L.-Victor Vézina, Q.
Edouard Provençal, Q.
J.-Narcisse Létourneau.
J.-Rodolphe Boulet, M.
Oscar-F. Mercier, M.
S.-Simon Poirier, M.
L. de Lotbinière Harwood, M.
J.-E. Lesage, M.
Ad.-Lemoyne de Martigny, M.
Oswald-René de Cotret, M.
1889—L.-P.-Napoléon Leduc, M.
Jean-Guillaume Rourke, M.
J.-B.-Rivard Dufresne, Q.
Ed.-Albert Lebel, Q.
Joseph-Albert Lacerte Q.
Germain Laberge, Q.
Pierre-J.-B. Boisseau, Q.
R.-Auguste Paradis, Q.
Philippe Roy, Q.
Henri-Masson Duhamel, M.
E. Laurin, M.
Ls-Joseph Désy, M
Gustave Bacon, Q.
Ls-Alfred Catellier, Q.
Walter-A. Strapp, Q.
E.-Télesphore Caron, Q.
Léon Côté, Q.
1890—A.-E. Aubry, Q.
R. Beaudry, M.
A.-E. Bédard, Q.
O.-A. Bissonnette, M.
J.-A. Blouin, Q.

Messieurs

1890—C.-E. Boisvert, Q.
P.-P. Boulanger, Q.
J.-O. Bourget, Q.
J.-A. Brien, M.
J.-E.-P. Chagnon, M.
E. Chicoine, Q.
G.-A. Coderre, Q.
J.-U. Coderre, Q.
C.-Deblois, Q.
J.-B. Delisle, Q.
T. Dion, M.
F.-X.-P. Dolbec, Q.
T. Dubord, Q.
R. Fortier, Q.
S.-J. Girouard, Q.
R. Hébert, M.
W. Lacroix,
G.-A. Lapierre, Q.
E.-G. Leclerc, Q.
A.-F. Marcotte, Q.
E.-G. Martineau. Q.
P.-P. McCormich, Q.
T.-T Nesbitt, Q.
E. Pâquet, Q.
H. Préfontaine, M.
P. Synott, Q.
G.-G. Turcot, Q.
L.-V. Vézina, Q.
1891—Ls-A. Charlebois, M.
R.-A. Paradis, Q.
N.-G. Cantin, Q.
J.-E.-L. Miller, Q.
F.-X.-J. Dorion, Q.
M.-T. Blais, Q.
Rousseau, Q.
R.-L. Paradis, Q.
A.-A. Jobin, Q.
J.-E. Mathieu, Q.
Ls-A. Fréchette, Q.
C.-G. Rancourt, Q.
J. Leclerc, Q.
E.-E. Brindamour, Q.

5° BACHELIERS EN DROIT

Messieurs

1856—Richard Alleyn.
Charles-Etienne Dallaire.
Hammond Gowen.
1857—George Desbarats.
1858—Côme Morisset.
Alexandre Fraser.
Guillaume Bossé.
Arthur Casgrain.
Pantaléon Pelletier.
1859—Jean-Baptiste Hébert.
1860—A. Blais.

Messieurs

1860—Gaspard Bourdages.
Jean-Baptiste Delâge.
Chs-Frs-St. Langelier.
A.-Basile Routhier.
1861—L.-A. Seers.
Charles-Narcisse Hamel.
F.-Régis Gosselin.
Charles-P. Lindsay.
Félix Rainville.
1862—Henri-Thomas Taschereau.
Joseph Etu.

MESSIEURS

1862—Jean Blanchet.
Edouard Gauthier.
René Casgrain.
1863—Ludger Hould.
Marcel-Hubert Chabot.
1864—Pierre Mackay.
Ivan-Tolkien Wotherspoon.
Zéphirin Mayrand.
1865—James-George Colston.
Raphaël Danis.
Louis-Honoré Huot.
Cyrias Pelletier.
Alfred Prendergast.
Jules-Ernest Larue.
1866—François-Xavier Audet.
Jean-Alfred Charlebois.
Treffié Ouimet.
Lucien-Amédée Turcot.
1867—Joseph Bédard.
Charles-Ignace Gill.
Guillaume Languedoc.
Léon Vidal.
1868—Joseph-Eudore Cauchon.
Elzéar-A. Déry.
James-N. Humphrey.
Théodore Jobin.
Gaspard LeMoyne.
Crawford-W. Lindsay.
Ferdinand Roy.
1869—Hector Marchildon.
Frs-Eug.-Alfred Evanturel.
1870 Henri Delagrave.
Stanislas Perrault.
René Dupont.
Thomas Molony.
François-Fortunat Rouleau.
1871—Wilbrod Miller.
Isidore-Noël Belleau.
Godefroi Gourdeau.
1872—Théodore Pâquet.
Joseph Maltais.
François-Xavier Lemieux.
Joseph-Alphonse Rouleau.
Charles Chartré.
Achille Larue.
Linière Taschereau.
1873—Jean-Narcisse Proulx.
Honoré-J.-B. Chouinard.
Thomas Nesbitt.
Taschereau Fortier.
Tancrède Grondin.
Edouard Bégin.
1874—Albert-Joseph-Taché Bender.
David-Rouleau Barry.
C.-E.-Léonidas Dionne
Arthur Legaré.
Jules Tessier.
Robert-St-Barbe Young.
1875—Jules-Alexandre LeMoine.

MESSIEURS

1875—Olivier-Eugène Rouillard,
Owen-Barnard Devlin.
Jean-Charles-L.-T. Chapais.
Pierre-Paul-Ernest Smith.
Edward-Graves Meredith.
Joseph Allaire.
Henry-Sébastian O'Connor.
Edouard Philibert.
1876—Rob.-Peel-W. Campbell.
Charles Fitzpatrick.
Auguste Tessier.
Thomas-Connelly Aylwin.
1877—Joseph-G. Couture.
A.-Gustave Dionne.
Charles-Panet Angers.
Onésiphore-D. Labrie.
Arsène Piché.
1878—J.-Isaac Lavery.
Joseph-Edouard-Boily.
J.-Eugène Drolet.
Edouard-Larue Burroughs.
Edmund-Roche Alleyn.
John C. O'Donnell.
James-Langlois Bell.
1879—Cusack-P. Roney.
L.-Félix-M. Pinault.
Charles-Eugène Pouliot.
François-Xavier Gosselin.
Joseph-Evariste Prince.
Archibald Cook.
Eugène Simard, M.
1880—L.-Charles-A. Angers.
Joseph-Edmond Roy.
J.-Boutin Bourassa.
Phil.-Michel Laberge.
Louis-Joseph Riopel.
Alexandre-Ignace Gauvreau.
Louis-Frémont Burroughs.
Philippe-Auguste Choquette.
Joseph Savard.
J.-E.-Alfred St-George.
William-Noble Campbell.
L.-Nap. Guindon, M.
Joseph-Edouard Paradis, M.
1881—Arthur-Félix-Alf. Chamberland.
Jean-Pierre-Honoré Chassé.
Guillaume-George Bellerive.
Joseph-Alfred Rinfret, M.
Louis-George-Auguste Cressé, M.
Joseph-Stanislas Doucet, M.
Auguste-Etienne Mackay, M.
Louis-Edouard Turgeon, M.
Jos-Alphonse-Pierre d'Auteuil.
Marie-Hidall Simard.
James-Pierre Prendergast.
Paul-Jean-Baptiste Blouin.
Emeric-Philippe Bertrand, M.
Toussaint-Théop. Brousseau, M.
Joseph-Dominique Leduc, M.

MESSIEURS

1881—Louis-Jean-Etienne Taché, M.
1882—Arthur-Cyrille-Albert Malouin.
Thomas Blanchet.
J.-Edmond Fortin.
Jacques Bureau.
Auguste-Théodore Chalifour.
Joseph Grenier.
Joseph-Alfred-Emile Chouinard.
Elz.-Robert-Adolphe Taschereau.
Théod-Alphée-A. Marquis.
Jean-George LeBouthillier.
Achille Carrier.
Edmond-Gustave Joly.
Valère Gosselin.
Jean-Baptiste-Hercule Dorion.
Charles Grenier.
Alfred Morency.
Joseph-Philippe Martel, M.
Maurice Baillairgé, M.
Joseph Baulne, M.
George-Elzéar Fortin, M
M.-L.-Amédée Bissonnette, M.
Jos.-Eugène-Ed. Marion, M.
Amédée Dugas, M.
Eusèbe Laliberté, M.
Edouard-Ulric Lafontaine, M.
Pierre-Uldéric Renaud, M.
Pierre-Elzéar Drouin, M.
William-G. Morgan, M.
Cornelius McCully, M.
Pierre-T. Poirier, M.
Henri-Arthur Cholette, M.
Ls-Napoléon Champagne, M.
1883—Charles-Isaïe Labrie.
Edm.-Stanislas Garneau.
Louis-Rodolphe Roy.
Jos.- Daniel Plamondon.
Charles-François Roy.
Adolphe-Alfred Drapeau.
Pierre-Antonin Bidégaré.
Amédée-Jos.-Chenest Beaubien.
Edmond Lortie.
Firmin Campbell.
Louis-Arsène Lavallée, M.
Daniel-Jean Hennessey, M.
Jos.-Arthur Lynch, M.
Jos.-Stanislas Leroux, M.
Joseph Mélançon, M.
Jos.-George-Evariste Héroux, M.
Geo.-Robert-Arthur Prieur, M.
Ls-Joseph Papineau, M.
Tancrède-Toussaint Moreau, M.
David-Arthur Lafortune, M.
Raoul Dandurand, M.
Jos.-Pierre Roy, M.
Cuthbert-Alph. Chênevert, M.
Romulus-H. Laurendeau, M.
Charles-Horace StLouis, M.
Chs-Edouard Gagnon, M.

MESSIEURS

1884—Jos.-Alphonse Boissonneault, Q.
Alfred Dionne, Q.
Damase-Eleusippe-Er. Larue, Q.
Léonce-Auguste Rinfret.
Jean Bouffard, Q.
Edmond-George Paré, Q.
Herménégilde-Jos.-Oct. Roy, Q..
Joseph-Charles StAmant, Q.
Charles-Adélard Gosselin, Q.
Louis-David Morin, Q.
Charles-Salomon Roy, M.
François-Raymond Marceau, M.
Charles-Eusèbe Gratton, M.
Jean-Lomer Gouin, M.
Victor Allard, M.
Edouard Bauset, M.
George Laurendeau, M.
Arthur-Hetchings Chambers, M.
Edouard-Jean Bédard, M.
Jean-George-Godefroy Goffin, M.
Jean-Henri-Rom. Delfausse, M.
Joseph-Oct.-Charles Olivier, M.
Louis-Philippe Brodeur, M.
Louis Bélanger, M.
Ernest-Louis Desaulniers, M.
1885—Jos.-Albert Hébert, M.
Charles Lanctot, M.
Jos.-Odilon Marceau, M.
Joseph-A. Brunet, M.
Louis-Philippe Tremblay, M.
Ernest-S. Mathieu, M.
Philéas Corriveau, Q.
George Lemay, Q.
Robert-Errol Bouchette, Q.
Joseph-Félix Dumontier, Q.
Philémon DeVarennes, Q.
G.-Emile Larue, Q.
Cyrille-Hector Champagne, M.
Théop.-Apollinaire Corriveau, Q.
James-Secretan Dunbar, Q.
George-E.-A. Jones, Q.
Achille-Auguste Rhéaume, Q.
Stanislas-Adolphe Germain, M.
Albert-E. De Lorimier, M.
Léon Gérin, M.
Jos.-Antoine Villiard, M.
1886—Pierre-Emile Bélanger, Q.
Joseph Létourneau, Q.
Jos.-Edouard Chabot, Q.
J.-Théophile Lemieux, Q.
Félix Larue, Q.
F.-X.-Arthur Tremblay, Q.
François-Xav. Lemieux, Q.
Blaise Letellier, Q.
Charles D'Amour, Q.
Louis de G. Prévost, M.
E. Hénault, M.
M.-J.-Alf.-Lemire Marsolais, M.
L.-Adélard Brien, M.

MESSIEURS

1886—L.-J.-Ovide Hétu, M.
Arch.-Chaussegros de Léry Macdonald, M.
Ls-Wilfrid Sicotte, M.
L.-Philippe Demers, M.
L.-A.-Aimé Gendron, M.
R.-Stanislas Lacoursière, M.
David-R. Murphy, M.
Jos.-F.-Philéas Forget, M.
Ls-Amédée Gaboury, M.
Auguste Rocher, M.
Hector Chauvin, M.
Charles-M. Ducharme, M.
Jos.-Edmond Perrault, M.
1887—Jos.-H. Bourget, Q.
G.-Cyrias Roy, Q.
Louis-Omer Beaubien, Q.
Louis-G. Belley, Q.
J.-Edouard Plamondon, Q.
Philippe-Jos. Jolicœur, Q.
Ludger Alain, Q.
Chs-Auguste Edge, Q.
J.-P.-Alphonse Bégin, Q.
Adélard Turgeon. Q.
Wilfrid Larose, M.
L.-P.-H. Viau, M.
F.-E. Meredith, M.
H.-H.-A. Gervais, M.
A.-A.-A. Bruneau, M.
J.-B. Robitaille, Q.
A. Rémillard, Q.
E. Bourgeois, M.
A. Legaré, M.
F. Cormier.
1888—Cyr. Renaud, Q.
Vict. Lessard, Q.
T.-M.-W. Pampalon, Q.
L.-O. Audet, Q.
J.-A. Théoret, M.
J.-B.-M.-V. Morin, M.
A. Crépeau, M.
A. Beaudoin, M.
J.-Boyce Allen, M.
P.-O. Lavallée, M.
Eug.-Hon. Godin, M.

MESSIEURS

1888—Fr.-Ubalde Plourde, M.
Eug. Gélinas.
Hubert Sanche, M.
1889—Adjutor Bouliane, M.
Phil.-Romuald Merizzi, M.
Jules-Evariste Côté, Q.
P.-Ferdinand-H. Audet, Q.
A.-W.-A.-Beaumont Joubert, M.
H.-G. Carroll, Q.
1890—J.-B.-E. Audet, Q.
P.-A. Chauveau, M.
J.-N. Colpron, M.
F.-G. Crépeau, M.
C. DeGuise, Q.
E.-F.-E. de Varennes, Q.
A. Fiset, M.
E.-L. Fiset, Q.
A. Giroux, M.
J.-W. Jocks, M.
J.-M.-V. Laberge, Q.
E.-A.-B. Ladouceur, M.
N.-K. Laflamme, Q.
L.-J.-P Lamarche, M.
C.-A. Lafrance, Q.
C.-A. Lippé, M.
J.-H. Meunier, M.
E.-A. Rinfret, M.
G.-A.-B. Rivard, Q.
F.-X. Roy, M.
H.-F. Schetagne, M.
A.-J.-A. St Denis, M.
F.-E. Villeneuve, M.
1891—A. Bouchard, M.
E.-A.-B. Ladouceur, M.
R. de Lorimier, M.
J.-N.-A. Chagnon, M.
J.-C. de Martigny, Q.
H. Lepage, Q.
C.-H. Cimon, Q.
C.-E. Taschereau, Q.
A. Laurie, Q.
A.-H. Faucher, Q.
C.-H. Archer, Q.
F.-E. Roy, Q.

6° BACHELIERS EN THÉOLOGIE

MESSIEURS

1870—George-Pierre Còté.
Adrien Papineau.
1871—Joseph-Clovis-K. Laflamme.
David Gosselin.
René Casgrain.
1872—Henri Têtu.
J.-Edmond Marcoux.
Zoël Lambert.

MESSIEURS

1872—Benjamin Demers.
Thomas Bérubé.
Honoré Leclerc.
Daniel McIntosh.
Cyrille-Alfred Marois.
1873—Anselme Rhéaume.
1874—Adalbert Blanchet, Q.
T.-Michel Labrecque, Q.

MESSIEURS

874—Edouard Carrier, Q.
Paul Dubé, S.-A.
Zéphirin Caron, S.-A.
Fortunat Pelletier, S.-A.
Narcisse Proulx, S.-A.
Octave Pelletier, S.-A.
John O'Farrell, S.-A.
Patrick Towhay, S.-A.
Joseph Lavery, S.-A.
Frs-Xavier Garneau, S.-A.
Charles Richard, S.-A.
1875—Lionel Lindsay, Q.
Cléophas Gagnon, Q.
Eric Audette, Q.
Frs-Henri Bélanger, Q.
Ernest Nadeau, Q.
Jacques Gauthier, Q.
Joseph-Alph. Huart, Q.
John Hogan, Q.
Edward Walker, Q
Peter-M. O'Leary, S.-A.
Alphonse Carbonneau, R.
1876—Michael McKenzie, R.
William-B. McDonald, Q.
Arthur Caron, Q.
Placide Roy, Q.
Jean Chaisson, Q.
Olivier Mathieu, Q.
Louis Guérin, Q.
Gabriel Cloutier, S.-A.
Jean-B. Gosselin, S.-A.
Arthur Belleau, Q.
1877—Frs-Xav. Bélanger, Q.
Laughlin McDonald, Q.
Joseph Quinan, Q.
William Hamilton, Q.
1878—George McCrea, Q.
Alfred Pâquet, Q.
1879—John-Lawson McDonald, Q.
Narcisse-Alph. Lemieux, Q.
William Grant, Q.
John Seubert, Q.
Emile Dionne, S.-A.
George Pelletier, S.-A.
Louis St-Pierre, S.-A.
Louis Lessard, S.-A.
A.-Percy Philipps, R.
1880—Henri-Arthur Scott, Q.
A.-Eustace Maguire, Q.
John Connolly, S.-A.
Jos.-Cajetan Bérubé, R.
Joseph de Champlain, R.
Louis Savoie, R.

MESSIEURS

1880—Emile Pouliot, R.
Henry-Charles Becker, M.
Dennis McMahon, M.
Albert-John McKeon, M.
Henri Gouin, Q.
Olivier Moisan, Q.
J.-Ls-Honoré Fréchette, Q.
Joseph-D. Beaudouin, Q.
Gilbert-Arthur Lemieux, Q.
William O'Leary, Q.
1881—Herménégilde Bouffard, Q.
Daniel-Webster Moriarty, Q.
Joseph-Alexandre Lafrance, Q.
Arthur Marchand, Q.
Charles Boulay, Q.
Albert Rouleau, Q.
1882—Etienne-Olivier Corriveau, Q.
Jean-Casimir Drolet, Q.
Robert Hughes, Q.
Lachlan McPherson, Q.
Patrick-Sarsfield O'Ryan, Q.
Jean-Baptiste Bélanger, R.
Achille Thibeau, R.
1883—Jos.-Marie-Alphonse Genest, Q.
1884—Jos.-Olivier Edmond Verret, Q.
Alfred-Edward Burke,
John-A. McDonald, Q.
Arthur-J. Timon, Q.
Gédéon-Stanislas Hamel, Q.
Thomas-S. Gibbons, M.
1885—Angus Chisholm, Q.
Pierre Plante, Q.
Joseph Laberge, Q.
Rosario Morrissette, Q.
S.-L.-J. Sirois, Rim.
J.-D. Rioux, Rim.
Thomas Marcoux, Q.
1886—Chs.-Fran. Kane, M.
Frs-Jn. Butler, M.
J.-B. Levasseur, Q.
Albert Côté, Q.
1887—Joseph Gignac, Q.
Alfred Bastien, M.
1888—P.-A.-R. Lagueux, Q.
J.-L.-E.-G. Rémillard, Q
J.-E.-L. Poirier, Q.
J.-T.-P.-O. Cloutier.
Donald-J. Summers, Q.
1889—J.-F. Grace, M.
Henri Simard, Q.
1890—N. O'Reilly, M.
1891—S.-A. Lortie, Q.
C.-N. Gariépy, Q.

7° BACHELIERS EN DROIT CANONIQUE

MESSIEURS

1879—Narcisse-Alph. Lemieux, Q.
Jean Hébert, Q.
John Seubert, Q.
1880—Jos.-D. Beaudouin, Q.
J.-L.-H. Fréchette, Q.
A.-Eustace Maguire, Q.
William O'Leary, Q.
G.-Benjamin Dionne, Q.
1881—Herménégilde Bouffard, Q.
Arthur Scott, Q.
Albert Rouleau, Q.

MESSIEURS

1882—Etienne-Olivier Corriveau, Q.
Jean-Casimir Drolet, Q.
Hubert Lessard, Q.
Patrick-Sarsfield O'Ryan, Q.
1884—Jos.-Olivier-Edmond Verret, Q.
John Bradley, Q.
Alfred-Edward Burke, Q.
John-A. Macdonald, Q.
Arthur J. Timon, Q.
Th. Marcoux, Q.

INGÉNIEURS CIVILS

MESSIEURS

1889—Pietro Persiani.
Ettore Germini.
Le chevalier Giuseppe Moneti.
Sifroy-Joseph Fortin.
Urgel-Pierre Boucher.
1890—O. Arcand, *avec la plus grande distinction.*
E.-F.-Fusey, *avec grande distinction.*

MESSIEURS

1890—J.-L. Spénard, *avec grande distinction.*
H.-J. Lefebvre, *avec distinction.*
H.-L.-M. Auclair, *avec distinction.*
1891—J.-N. Giroux.
E.-R. Faribault, *avec distinction.*
C.-O. Sénécal.
A. Bonin.

DÉPARTEMENT VÉTÉRINAIRE

1ER DEGRÉ

MESSIEURS

1889—Ch.-Chamilly de Lorimier.
George-Henry Mount.
Achille Joly.
Guillaume Alary.
Frédéric-Albert Duclos.
Louis Pouliot.
Joseph-Avila-George Mount.
Albert Dauth.
J.-D.-Marius Grothé.
Thos-Edm. Leclerc.
Chs-Pacifique Dumas.
Ls-Alfred d'Amour.
Chs-Aug. Sénécal.
Wolfred Nelson.

MESSIEURS

1889—Léopold-Adolphe Girard.
Albert-Aimé Etienne.
Victor-Théodule Daubigny.
1890—Z. Dufresne.
E. Auclaire.
E. Milot.
J.-B. Brunet.
A. Moffette.
C.-Z. Lepage.
L. Lapointe.
D. Généreux.
A. Guertin.
C. Bricault.

2ND DEGRÉ

MESSIEURS

1889—Timothée Mignault.
David-Arthur Piette.
Joseph-A. Tellier.
W.-B. Desmarteau.
W.-D. Durocher.
C.-L. Leduc.
N. Masson.
R.-A. Reid.
Albert Dauth.
V.-Théodule Daubigny.
Jos.-Albert Letiecq.
Chs-Chamilly de Lorimier.
Louis Pouliot.

MESSIEURS

1889—Joseph-Avila Guy.
1890—M. Grothé.
C.-P. Dumas.
T.-E. Leclaire.
A.-A. Etienne.
W. Neilson.
Ls-A. D'Amour.
G.-H. Mount.
L.-A. Girard.
F.-A. Duclos.
G. Alarie.
A. Joly.
J.-A. Simard.

MÉDECIN VÉTÉRINAIRE

1891—M. W.-P. Neilson.

MAITRES OU LICENCIÉS

1° LICENCIÉ EN PHILOSOPHIE

1882—M. Olivier Mathieu.

2° LICENCIÉ ÈS SCIENCES

1887—M. Salluste Duval.

3° MAITRES ÈS ARTS

MESSIEURS

1857—Thos-E. Hamel, *ad eumdem*.
Cyrille-E. Legaré, *ad eumdem*.
1858—Louis Beaudet, *ad eumdem*.
1859—Edouard Michel Méthot.
Charles-Honoré Laverdière.
1863—François-Desaulniers.
Louis Dagenais.
Pierre Lagacé.
François-Ignace Paradis.
Antoine-Narcisse Bellemare.
Octave Audet.
1866—André Pelletier.
Irénée Douville.
1867—Antonin Nantel.
François-A.-Hubert LaRue.
1868—J.-Elie Panneton.
Isaac Gélinas.
Bruno Leclerc.
Achille Vallée.
1871—Charles Bacon.
1874—Thomas Moreau.
1876—Charles Baillairgé.
Elzéar Couture.
1879—Emmanuel Guilbert.
Pierre Girard.
1880—François-X. Cloutier.
Napoléon Caron.
R. P. J.-C. Carrier, C. S. C.
Jos. Séguin, C. S. V.
Magloire Legaré.
Joseph-Delphis Meunier.
François-Xavier Jackel.
M.-Thomas Labrecque.
Charles-Philippe Richard.
1881—Joseph Giguère.
Alphonse Bérard.
François-Xav.-Eugène Ecrement.

MESSIEURS

1881—R. P. Auguste Dion, C. S. C.
1882—R. P. Moïse McGarry, C. S. C.
R. P. Godfroy Robert, C. S. C.
R. P. Charles Jolly, C. S. C.
R. P. Théophile Barré, C. S. C.
R. P. Auguste Louage, C. S. C.
R. P. Amédée Guy, C. S. C.
R. P. Alfred Roy, C. S. C.
R. P. Philéas-Fred. Bourgeois, C. S. C.
Cléophas Gagnon.
1883—Louis Richard.
Raymond Caisse.
Télesphore Laflèche.
1884—Jos.-Clovis-K. Laflamme.
Jos.-Edmond Marcoux.
1885—Victor Huart.
Eugène Rey, *ad eumdem*.
1886—J.-A.-P. Lefebvre.
Athanase Biron.
1887—Olivier-E. Mathieu.
Edmond Paradis.
Joseph Roy.
P.-J. Peemans, C. S. V.
C.-Philéas Choquette.
1889—Alexandre Vaillant.
1890—R. P. J.-E. Foucher, C. S. V.
E. Lapointe.
1891—M. Belzile, Rim.
P. de Foville, P. S. S.
J. Moyen, P. S. S.
P. Rousseau, P. S. S.
P. Schlickling, P. S. S.
E. Roinard, P. S. S.
A. Orban, P. S. S.
J. Charlebois, C. S. V., Jol.

4e LICENCIÈS EN MÉDECINE

Messieurs

1855—François-A.-Hubert Larue, *avec distinction.*
1856—Napoléon Lavoie, *avec distinction.*
1860—Romuald Gariépy, *avec distinction.*
Louis-J.-Alfred Simard, *avec grande distinction.*
1861—Alfred Lachaine, *avec distinction.*
1863—Charles-Antoine Delâge, *avec distinction.*
Napoléon Dion, *avec distinction.*
Charles Verge, *avec distinction.*
Laurent Catellier.
1866—Damase Archambault.
Charles-Alexandre Lesage, *avec distinction.*
1867—F.-X.-Edmond Héroux, *avec distinction.*
Camille Lafontaine.
Thomas-Godfrey McGrath, *avec distinction.*
Lucien Moraud.
1868—Solfrid-Wilbrod Larue.
Romuald Fiset, *avec distinction.*
Michael Ahern, *avec distinction.*
Henri-Josué Martin.
J.-Edouard Badeaux, *avec distinction.*
1869—Jules-Guernon Lussier, *avec distinction.*
A.-George Matte, *avec distinction.*
Paul-Etienne Grandbois, *avec grande distinction.*
Cyrille Lacombe, *avec distinction.*
J.-Bte Bolduc, *avec distinction.*
A.-Albert Philion *avec distinction.*
B.-Gérin Lafontaine, *avec distinction.*
Zotique Rousseau.
Hubert Neilson.
1870—Edmond Gauvreau.
Charles Gingras.
L.-J.-Lactance Archambault, *avec grande distinction.*
Alfred-Miville Dechêne, *avec grande distinction.*
Chs Delagrave, *avec distinction.*
Edouard Rouleau, *avec distinction.*
Wilbrod Mayrand.
Louis-Elie Beauchamp.
Napoléon Fiset.

Messieurs

1870—Antoine Larue.
Edmond-de Sales Laterrière.
George Garon.
Horace Crépault.
1871—Michael Coote.
Adolphe Lemire.
Cyrille-Emile Vaillancourt.
1872—Joseph-Eusèbe Grondin.
Basile Desrochers.
Gustave Turcotte.
Moïse Rheault.
Joseph-Edouard Ladrière.
Joseph-Benjamin Blouin.
Evans Rochette, *avec distinction.*
1873—William Maguire.
1874—Edwin Turcot, *avec distinction.*
Ephrem Olivier, *avec distinction.*
Philippe Charest, *avec distinction.*
Honoré Labrecque.
Charles Clément.
Odilon Lauriault.
Charles-Nérée Beauchemin.
Théodore-A. Talbot.
Thomas Tremblay.
Richard-Ph. Alleyn.
Charles-A. Casgrain.
M.-R.-A.-Tancrède Fortier.
Louis-Napoléon Fortin, *avec distinction.*
Jules-Nelson Fraser.
Pierre-E. Lemieux.
Auguste Ross.
1875—Fl.-Ch.-Tancrède Lamoureux.
Eusèbe Beaudry.
Joseph-Eugène Turcot.
George Bolduc.
Léandre Hamelin.
Narcisse-Arthur Desjardins.
Louis-Joseph Dostaler.
George-D.-B. Watters.
1876—Auguste Bourbonnais, *avec distinction.*
Mat.-Alf.-Arsène Falardeau.
Alfred Paquin.
G.-Al. Philibert Tanguay.
André-David Lepage.
Chs-Alphonse Dubé.
1877—Louis Crépault.
George Fréchette.
Joseph Godbout.
Adhémar Jeannette
Charles Lespérance.
Alphonse Letellier de St-Just.
Arthur-F. Poulin.
George-S. Grégoire.

MESSIEURS

1877—Abraham Larochelle.
1878—Patrick-Peter Delaney.
Gaspard-H. Turcot, *avec distinction.*
J.-Adjutor Samson.
Henri Trudel, *avec distinction.*
L.-U.-J.-M.-Aurèle Noël, *avec distinction.*
Charles-F. Couture.
L.-Oct.-Maxime Bellemare.
Jos.-E. Bolduc.
Henri-Philippe Rouleau.
Arthur-E.-Z Vincelette.
Léon-Achille Gauvreau.
Edouard Morin.
1879—Chs-Narcisse Gauvreau, *avec distinction.*
A.-Israël Joncas, *avec distinction.*
François-Xavier Gosselin, *avec distinction.*
Joseph-A. Langlois, *avec distinction.*
Eugène Bédard.
Pierre-H. Brassard.
Simon Grenier.
Charles-E.-A. Côté.
1880—Joseph-Hubert Joannette, *avec grande distinction* M.
Jos.-Arthur Cardinal, *avec grande distinction*, M.
Victor Sanfaçon, *avec distinction.*
Ls-Stanislas-Zéphirin Giasson.
Narcisse-Emile Roy.
1881—William Herménégilde Blagdon.
Ls-Chs-Alexandre Chaussegros de Léry.
Joseph-Rodolphe Tranchemontagne, M.
George-Henry Oliver, M.
Alfred Savard, M.
1882—Gustave-Adolphe Casgrain.
Joseph-Alphonse Marcoux.
Joseph-Valère Côté.
Isaïe Cormier, M.
Gustave Demers, M.
Ls-Eugène-Napoléon Matte, M.
Rodolphe-Gaspard Janson, M
1883—Chs-Eusèbe Lemieux, *avec distinction.*

MESSIEURS

1883—Emile Sirois.
George-Wm-Lachaine Joliocœur, *avec distinction.*
Edmond Boulanger.
Edmond Perron.
Edmond Bastien, M.
Félix-Gustave Lafontaine, M.
Jos.-Wilfrid Prévost, M.
Jos.-Henri Sinclair, Q.
Etienne Gosselin, Q.
1884—Frédéric-Stanislas Caron, Q.
Eugène Larue, Q.
Jos.-Euclide Tremblay, M.
1885—Chs-Frs-Xavier Prévost, Q.
Albert de Villers, Q.
Alphonse Lamothe, Q.
Gaudiose Paradis, Q.
P.-Arth. David, *avec distinction*, M.
1886—N.-Gédéon Chabot, *avec distinction*, M.
L.-G.-Arthur Delisle, M.
Wilbrod-Ant. Hénault, M.
Arsène Lavallée, M.
J.-C. Howe, Q.
William Delaney, Q.
1887—Damase Pagé, Q.
Joseph Cinq-Mars, *avec distinction*, Q.
Joseph Edge, Q.
Adjutor Couturier, Q.
Pantaléon Pelletier, Q.
George-Tremblay Bélanger, Q.
Paul Brière, Q.
Louis-Roch Perreault, M.
Jos.-A.-Théode Mayrand, M.
Naz. Gingras, Q
1888—Joseph Poliquin, Q.
Arthur Lavoie, Q.
P.-V.-Sosthènes Lefrançois, Q.
Ls-Edouard Schiller, M.
J.-H. Thériault, M.
Ferdinand Bélanger, M.
1889—Arthur Potvin, Q.
Eugène Mackay, M.
Pierre Trudel, *avec distinction*, Q.
James-Meredith Foy, M.
Michel-Gaudiose Giroux.
Jos.-A.-Philippe Lord, Q.

5° LICENCIÉS EN DROIT

MESSIEURS

1860—Côme A. Morisset, *avec distinction.*
1861—Chs-Frs-Stanislas Langelier, *avec grande distinction.*

MESSIEURS

1862—Charles-Narcisse Hamel, *avec distinction.*
1865—James-George Colston, *avec grande distinction.*

MESSIEURS

1868—Joseph Bédard, *avec distinction.*
Lucien Turcotte, *avec grande distinction.*
1871—Charles Darveau.
Ernest Cimon.
1872—Hubert - Edouard - Adjutor Turcotte.
1873—Edmund-James Flynn, *avec distinction.*
1874—Louis Asselin, *avec distinction.*
Lawrence Cannon.
1875—Louis-Ph. Sirois, *avec distinction.*
Charles Langelier.
1876—Alphonse Pouliot.
1877—Thomas - Chase Casgrain, *avec grande distinction.*
Victor-A.-E.-Benoit Livernois, *avec dictinction.*
P.-V.-Amédée Robitaille, *avec distinction.*
Philippe-A. Malouin.
J.-B.-Alfred Cloutier.
Urbain Lapointe.
Lawrence Stafford.
1878—R.-Maurice St - Jacques, *avec grande distinction.*
Jules-Joseph-T. Frémont, *avec grande distinction.*
Horace-F.-X. Archambeault, *avec grande distinction.*
1879—Pierre-Eugène Lafontaine, *avec grande distinction.*
Thomas Chapais, *avec distinction.*
Bruno Nantel, *avec distinction*, M.
Charles-Alphonse Léveillé, M.
Joseph-Adolphe Chauret, M.
Joseph Adélard Descarries, M.
Jules-André St-Julien, M.
1880—L.-Ph. Pelletier, *avec grande distinction.*
Richard-Tuson Henneker.
Onésime Boisvert, *avec grande distinction*, M.
Achille Dorion, *avec grande distinction*, M.
Alexandre Lamirande, M.
1881—Simon - Napoléon Parent, *avec distinction.*
Adalbert Fontaine.
Elzébert-Edouard Roy.
Charles-Lemoine de Martigny, *avec grande distinction*, M.
Joseph-Octave Drouin, *avec grande distinction*, M.
Joseph Emard, *avec distinction*, M.
Henri-Gérin Lajoie, *avec distinction*, M.

MESSIEURS

1881—Arthur David, M.
1882—Albert Lemay, *avec distinction.*
Henry Aylen, *avec distinction.*
François-Siméon Tourigny.
Charles-McPherson Holt.
Thomas Fortin, *avec grande distinction*, M.
Jos. - Henri - Napoléon Richard, *avec grande distinction*, M.
Napoléon-Antoine Belcourt, *avec grande distinction*, M.
Louis-Arsène-Herman Comeau, M.
1883—Gilbert-Miville Dechesne, *avec grande distinction.*
Ernest Chouinard, *avec distinction.*
Arthur-Ernest Mountain.
Adolphe Dionne.
Alphonse Bernier.
Eusèbe Belleau.
Alexandre Jodoin, M.
1884—Jos.-Mathias Tellier, *avec grande distinction*, Q.
Edouard Dorion, *avec distinction*, Q.
François-Xavier Gosselin, Q.
Charles-Sandwich Campbell, *avec grande distinction.*
1886—James - Secretan Dunbar, *avec grande distinction*, Q.
George-E.-A. Jones, *avec distinction*, Q.
Jos.-Edouard Taschereau, *avec distinction*, Q.
Nazaire Olivier, *avec distinction*, Q.
Gustave-Faribault Hamel, Q.
Paul-Vilmond Savard, Q.
L.-Philippe Demers, *avec grande distinction*. M.
1887—H. - H. - Achille Gervais, *avec grande distinction.*
Fred.-Ed. Meredith, *avec distinction*, M.
Auguste Beaudry, *avec distinction*, Q.
Ls-Ph.-H. Viau, *avec grande distinction*, M.
L.-P. Bérard, M.
Ludovic-E. Brunet, Q.
Antoine-J.-T.-C. Taschereau, Q.
Jean-Bte Bélanger, Q.
C.-Sam. Rioux, Q.
1888—J.-Ald. Rochette, *avec distinction*, Q.
J.-Camille Pouliot, Q.
1889—Alexandre Taschereau, Q.
1890—G.-E. Mathieu, M.

6° LICENCIÉS EN THÉOLOGIE

MESSIEURS

1870—Rémi Faure, *avec grande distinction.*
1871—Louis Gauthier, *avec grande distinction.*
1872—Adrien Papineau, *avec distinction.*
Clovis Laflamme, *avec grande distinction.*
1873—Thomas Bérubé, *avec grande distinction.*
Cyrille-Alfred Marois, *avec distinction.*
1875—Anselme - Napoléon Rhéaume, *avec grande distinction.*
1876—Edward Walker, *avec distinction.*
1877—Jean Chaisson, *avec distinction.*
Olivier Mathieu, *avec grande distinction.*
1878—Joseph Quinan, *avec grande distinction.*
1879—Joseph Feuiltault, *avec grande distinction.*
Henry-Chs Becker, *avec distinction*, M.
Albert-John McKeon, M.
Dennis McMahon, M.
1880—William-Henry Grant, *avec grande distinction.*
1881—Joseph-Claver Bessette, *avec distinction.*

MESSIEURS

1881—Arthur Scott, *avec grande distinction.*
1883—Patrick - Sarsfield O'Ryan, *avec grande distinction.*
Lachlan McPherson, *avec distinction.*
1884—Jos.-Ol.-Edmond Verret.
1885—Angus Chisholm, *avec grande distinction.*
Pierre Plante, *avec distinction.*
Joseph Laberge, *avec distinction.*
1886—Joseph-E.-B. LeVasseur *avec distinction.*
1887—Albert Côté, *avec grande distinction.*
Joseph Gignac, *avec distinction.*
1889—Donald-James Summers *avec distinction.*
Emile Poirier, *avec grande distinction.*
Omer Cloutier, *avec grande distinction.*
1890—J.-C. McMillan, *avec grande distinction.*
Henri Simard, *avec grande distinction.*
1891—C.-N. Gariépy, *avec grande distinction.*

DOCTEURS

1° DOCTEURS EN PHILOSOPHIE

1878—M. Thomas-Salvatore Talamo.
1883—M. Olivier Mathieu, *ad eumdem.*
1884—M. Benoit Lorenzelli.

2° DOCTEURS ÈS SCIENCES

1857—M. Thomas-Sterry Hunt.
1880—M. l'abbé Provancher.

3° DOCTEURS ÈS LETTRES

1857—M. Jean-Baptiste-Antoine Ferland.
1867—L'hon. Pierre-J.-O. Chauveau.
1877—M. Raymond Casgrain.
1877—Mgr Bernard O'Reilly.
1878—Son Excellence Mgr G. Conroy.
Son Excellence lord Dufferin, gouv. gén. du Canada.

MESSIEURS

1878—M. H.-A. Verreau.
1880—Mgr Joseph-Sabin Raymond.
L'hon. Adolphe-Basile Routhier
M. Alexis-Albert Lefaivre, Con. gén. de France.
M. Lucien Brun, Prof. à l'Univ. Cath. de Lyon.
M. Claudio Jannet, Prof. à l'Univ. Cath. de Paris.
1883—Son Excellence le marquis de Lorne, gouverneur général du Canada.
M. Louis-Edouard Bois.
Mgr Cyprien Tanguay.
M. Joseph-Chs Taché.
1888—M. Louis Fréchette.

MESSIEURS

1888—M. Narc. Faucher de Saint-Maurice
M. George Stewart, *Jr*.
M. L.-P. Lemay.
L'hon. F.-G. Baby.
M. E. Rameau de St-Père.
1890—M. l'abbé A.-H. Gosselin.
M. l'abbé E.-M. Dawson.
M. Nap. Legendre.
M. S.-E. Dawson.
1891—Hon. F.-G. Marchand.
M. A. Gingras.
M. P. de Cazes.
M. J. Marmette.
M. A. Decelles.
M. A. Poisson.

4° DOCTEURS EN MÉDECINE

MESSIEURS

1853—Jean Blanchet.
Charles Frémont.
James-Arthur Sewell.
Jean-Zéphirin Nault.
Jean-Etienne Landry.
Alfred Jackson.
1858—Charles-Eusèbe Lemieux.
1859—François-A.-Hubert Larue.
1865—Napoléon Lavoie.
Romuald Gariépy.
Louis-J.-Alfred Simard.
Alfred Lachaine.
Laurent Catellier.
Charles-Antoine Delâge.
Napoléon Dion.
Charles Verge.
Olivier-Alphonse Hébert.
1866—L.-Conrad Gill.
1867—David-Louis Larose
L.-Eugène Rousseau.
1870—Edmond Héroux.
Edouard Radeaux.
Paul-Etienne Grandbois.
Louis-Joseph-Lactance Archambault.
Alfred-Miville Dechêne.
Alfred Beauchemin.
1871—Ferdinand Doherty.
Pierre-Achille-Anaclet Collet.
1872—Malcolm Guay.
Félix-Emile Dubé.
Zéphirin Gravel.
Ernest Delisle.
1873—Michel Fiset.
Louis Gauvreau.
Arthur Vallée.

MESSIEURS

1874—Samuel Pouliot.
Narcisse-Eutrope Dionne.
Joseph-Phidime Giguère.
Josué-Nic. Pinault.
Onésime Mazurette.
Damase Rossignol.
1875—Joseph-Philéas Boulet.
Louis-Elzéar-Odilon Desjardins.
Wenceslas Bilodeau.
J.-E. Turcot.
T. Lamoureux.
1876—Joseph-Côme Maranda.
Jos.-Hu.-Amb. Matte.
Hugues-Ev. Desrosiers.
Louis-Frémont Burroughs.
J.-Fr.-Régis Latraverse.
Patrick-G. Jennings.
Arthur-Lapthorn Smith.
Michel-Delphis Brochu.
Flavien-Alfred Dion.
Thomas Laliberté.
1877—Joseph-Paradis Lavoie.
L.-N.-Emile Lacoursière.
J.-E.-Hercule Poisson.
Antoine-Emmanuel Belleau.
G. Fréchette.
1878—Joseph-Charles Taché.
Hippolyte Sirois.
Peter Conroy.
J.-E.-Alphonse Méthot.
Arthur-Alfred Watters.
Pierre Beaubien, *ad eumdem*.
Pierre Munro, *ad eumdem*.
Jean-Philippe Rottot, *ad eumdem*.
Eugène-H. Trudel, *ad eumdem*.
J.-Gaspard Bibaud, *ad eumdem*.

MESSIEURS

1878—Joseph-Emery Coderre, *ad eumdum.*
Thos-E.-D'Odet d'Orsonnens, *ad eumdem.*
William-H. Hingston, *ad eumdem.*
Alfred-T. Brosseau, *ad eumdem.*
Emmanuel-P. Lachapelle, *ad eumdem.*
Angus-C. Macdonald, *ad eumdem.*
Arthur-G.-A. Ricard, *ad eumdem.*
Adolphe Dagenais, *ad eumdem.*
J.-Alfred Laramée, *ad eumdem.*
George-O. Beaudry, *ad eumdem.*
G.-H. Turcot.
1879—Charles-M. Filiatrault, *ad eumdem.*
Norbert Fafard, *ad eumdem.*
Elzéar Berthelot, *ad eumdem.*
Sévérin Lachapelle, *ad eumdem.*
Salluste Duval, *ad eumdem.*
Azarie Brodeur, *ad eumdem.*
A.-A. Foucher, *ad eumdem.*
L.-S.-A. de la Chevrotière.
1880—Michael Ahern.
Jos.-Henri-Edmond Veilleux.
M.-T.-Edouard Belleau.
Edmond-Victor Prévost.
Louis-Clovis Mayrand.
William-Alexandre Verge.
Jean-Félix Landry.
Louis-Antoine Généreux.
Edouard-Odina Cloutier.
Flavien Dupont, M.
Joseph-Ernest Lacaille, M.
Damase Carrières, M.
1881—Philippe Wells.
Joseph Pelletier.
Joseph-Emile Poirier.
Aimé Trudel.
Ls-Guillaume-Philéas DeBlois.
Auguste-Charles Hamel.
François-Xavier-Arthur Gaboury, M.
Joseph-Edmond Lemaître, M.
Joseph-Eusèbe Bergeron.
1882—Albert-L.-E. Marois.
Arthur-Etienne Hébert.
Elzéar Laberge.
Pierre-Paul-Jos. Cherrier, M.
1883—Edwin Turcot.
Alfred Pinault.
Ephrem Lessard.
Salluste Roy.
Arthur DeBlois.
Chs-Henri Simard.
Théophile Paré.
Emile Sylvain.
André-Samuel Brien, M.
Arthur-Jos.-Evariste Cormier, M.

MESSIEURS

1883—Frank Devlin, M.
Fr.-Xav. Gagnier, M.
Jérôme-David Gauthier, M.
Jos.-Octave Goyette, M.
Arthur Jo·al, M.
Joseph Leroux, M.
Avila-Romuald-Lemire Marsolais, M.
Chs-Eusèbe Lemieux, Q.
1884—Jos.-Pierre DeBlois, Q.
Jacques-Alfred Morin, Q.
Jos.-Arthur Millette, Q.
Louis-Michel Moreau, Q.
Louis-Elzéar Pelletier, Q.
Patrick Cocte, Q.
George-Rosaire Matte, Q.
Joseph-Julien Surprenant, M.
Joseph-Roy Desjardins, M.
Hormisdas Boucher. M.
Charles-Narcisse Valin, M.
Ernest Duval, M.
Elie Bernard, M.
Michael-Thomas Brennan, M.
1885—Joseph Houle, M.
Gaston Smith, M.
Louis Lepage, Q.
Siméon Grondin, Q.
Michael-H. Brophy, Q.
Pierre Monat, Q.
J.-Hector Palardy, Q.
Ls-Auguste Gagné, Q.
1886—Alfred Létourneau, Q.
Charles Collet, Q.
Alexandre Boucher, Q.
J.-Napoléon Legault, M.
A.-Anaclet Bernard, M.
H.-Ernest Choquette, M.
J.-Ls-Napoléon Delorme, M.
P.-Ulderic Garneau, M.
Ls-Philippe Normand, M.
Chs-Ovide Ostiguy, M.
L.-J.-Hercule Roy, M.
G.-N. Chabot, M.
David Marsil.
1887—A.-Geo.-Henri Béïque, Q.
Frs-Jos. Langlais, Q.
Henri Marchand, Q.
Jos.-Zéph. Triganne, Q.
Ls-J.-O. Sirois, Q.
Jean-Bte Richard, M.
Chs-V.-Emmanuel Marsil, M.
Arthur DeLisle, M.
J.-A. Daignault, M.
Ant.-Alfred Duhamel, M.
J.-D. Pagé.
1888—F.-X. Feuiltault, Q.
J.-F.-T. Savary, Q.
Arthur Ricard, M.
Elphège-A.-René de Cotret, M.

MESSIEURS

1889—J.-B. Emile Ostiguy, M.
Jos.-Ignace Dubreuil de Pont-briand, M.
J.-S. Desjardins, M.
George Villeneuve, M.
Camille Laviolette, M.
Jos.-Antoine Rodier, M.
Ls-Philippe Legendre, Q.
Damase Larue, Q.
Edmond Savard, Q.
Jos.-Alb.-Ephraïm Bédard, Q.
Rosaire Paquin, Q.
Joseph-Narcisse Létourneau, M.
1890—J.-A. Bédard, Q.
F. Bélanger, M.
O.-A. Bissonnette, M.
G.-Alp. Boucher, Q.
R. Boulet, *cum laude*, M.
P.-A. Brassard, Q
J.-A.-O. Brodeur, M.
J.-E.-P. Chagnon, *cum laude*, M.
T. Cormier, M.
E.-E. Costelow, Q.
C.-E. Côté, Q.
A.-Lemoine de Martigny, *summa cum laude*, M.
J. Dorion, M.
H.-Masson Duhamel, M.
H.-O. Fortier, M.
E.-Nap. Fugerre, M.
G.-A. Giroux, Q.
J. Guérard, *summa cum laude*, Q.
G.-N. Lavoie, M.
L.-Eug. Lelaidier, Q.
L.-E. LeRiche, M.
G.-E. Lesage, M.
O.-F. Mercier, M.
C.-E. Morin, Q.
J.-N.-P. Mount, M.
A. Noël, Q.
C.-H. Plante, Q.
H.-H. Préfontaine, M.
D.-E. Rainville. Q.
Ch.-E. Rasconi, M.
E. Savard, Q.

MESSIEURS

1890—E.-T.-A. Simard, *summa cum laude*, Q.
G.-H.-Labreche Smith, M.
John Steele, Q.
J.-Emile St-Hilaire, Q.
P. Synott, Q.
J.-V. Thuot, M.
C. Verge, *cum laude*, Q.
L.-V. Vézina, *summa cum laude*, Q.
1891—C.-A. Lesage, *avec distinction*, (1866).
J.-E. Vanasse, M
L.-J.-A. Valois, M.
Ls de Lotbinière Harwood, M.
Chs-A. Rochon, M.
T. Caron, M.
A.-H.-N. Bellemare, M.
C. Gariépy, *avec distinction*, M.
J.-T. Dion, M.
S. McDuff, M.
N.-A. Dussault, M.
U.-J. Lalonde, M.
Ls-A. Charlebois, *avec distinction*, M.
S. Derome, M.
J.-C.-E. Daunais, M.
J.-B.-N.-J. Auger, *avec distinction*, M.
A. Catellier, *avec distinction*, Q.
P.-G. Laberge, *avec grande distinction*, Q.
E.-A. Lebel, Q.
J.-B.-R. Dufresne, Q.
J.-R. Lacerte, *avec grande distinction*, Q.
T.-P. Roy, Q.
G.-J. Roy, Q.
L. Côté, Q.
A.-E. Aubry, Q.
S. Pelletier, Q.
G. Cloutier, *avec distinction*, Q.
P. Boisseau, Q.
G.-E.-R. Fortier, *avec distinction*, Q.

5° DOCTEURS EN DROIT

MESSIEURS

1854—L'hon. Auguste-Norbert Morin.
M. Jacques Crémazie.
1855—L'hon. William Badgley.
L'hon. Jean-Thomas Taschereau.
L'hon. Ulric-Joseph Tessier.
1857—M. Auguste-Eugène Aubry, *ad eumdem*.
1864—M. George-D. Gibbs.

MESSIEURS

1865—L'hon. René-Edouard Caron.
L'hon. John Dewey Day.
L'hon. Napoléon Casault.
M. Jean Langlois.
1870—M. James-George Colston.
1878—L'hon. C.-S.-F. Langelier.
L'hon. Richard Alleyn.
L'hon. Edmund-James Flynn.

Messieurs

1878—M. Côme-Séraphin Cherrier.
L'hon. Samuel-S. Monk.
L'hon. P.-J.-O. Chauveau.
L'hon. Thomas-J.-J. Loranger.
L'hon. Jos.-A. Chapleau.
L'hon. Louis-A. Jetté.
L'hon. J.-Alphonse Ouimet.
Son Excellence lord Dufferin.
1879—L'hon. Alexandre Lacoste.
1880—L'hon. Sir A.-A. Dorion.
L'hon. William-C. Meredith.
1882—L'hon. Sir Hector-L. Langevin.
L'hon. Chs-Chamilly de Lorimier.
L'hon. Chs-Louis Champagne.
M. Pierre-Eugène Lafontaine.
1883—L'hon. Ad.-Basile Routhier.
L'hon. Th.-Chase Casgrain.
1884—Son Excellence le marquis de Lansdowne.
1886—Son Excellence l'hon. Rodrigue Masson.
L'hon. Gédéon Ouimet.
L'hon. Michel Mathieu.
L'hon. Horace Archambeault.
M. Alphonse Pouliot.

Messieurs

1886—M. Adalbert Fontaine.
M. Ls-Philippe Sirois.
1887—M. D.-A. O'Sullivan.
M. Joseph-Tasch. Frémont.
M. Ls-Alp.-Jos. Bernier.
1888—Son Excellence l'hon. A.-R. Angers.
1889—M. Ls-Philippe Demers.
M. Honoré Gervais.
M. Eusèbe Belleau.
M. Nazaire Olivier.
1890—Son Excellence lord Stanley de Preston.
L'hon. J.-G. Bossé.
L'hon. E. Pelletier.
L'hon. J. Larue.
L'hon. H. Cimon.
L'hon. C.-J. Gill.
L'hon. H. Taschereau.
M. E.-J. Hodgson.
M. F.-Debartzch Monk.
1891—L'hon. H. Mercier.
L'hon. J. Blanchet.
M. J.-R. Quigley.

6° DOCTEURS EN DROIT CANONIQUE

1856—S. E. Elzéar-Alexandre Taschereau, *ad eumdem*.
1877—Mgr Albert-André Blais, *ad eumdem*.
1881—M. Joseph Feuiltault, *ad eumdem*.
1883—Mgr Michel-Thomas Labrecque, *ad eumdem*.
1884—M. François Santi.
1885—M. Achille Quadrozzi.
Mgr Elphège Gravel.
1887—Mgr Félix Cavagnis.

7° DOCTEURS EN THÉOLOGIE

1852—M. Léon Gingras, *ad eumdem*.
1853—M. Louis-Jacques Casault, *ad eumdem*.
1865—Mgr Benjamin Pâquet, *ad eumdem*.
M. Ls-Honoré Pâquet, *ad eumdem*.
Mgr Ls-Naz. Bégin, *ad eumdem*.
1871—M. Rémi Faure.
M. Louis Gauthier.
1873—M. Joseph-Clovis Laflamme.
1877—M. E.-Edward Walker.
1878—M. Olivier-E. Mathieu.
M. Jean Chaisson.
M. Joseph-Alexandre Baile, P. S. S.
M. Frédéric-Louis Collin, P. S. S.
M. Hyacinthe-F.-D. Rouxel, P. S. S.
M. Joseph-Théophile Parent, P. S. S.
1878—M. Jean-Amable Trémolet, P. S. S.
M. Narcisse-Amable Troie, P. S. S.
M. Isaïe-Marie-Charles Lecoq, P. S. S.
M. Jean-Pierre Schlickling, P. S. S.
M. Alexis-Jules-Théod. Orban, P. S. S.
M. Nicolas-Victor Many, P. S. S.
Son Excellence Mgr G. Conroy.
Mgr Michel-Edouard Méthot.
M. Pierre Roussel.
1879—M. Joseph Quinan.
M. W.-C. Becker, M.
Mgr Bernard O'Reilly.
M. Jules-Marie Delavigne, P. S. S.

1879—M. Jean-Baptiste Thibaud, P. S. S.
M. François-Hippolyte Dupret, P. S. S.
1881—Mgr Cyrille-Etienne Legaré, V.-G.
M. William-Henry Grant.
M. Jos.-Narcisse Martin, P. S. S.
M. Paul-Napoléon Bruchési, *ad eumdem.*
1882—M. Alphonse Lemieux, *ad eumdem.*
M. Henri Gouin, *ad eumdem.*
1883—Mgr Michel-Thomas Labrecque, *ad eumden.*
M. Ls-Adolphe Pâquet, *ad eumdem.*
M. Pierre-Marie Hamon, P. S. S.
1884—M. Dominique-Antoine Bartone.
M. Quadrozzi.
M. Patrick-Sarsfield O'Ryan.
Mgr François Satolli.
1885—M. Clément-F. Palin d'Abonville, P. S. S.
1886—M. Joseph-E. Laberge.
M. Angus J. Chisholm.
M. Pierre Plante.
M. Pierre-Albert Urique, P. S. S.
1887—Mgr J. Emard.
M. Jos.-E.-B. Levasseur.
1888—M. J.-N. Gignac.
M. H.-A. Scott.
M. Eugène-Saturnin Danguy, P. S. S.
M. Emile-Edouard Girot, P. S. S.
1889—M. William Foley.
1890—Mgr J.-J. Keane, Recteur de l'Univ. de Washington.
Rév. Père C. Augier, O. M. I., Recteur de l'Univ. d'Ottawa.
Mgr C.-A. Marois, Prot. Apost., Vic. Gén. de Québec.
M. E. Poirier.
M. J.-O. McMillan.
1891—M. L.-H.-L. Simard.
M. J.-I.-P.-O. Cloutier.

Dons faits à l'Université Laval, à Québec de juillet 1891 à juillet 1892

BIBLIOTHÈQUE

Académie Commerciale catholique de Montréal.
Palmarès, 1890-91.
Academy of Science of St-Louis, Mo.
Transactions, Vol. V, No. 3 et 4, Vol. VI, No. 1.
Albany Medical College.
Catalogue, 1891-92.
Alliance Française, Paris.
La Revue Bleue, 1891-92.
American Catholic Historical Society.
Records, Vol. III, 1888-89.
Appleton & Co., New York.
The New York Medical Journal, 1891-92.
Archevêché de Montréal.
Mandements et circulaires de l'année.
Archevêché de Québec.
Mandements et circulaires de l'année.
Encycliques de Léon XIII.
Cours élémentaire de dessin.
Association Pharmaceutique.
Rapport annuel, 1890-91.
Baillairgé, Chev. Chs.
La ventilation des égouts.
Free and liberal ventilation of sewers. (Dons de l'auteur.)
Baillairgé, G.-F. Ec.
Rapport du Ministre des Travaux Publics, 1889-90.
Baltimore Medical College.
Annual announcement, 1891-82, 1892-93.
Beaudouin, Révd, M. Joseph.
20 volumes divers.
Beaudry, Révd. M. C.-A., Curé de la Présentation, Man.
Rapport du Départ. de l'Agric. du Manitoba, 1892.
Paroisse de St-Hyacinthe, Man.
Bernier, Rév. M. Hypp.
Dictionnaire de Bescherelle.
27 volumes divers.
Un lot de brochures et de revues.
Un lot de journaux.
Blais, Mgr A.-A., Év. de Rimouski.
Itinéraire de la vallée de Montmorency, France.
Board of Trade of Chicago.
24th Annual report, 1891.
Boivin, M. Jos., ass.-secrét. de la Pr. de Québec.
England and South Africa.
Uniform Imperial Postage.

Bourget, L.-O., Ec., Régina.
Rapport sur les travaux publics, T. N.-O., 1880.
Statement of Public Accounts, N.-W. T., 1890-91.
Homes for millions, Great Can. N.-W.
Bryn-Mawr College, Philadelphia.
Program, 1892.
Bureau of Education, Depart. of Interior, Washington.
Report of the Commissionner of Education, 1888-89.
Sanitary conditions of school houses.
Promotion and examination in graded schools.
Rules for a Dictionary Catalogue.
Higher education in Indiana.
Bureau of Education, Toronto, Ont.
Report of the Minister of Education, 1890.
Bureau of Ethnology, Washington.
Contribution to North American Ethnology, Vol. VI.
Bibliography of the Algonquian languages.
Burtin, Rév. Père, O. M. I., Caughnawaga.
Livre de chant en Iroquois. (Don de l'auteur.)
Casault, M. L.-J., Ottawa.
86 volumes et brochures.
Casgrain, Rév. M. H.-R.
L'Hon. C.-E. Casgrain et Mad. Casgrain, (Edit. intime.)
Notes d'un voyage en Europe (Manuscrit).
Casgrain, Hon. Thomas-Chase, Proc.-Gén.
Collection of criminal laws, 1886-90.
Catholic Club, New York.
Charter, report, 1890-91.
Chabauty, M. l'abbé, Mirebeau, Vienne.
Discussion du système de la rénovation (suite).
Clark University, Worcester, Mass.
Les trois premiers « Annoncements ».
Collège de l'Assomption.
Annuaire, 1890-91.
Collège Bourget, Rigaud.
Annuaire, 1890-91.
Collège Joliette.
Année scolaire, 1890-91.
Collège de Lévis.
Année académique, 1890-91, 1891-92.
College of Physicians and Surgeons, of the City of New York.
Announcement, 1891-02.
Collège Ste-Anne.
Année académique, 1890-91.
Collège de St-Boniface, Man.
Année académique, 1890-91.
Collège St-Césaire.
Année scolaire, 1890-91.
Collège St-Joseph de Memramcook, N.-B.
Annuaire, 1890-91, 1891-92.
Collège St-Laurent
Année académique, 1890-91, 1891-92.
Collège Ste-Marie de Montréal.
Année académique, 1890-91.
Colorado College and Cutler Academy.
Annual Bulletin, 1892.

Colombia College.—College of Physicians and Surgeons. New York.
Register 1891-92.
Comité de réception du Comte de Paris, Montréal.
Souvenir de la visite du Comte, 1890.
Commercial Club of Providence, R. I.
Canada as it is.
Commissaires du Havre de Québec.
Rapport de 1890 et de 1891.
Commission Géologique du Canada. Ottawa.
Rapport annuel, 2ème série, Vol. III, parties 1 et 2.
Contribution to Canadian Palæontology. Vol. I, Part. IV.
Contribution to Canadian Micro-Palæontology, Part. III.
Comte de Paris.
Voyage du Comte et du Duc d'Orléans aux Etats-Unis et au Canada.
Connecticut Historical Society, Hartford.
Annual meeting, May 1891.
Corriveau, M. J.-Albert, Montréal.
Souvenir of the Electrical Exposition, 1891.
Costigan, Hon. John, Min. I. R.
Home Rule Debate, 1892.
Report of the Inland Revenue, 1890-91.
Report on the great McKenzie basin.
Report of the Entomological Society of Ontario.
Archeological report, Canadian Institute, 1891.
Exposé budgétaire, fr. et angl., 1890.
Crisp, F.-A., Esq., London, England.
The parish Register of Ongar, Essex.—Exemplaire No 36. (Tiré à 100 exemplaires numérotés.)
Dalhousie College and University, Halifax, N.-S.
Calendar, 1891-92, 1892-93.
Davis, Mr. F.-A., Editor, Philadelphia.
The Medical Bulletin, 1891-92.
DeCazes, Mr. Paul.
Observations sur l'étude archéologique du Dr Dionne.
Defoy, Mr l'abbé Henri.
Le patron et l'ouvrier. (Don de l'auteur.)
Depart of Agriculture, Ontario.
Annual reports of fruit growers Association and Entomological Society.
Desjardins, Mr L.-G., M. P.
Considérations sur l'annexion. (Don de l'auteur.)
Dionne, Dr N.-E.
Sept brochures politiques.
Dugal, Rév. M. L.-N. curé de St-Basile, Madawaska.
Manual of the school law of New Brunswick.
Electric Medical Institute, Cincinnati, O.
48th Annual announcement and catalogue 1891-92.
Ecole Vétérinaire de Québec.
Annuaire, 1891-92.
Evanturel, Alfred, Ec., M. P. P. Ont.
Reports on the bee-keepers and poultry Ass.. Ont.
University of Toronto, bursar's statement, 1889-90, 1890-91.
Report of commis. on Finance, 1891.
Conditions on female labor in Ontario.
Upper Canada College, bursar's statement, 1890-91.

University Extension, speech of Hon. R. Harcourt.
Report of the Department of Emigration.
Galbraith technical education.

Evêché de Chicoutimi.
Mandements et circulaires de l'année.

Evêché de Nicolet.
Mandements et circulaires de l'année.

Evêché de Rimouski.
Mandements et circulaires de l'année.

Evêché de St-Hyacinthe.
Mandements et circulaires de l'année.

Evêché de Sherbrooke.
Mandements et circulaires de l'année.

Evêché des Trois-Rivières.
Mandements et circulaires de l'année.

Facultés catholiques de Lille.
Bulletin, 1891-92.

Facultés catholiques de Lyon.
Tableaux des cours, 1891-92.

Facultés catholiques de Paris.
Bulletin, 1891-92.

Filteau, M. L.-O.
Un lot de brochures électorales.
Collection du *Réveil*.

Fleming, Sandford, Ecr.
Documents on the fixing of a standard of time.
An appeal to the Canadian Institute on the Rectific. of Parliament.

Fontaine, Adalbert, Ecr., Prof. U. L.
Tarif d'Honoraires des avocats.
Un lot de brochures électorales.

Fréchette, M. Louis, M. S. R. C.
Feuilles volantes, 2e édition.—(Don de l'auteur.)

Frères de St-Vincent-de-Paul.
Vie d'Henri Planchat.

Gay, M. J., Prof. au Lycée Ls-le-Grand, Paris.
Conférence sur la propagation de la langue française.
Lectures scientifiques. (Dons de l'auteur.)

Gill, Hon. Chs.-J., Juge de la Cour Sup.
La famille Gill, deux opuscules.

Girouard, Désiré, Ecr., LL. D., C. R.
Les anciens forts de Lachine. (Don de l'auteur.)

Gouvernement Fédéral, Ottawa.
Documents de la session, vol. XXIV, Nos. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17.
Statuts du Canada, 1891.
Journaux du Sénat, vol. XXV, et App. I et III.
Journaux de la Chambre des Communes, vol. XXV, 1891.
" " " Appendices, vol. 1.
Supplément (1892) au Catalogue de la Bibliothèque.
Canada Gazette, 1891-92.

Gouvernement Français, Ministère de l'Instruction Publique.
Bibliothèque de l'enseignement des Beaux-Arts, 27 vols.
Bibliothèque scientifique internationale, 31 vols.
Théâtre de Corneille, 5 vols.
Théâtre de Racine, 3 vols.

Théâtre de Molière, 8 vols.
Théâtre de Mariveau, 2 vols.
Œuvres de Paul-Louis Courier, 3 vols.
Anthologie des poëtes français, 4 vols.
Géographie artistique.
Télégraphie historique.
Le soleil et les étoiles.
Lettres de Catherine de Médicis, t. IV.
Comptes des Bâtiments du Roi, t. III.
Recueil des chartes de l'abbaye de Cluny, t. IV.
Glasson, Droit français, 2 vols.
100 autres volumes d'histoire, d'art et de science.

Gouvernement de l'Ile du Prince-Edouard.
Acts of the general Assembly, 1891.

Gouvernement du Manitoba.
Statuts, 1891.
The Manitoba Gazette, 1891-92.

Gouvernement de la Nouvelle-Ecosse.
Annual Report, Superintendant of Education.

Gouvernement de Québec.
Documents de la session, Vol. XXIII, No. 3; Vol. XXIV, Nos. 1 et 2, fr. et angl.
24 réponses à des Ordres de la Chambre.
11 rapports divers.
Gazette Officielle de Québec, 1891-9 '.
Lois en force sur l'agriculture, 1891.

Hamel, Mgr T.-E., du Sém. de Québec.
231 volumes divers.

Harvard University, Cambridge, Mass.
Bulletin, Vol. IV, No. 6.
Annual catalogue, Medical School.

Hoffmann, Bros & Co., Milwaukee.
Hoffmann's Directory, 1892.

Hôpital Notre-Dame, Montréal.
11e rapport annuel, 1890-91.

Johns Hopkins University, Baltimore.
Bulletin of the Johns Hopkins University Hospital.
Register, 1891-92.
Thèses et travaux divers, 31 vols.

Julien, Mons. A., Paris.
Loi de l'ossification des os longs. (Don de l'auteur.)

Kansas City Medical College.
Announcement, 1891-92.

Kingsford, William, Esq., L.L. D., F. R. S. C.
History of Canada, Vol. V. (Don de l'auteur.)

Koopman, H. L.
Bibliography of George Perkins Marsh. (Don de l'auteur.)

Laflamme, Révd. M. J.-C.-K., du Sém. de Québec.
Discours du Vice-Président à la Soc. Royale, 1891.
Traduction en anglais du discours qui précède, par M. Wm. Kingsford.
Le *Star* et autres journaux, 1891-92.

Lagueux, Rév. M. Robert, du Sém. de Québec.
Histoire secrète de la Révolution française, par Vogès.

Langlais, Mr J.-A.
Almanach Canadien, 1891.

Literary Society of St Francis-Xavier's Church, N. Y.
Bi-decennial Souvenir.
Manitoba University, Winnipeg.
Calendar, 1891.
Manley, Mr Th.-H.
Cinq brochures médicales.
Marcou, Mr Jules, Cambridge, Man.
The Geological map of the U. S., and the U. S. Geological Survey. (Don de l'auteur.)
Marois, Mgr C.-A., Vic.-Gén. et Prot. Apost.
Innocentii XI epistolæ ad principes, Vol. I.
Acta Leonis XIII, Vol. X.
Un lot de gravures anciennes.
Marquis, Mgr. C.
Une brochure.
Massachusett's Institute of Technology, Boston.
Annual Catalogue, 1891-92.
Mathieu, Rév. Ol.-E., du Sém. de Québec.
10 brochures diverses.
McGill College and University.
Annual Calendar, 1891-92, 1892-93.
Mercantile Library Association, San Francisco.
38th Annual report, 1891.
Merck, Mr.
Merck's Bulletin, 1892.
Mont Cassin, Monastère du.
L'antiquo Cassino e il primitivo monastero di S. Benedetto.
Morgan, Mr.
Contribution to embryology and phylogeny of the Pycnogonids.
Museu nacional de Rio de Janeiro.
Archivos do Museu nacional de Rio de Janeiro.
Nadeau, Joseph, Ec., Greffier des Appels.
Factums des causes plaidées en appel, 1891-92.
Natural History Society, Montreal.
The Canadian Record of Science, 1891-92.
Newberry Library, Chicago.
Proceedings of the Trustees.
New York Forest Commission.
Annual report, 1890.
New York Mathematical Society.
Organisation.
New York Historical Society.
Collections for the years 1889-91.
Ottawa Field Naturalist Club.
The Ottawa Field Naturalist, 1891-92.
Panneton, Dr E.-T., Trois-Rivières.
L'hygiène au dortoir, à l'étude, etc.
Pâquet, Mgr B., du Séminaire de Québec.
150 volumes, brochures et revues.
Pâquet, Rév. M. Tancrède, du Séminaire de Québec.
Collection complète de l'*Union Libérale*.
Le *Matin*, 1892.
Petit Séminaire de Montréal.
Distribution des prix, 1891-92.
Petit Séminaire Ste-Marie de Monnoir.
Année académique 1891-92.

Procure des Missions d'Afrique.
Les *Missions d'Afrique*, 1891-92.
Proulx, M. l'abbé J.-B., Vice-Vecteur U. L. M.
Troisième rapport sur sa gestion Universitaire.
Queen's College and University.
Calendar, 1891-92.
Examination papers, 1891.
Rouillard, Eugène, Ec.
Almanach du peuple, 1892.
Traité d'Agriculture, par J.-C. Langelier.
Séminaire de Chicoutimi.
Annuaire, 1890-91, 1891-92.
Séminaire des Missions Etrangères de Paris.
Compte rendu de 1890, 1891.
Séminaire de Nicolet.
Année académique, 1890-91, 1891-92.
Séminaire de Rimouski.
Année académique, 1890-91.
Séminaire de St-Hyacinthe.
Année scolaire, 1890-91, 1891-92.
Séminaire de Ste-Thérèse.
Annuaire de 1890-91, 1891-92.
Séminaire de Sherbrooke.
Annuaire de 1890-91, 1891-92.
Séminaire des Trois-Rivières.
Année accadémique, 1890-91, 1891-92.
Smithsonian Institution, Washington.
Report U.-S. National Museum,1889.
Report, 1890.
Bulletin of the U. S. National Museum, No 41, 42.
Experiments in aero-dynamics, by Langley.
Annual Report, Board of Regents, 1889.
Index to the literature of Columbium.
Bibliography of the chemical influence of light.
Mental overwork among professional man.
Directory of officers, collaborators, &c., 1882.
Eulogy of Prof. Alex.-Dallas Bache.
Miscellaneons collections.
Catalogue of minerals, 1863.
List of institutions of U. S. in correspondance with the Smithsonian Institution, 1872.
List of principle scientific Institutions in the U. S., 1879.
St. Michael's College, Toronto.
Catalogue, 1892-93.
Têtu, Mgr Henri, de l'Arch. de Québec.
David Têtu et les *raiders* de St-Alban.
Toronto Public Library.
8th Annual report, 1891.
Trinity University, Toronto.
Calendar.
U. S. Board on Geographic names.
Bulletin No. 3.
U. S. Coast and Geodetic Survey, Washington.
Report, 1889, 1890.
Bulletin No. 24.
U. S. Department of Agriculture, Washington.
North American Fauna, No. 5.

Uuiversidad de Buenos Aires.
Anales, t. VI.
Università di Torino.
Annuario, 1891-92.
Université de Liége.
Institut électro-technique, Monte Fiore.
Université de Lille.
Travaux et mémoires, Nos. 1 à 6.
Université catholique de Louvain.
Annuaire, 1892.
Discours à l'ouverture des cours, par Mgr Abbeloos.
12 thèses.
Université Royale de Norvège, Christiania.
Aarsbeteling, 1890-91.
University of California, Berkeley.
Register, 1891-92.
University of the City of New-York, Medical Depart.
52nd annual announcement.
University of Michigan.
Calendar, 1890-91.
University of New-Brunswick, Fredericton.
Calendar, 1891-92.
University of Ottawa.
Academie year, 1891-92.
Calendar, 1892-93.
University of the State of New York, Albany.
New York State Museum, 1890,
Bulletin of the N. Y. State Museum, Vol. I, N° 1.
Regents Bulletin, N°s 1-7.
State Library Bulletin, Library School, N° 1.
" " " Additions, N° 1.
73rd Annual report of the Regents, 1889-90.
Extension Bulletin, N° 1.
State Library Bulletin, Legislation, N° 2.
University of Toronto.
Calendar, 1891-92.
Wicksteed, Geo.-W., Esq., Q. C., Ottawa.
Waifs in verse. (Don de l'auteur.)

BOTANIQUE

Savard, M. William, Québec.
Une loupe de merisier.

NUMISMATIQUE

Ainsworth, R. Spoffard, Bibliothécaire du Congrès, Washington.
Un 25 cents, papier-monnaie des Etats-Unis, portrait de Washington.
Bouffard, Rév. M. Herménégilde, curé de St-Zacharie.
1 Dos centavos de la République Argentine, 1889,
1 Sou, Commerce, Great Britain, 1814,
1 Skilling. Suède.
1 Half-penny token, 1812.

1 One quater anna, 1835.
1 Half-penny, George III d'Angleterre.

Casgrain, Rév. M. René, curé de Sillery.
1 Half-penny, Jamaica, 1885.
1 Deux centimes, Belgique, 1841.

Damours, Rév. M., curé d'Edmundston, N.-B.
1 Florin de Victoria d'Angleterre. 1884.

Degesne, M. l'abbé Paul, Chapelain de l'Œ. du Patronage, Québec.
Une pièce de monnaie de George III d'Angleterre.

Dugal, Rév. M. L.-N., curé de St-Basile, Madawaska.
Un jeton de Victoria, 1837.

Fontaine, Adalbert, Ecr., LL. D., Prof. à l'U. L.
Un sou de l'Ile du Prince Edouard, 1857.

Gagnon, Mgr C.-O., de l'Archevêché de Québec.
Une médaille d'argent (grand module) de Pie IX, ouverture du Concile du Vaticau, 1869.

Hart, Rév. V. C., D.D., Nankin, Chine.
8 Sapèques chinoises, des 11e et 12e siècles.

Jolicœur, Rév. M. Siméon, curé de N.-D. du Rosaire.
1 Penny de George III, 1797, trouvé dans le bois à N.-D. du Rosaire, à environ un pied sous terre.

Laflamme, Rév. M. J.-C.-K., du Sém. de Québec.
Une médaille du 5 Conventus Geologorum, 1891.

Launière, Rév. M. A., curé de St-Léonard, Madawaska.
1 Skilling de Frédéric VII, 1856.

Le Métayer de Guichainville, M., New-York.
1 Médaille de François de Bourbon Conti.
1 Médaille de Louis XIII, 1620.
1 Médaille de Lonis XVI, 1744.
1 Billet de la Banque de Law, 2 septembre 1720.
6 Assignats de la Révolution française.

Roy, M. Charles-François, Lévis.
1 Dix centimes, Napoléon III, 1855, B.
3 One cent des Etats-Unis, 1851, 1852, 1853.
1 Sou de l'Ile du Prince-Edouard, 1857.
1 Half-penny token, 1812.
1 Bon d'un écu de Baptiste Clément, Rivière du Chêne, 26 août 1837.

Sicotte, L.-W., Ecr., Greffier de la Couronne, Montréal.
4 Bons (un de 6 livres, un de 3 livres, un de 1 livre 10 sous, et un de 15 sous) payables au porteur par Dobie et Badgley, Montréal, 1er mai 1790.

PINACOTHÈQUE

Faguy, Rév. M. F.-X., curé de N.-D. de Québec.
L'Annonciation, petit tableau original, attribué par les artistes de Rome, au Dominicain ou à Maratta.

Marquis, Mgr C., Protonotaire Apostolique.
Extase de St Antoine de Padoue.
Sainte Marie pénitente.

Robitaille, M. le Chevalier Dr Olivier, Québec.
Diane de Poitiers, portrait par Jean Goujon.

ZOOLOGIE

Bernier, Rév. M., curé de Lotbinière.
Une lamproie d'Amérique.
Ferland, M. A., Ste-Marie, Beauce.
Un oiseau de proie.
Kirwin, M. Patrick, Québec.
Un surmulot desséché.
McCrea, Rév. M., curé de St-Joachim.
Un œuf de poule (anomalie).
McIlwraith, Thos., Ecr., Hamilton, Ont.
Plusieurs oiseaux en peau.

L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Université Laval a été fondée en 1852, par le Séminaire de Québec. La Charte Royale, qui lui a été accordée par S. M. la Reine Victoria, a été signée à Westminster, le 8 décembre 1852.

Par la Bulle *Inter varias sollicitudines* du 15 avril 1876, le Souverain Pontife Pie IX, de glorieuse et sainte mémoire, a donné à l'Université Laval son complément en lui accordant l'érection canonique solennelle avec les privilèges les plus étendus.

En vertu de cette Bulle, l'Université a pour Protecteur à Rome, auprès du Saint-Siège, Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande. La haute surveillance de la doctrine et de la discipline, c'est-à-dire de la foi et des mœurs, est dévolue à un Conseil Supérieur composé de NN. SS. les Archevêques et Evêques de la Province de Québec, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec, nommé lui-même Chancelier Apostolique de l'Université.

En vertu de la Charte Royale, le Visiteur de l'Université Laval est toujours l'Archevêque catholique de Québec, qui a droit de *veto* sur tous les règlements et sur toutes les nominations. Le Supérieur du Séminaire de Québec est de droit le Recteur de l'Université. Le Conseil de l'Université se compose des Directeurs du Séminaire de Québec et des trois plus anciens professeurs titulaires de chacune des facultés.

Il y a quatre facultés, qui sont les facultés de Théologie, de Droit, de Médecine et des Arts. Les professeurs de la faculté de Théologie sont nommés par le Visiteur. Tous les autres sont nommés par le Conseil. Les degrés auxquels peuvent arriver les élèves, dans chacune des facultés, sont ceux de Bachelier, de Maître ou Licencié, et de Docteur. La bonne conduite est une condition essentielle pour l'obtention des degrés.

L'Université Laval, dès le principe, s'est placée sous la protection spéciale de la Très Sainte Vierge Marie et a choisi pour sa fête patronale la fête de l'Immaculée Conception. Le 20 juin 1873, l'Université s'est consacrée solennellement au Sacré-Cœur de Jésus.

Conformément à une décision de la S. C. de la Propagande, en date du 1er février 1876, qui a été publiée dans l'Annuaire de l'année 1877-78, une extension des facultés de l'Université Laval a été faite en faveur de Montréal, dont l'Archevêque a été nommé Vice-Chancelier Apostolique de l'Université. On pourra voir, par la lecture du bref *Jandudum* du 2 février 1889, publié dans l'Annuaire de 1889-90, les modifications importantes qui y ont été faites à la décision de 1er février 1876, concernant la Succursale de Montréal. Comme les sections de facultés de Montréal ont reçu, en vertu de ce bref, la quasi indépendance pratique, tout ce qui va suivre ne regardera que l'organisation de l'Université à Québec.

ORGANISATION DE L'ENSEIGNEMENT

L'année académique comprend neuf mois et se divise en trois termes. Le premier commence vers le ommencement d'octobre, et finit à Noël ; le second finit à Pâques, et le troisième finit à la fin de juin.

L'enseignement se donne par des professeurs *titulaires*, par des professeurs *agrégés* et par des professeurs *chargés de cours*. Les premiers sont seuls professeurs proprement dits, peuvent seuls être membres du Conseil Universitaire et avoir voix délibérative dans les conseils des facultés. Un professeur titulaire dans une faculté ne peut plus être nommé professeur titulaire dans une autre ; mais il peut y être professeur agrégé ou chargé de cours.

Les cours sont privés dans les facultés de Théologie, de Droit et de Médecine. Cependant tout prêtre peut être admis aux cours de Théologie ; il en est de même à l'égard des avocats et des notaires pour les cours de Droit, et à l'égard des médecins et des chirurgiens pour les cours de Médecine. Dans la faculté des Arts, il y a des cours publics et des cours privés ; ceux-ci ne sont que pour les élèves ou étudiants de la faculté.

Une fois par semaine, dans les cours privés, le professeur consacre le temps d'une leçon à un examen de ses élèves sur les matières étudiées pendant la semaine.

A la fin de chaque terme, tous les élèves sont examinés sur les différentes matières qui leur ont été enseignées durant ce terme. Cet examen, qui est oral, se fait devant des jurys de trois professeurs. Les résultats, qui sont consignés dans les registres, se traduisent par l'une des six notes *Très bien*, *Bien*, *Assez bien*, *Médiocre*, *Mal*, *Très Mal*, selon le cas. Tout examen partiel qui mérite l'une des trois dernières notes, est entaché d'un vice qui s'oppose à l'obtention des degrés, jusqu'à ce qu'il soit remplacé, à un terme ultérieur, par un examen suffisant.

Il y a deux classes d'élèves : les *élèves inscrits* ou *élèves* proprement dits, qui ont subi avec succès les examens de l'Inscription dans la faculté des Arts ; et les *élèves étudiants*, qui n'ont pas subi ces épreuves. Pour les facultés de Droit et de Médecine, les jeunes gens, qui se proposent de pratiquer comme avocats, notaires ou médecins, dans la Province de Québec, doivent, pour être reçus à titre d'*élèves étudiants*, avoir été admis à l'étude par les bureaux respectifs du Barreau, de la Chambre des Notaires et du Collège des Médecins de la Province de Québec. (1) Ces deux classes d'élèves sont absolument sur le même pied, toute la différence consistant en certains avantages pécuniaires faits aux premiers.

Faculté de Théologie

Les professeurs de Théologie sont nommés par l'Archevêque de Québec, Visiteur et Chancelier Apostolique de l'Université, sur présentation du Conseil Universitaire.

L'enseignement se donne en quatre années et se divise comme suit :

Les cours de première année comprennent les Prolégomènes, c'est-à-dire :

---

(1) En vertu d'une loi passée en 1891, les Bacheliers ès Sciences, ès Lettres et ès Arts, n'ont qu'à faire identifier leurs diplômes pour être admis à l'étude du Droit ou de la Médecine.

1° Pour le Dogme, les traités

De Divina Religione,
De Traditione et S. Scriptura,
De Ecclesia et Rom. Pontifice;

2° Pour la Morale;

De Actibus humanis,
De Conscientia,
De Legibus,
De Peccatis,
De Virtutibus,
De Sacramentis in genere,
De Censuris et Irregularitatibus ;

3° Pour le Droit canonique:

Les Institutions.

Ces cours se répètent tous les ans pour les élèves de première année.

Le reste de l'enseignemeni théologique est divisé en trois séries simultanées, deux pour le Dogme et une pour la Morale, qui peuvent être suivies par les mêmes élèves et qui durent trois années chacune, ce qui complète le cours en quatre ans.

Aucun élève en Théologie n'est admis à moins qu'il n'ait exhibé au Recteur ou au Doyen la permission et les lettres testimoniales de son Evêque.

L'inscription comme élève s'obtient régulièrement en subissant avec succès les examens requis par la faculté des Arts. Cet examen est de rigueur pour le diocèse de Québec, en vertu d'une décision de l'Archevêque de Québec. Régulièrement les élèves des diocèses où il n'y a pas de séminaire affilié peuvent être inscrits au premier terme de Théologie où ils obtiennet des notes suffisantes.

Pour obtenir le Baccalauréat en Théologie, il faut être élève inscrit, avoir suivi les cours durant six termes à l'Uiversité ou dans un Grand Séminaire affilié, et avoir obteuu au moins la note *Assez bien* pour toutes les matières de ces examens, qui doivent embrasser la moitié des manuels de dogme et de morale adoptés par les établissements où l'on étudie, ainsi que les autres matières obligatoires qui s'enseignent dans cet intervalle de temps.

La Licence en Théologie peut s'obtenir à la fin de la troisième année par les Bacheliers en Théologie qui ont eu au moins la note *Assez bien* sur toutes les matières, aux examens des deux premiers termes de cette troisième année, ou qui ont réparé un examen défectueux par un examen subséquent et qui, à la fin, du troisième terme, subissent 1° l'examen du terme avec le même succès sur les matières autres que la Théologie dogmatique et morale; 2° une double épreuve spéciale, l'une écrite, l'autre orale, sur la partie de la Théologie dogmatique et morale vue dans cette troisième année.

La langue latine est la seule dont on puisse faire usage dans ces épreuves. L'épreuve orale dure une heure et peut être publique. Il est accordé six heures pour l'épreuve écrite; dans cette dernière, on remet au candidat un exemplaire de la Vulgate sans notes, et le Concile de Trente. L'épreuve écrite peut se faire dans les séminaires affiliés mais

l'examen oral se fait régulièrement à Québec, ou à Montréal pour les élèves du Grand Séminaire de Montréal.

Chacune des matières de l'examen, tant écrit qu'oral, est appréciée au moyen de l'une des six notes *Très bien*, *Bien*, *Assez bien*, *Médiocre*, *Mal*, *Très mal*. Une quelconque des trois dernières notes est éliminatoire.

Le candidat est Licencié *avec grande distinction* s'il n'a que des notes *Bien* et *Très bien* et que les *Très bien* dominent. Il est reçu *avec distinction* si, dans le même cas, les *Bien* sont en aussi grand nombre ou en plus grand nombre que les *Très bien*, et même s'il y a quelques *Assez bien*, pourvu que ces derniers soient rachetés par un nombre double de *Très bien*. Dans les autres cas il est simplement admis.

Le Doctorat en Théologie peut s'obtenir par les Licenciés en Théologie au bout de la quatrième année d'étude, par une série d'examens de terme et d'examens spéciaux analogues à ceux qu'il faut subir pour la Licence, en y ajoutant la partie du Droit canonique qui concerne les empêchements de mariage. Seulement l'examen tout entier se fait à l'Université, l'épreuve orale est toujours publique et doit durer au moins une heure et demie.

DROIT CANONIQUE

Le Baccalauréat en Droit canonique s'obtient à la fin des *Institutions*, aux conditions ordinaires. Ceux qui commencent l'étude du Droit canonique après un cours complet de Théologie, sont considérés *ipso facto* comme Bacheliers en Droit canonique.

La Licence et le Doctorat en Droit canonique s'obtiennent à la fin de la troisième année du cours de Droit canonique. Les élèves qui n'ont que les notes *Bien* et *Très bien* pour toutes les matières sont admis au Doctorat ; celui qui a qnelqu'autre note est admis à la Licence ou est renvoyé suivant le cas.

Faculté de Droit

1° ENSEIGNEMENT

L'enseignement se donne en trois ans et comprend les matières suivantes :

Droit romain, 210 leçons.
Droit civil, 630 leçons.
Procédure civile, 144 leçons.
Droit commercial et Droit maritime, 108 leçons.
Droit criminel, 108 leçons.
Droit administratif, 150 leçons.
Droit international, 30 leçons.

Pour arriver aux degrés, il n'est pas nécessaire d'être inscrit, mais il faut avoir suivi les cours avec régularité.

Le Baccalauréat s'obtient à la fin de la troisième année par ceux qui ont subi avec succès tous les examens de terme, ou qui ont réparé les examens défectueux. Les certificats d'assiduité aux cours qui sont donnés

aux étudiants en Droit qui n'ont pas obtenu un degré, doivent contenir les notes détaillées, bonnes ou mauvaises, de leurs examens de termes.

La Licence peut s'obtenir à la même époque que le Baccalauréat, par ceux qui, ayant droit d'ailleurs au Baccalauréat, remplacent le neuvième examen de terme par un double examen spécial, l'un oral, l'autre écrit, embrassant toutes les matières de l'enseignement.

Les Licenciés en Droit ne peuvent se présenter aux épreuves du Doctorat qu'une année au moins après la Licence. Les épreuves consistent à soutenir publiquement, en présence des Docteurs et des Professeurs de la faculté, une thèse sur un sujet pris dans la matière de l'enseignement de la faculté, et un certain nombre de propositions appartenant aux principales parties de cet enseignement.

2° PRIX DANS LA FACULTÉ DE DROIT

MÉDAILLES STANLEY

Son Excellence le Gouverneur-Général, Lord Stanley de Preston, donne, tous les ans, une Médaille d'Or et une Médaille d'argent pour un concours écrit sur toutes les parties de l'enseignement du Droit entre les élèves de troisième année à Québec.

MÉDAILLE ANGERS

Son Excellence, l'hon. M. Angers, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, veut bien donner une Médaille annuellement, pendant son temps d'office, à celui des élèves de Droit de troisième année à Québec qui a obtenu la plus grande somme de bonnes notes aux examens de terme ordinaires durant les trois années d'études du Droit civil.

MÉDAILLE TESSIER

Les héritiers de feu l'honorable Juge Tessier, Doyen à Québec de la faculté de Droit, ont bien voulu fonder, en mémoire de leur vénéré père, la Médaille d'argent et la Médaille de bronze, que celui-ci donnait de son vivant pour encourager le travail habituel, dans la faculté de Droit à Québec, pendant tout le cours d'études.

PRIX CASGRAIN

M. Thomas-Chase Casgrain, Professeur de Droit criminel, veut bien donner un Prix à celui de ses élèves qui sort le premier d'un concours sur le Droit criminel, dans chacune des années où le cours se donne.

Voici les règles de ce concours :

1° Le concours se fait sur toute la matière du cours du droit criminel.

2° Il se fait par écrit et dure deux heures.

3° Peuvent concourir tous les élèves qui ont suivi le cours ; mais un élève qui aura concouru une année n'aura plus le droit de concourir.

4° 30 points sont alloués pour le concours ; l'élève doit en conserver au oins la moitié pour obtenir le prix.

5° Chaque concurrent signe son travail d'un pseudonyme et donne

son nom avec le pseudonyme sous enveloppe en même temps que sa composition.

6° Les épreuves sont corrigées par au moins trois professeurs de la faculté et le prix est accordé à l'élève qui conserve le plus grand nombre de points.

7° Le professeur de Droit criminel a le droit de donner sa voix prépondérante dans le cas où les voix des autres professeurs seraient également divisées.

Faculté de Médecine

1° ENSEIGNEMENT

L'enseignement de la faculté de Médecine se donne en quatre années. Cet enseignement comprend les matières suivantes, divisées en deux sections, les Primaires et les Finales :

Primaires

Anatomie descriptive et topographique, 240 leçons.
Anatomie pratique, 180 leçons de deux heures.
Anatomie microscopique ou Histologie, 120 leçons.
Physiologie, 160 leçons.
Pathologie générale, 160 leçons.
Hygiène, 120 leçons

Les élèves doivent en outre suivre, à la faculté des Arts, les cours suivants :

Chimie générale, médicale et biologique, 240 leçons.
Botanique, 60 leçons.

Finales

Matière médicale et Thérapeutique générale, 240 leçons.
Pathologie externe et Médecine opératoire théorique, 240 leçons.
Pathologie interne et thérapeutique spéciale, 240 leçons.
Tocologie, Gynécologie et Maladies des enfants, 240 leçons.
Médecine légale, 60 leçons.
Toxicologie, 60 leçons.
Maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.
Médecine opératoire pratique, 40 leçons.
Clinique externe, 270 leçons.
Clinique interne, 270 leçons.
Clinique des Maladies des yeux et des oreilles, 60 leçons.
Clinique de Gynécologie, 60 leçons.
Clinique des accouchements, des maladies des enfants et des maladies des vieillards, suivant avertissement.

COURS PRATIQUES DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE

Cliniques

Convaincue qu'il est d'une nécessité urgente de préparer les jeunes médecins à l'exercice de leur art, non seulement par des cours théoriques étendus et très développés, mais encore par des leçons pratiques et l'étude constante des diverses maladies, aux lits mêmes des malades, l'Université a cru devoir aller beaucoup au-delà des exigences de la loi pour le nombre de ses Cliniques. Ainsi, outre que le nombre des leçons de Clinique qui se donne dans les Hôpitaux dépasse celui qui est exigé par la loi provinciale, les élèves de l'Université ont, au Dispensaire, une Clinique interne et externe facultative et une Clinique obligatoire sur les Maladies des yeux et des oreilles, sans compter les leçons de Médecine légale pratique qu'ils peuvent avoir dans l'occasion.

DISPENSAIRE

A cet établissement, tous les pauvres, sans distinction de croyances ou d'origines, reçoivent gratuitement les soins que requiert leur état.

Les élèves assistent à l'examen des malades, reçoivent des Médecins de service des explications ou leçons cliniques et sont chargés de la préparation et distribution des remèdes, et des pansements. Les élèves de quatrième année visitent à domicile, sous la direction des Médecins de l'établissement, ceux des malades qui ne peuvent se rendre au Dispensaire.

Les Professeurs de l'Université et autres Médecins nommés par ceux-ci, sont chargés du service médical : des Sœurs veillent à l'entretien des salles et reçoivent les malades.

Le Docteur Simard, professeur du cours des Maladies des yeux et des oreilles à l'Université, est chargé *spécialement* et *exclusivement* du traitement de ces maladies. Le docteur Venner est chargé *exclusivement* du traitement des maladies dentaires.

Arrêté disciplinaire relatif au Dispensaire

I. Les étudiants en Médecine doivent fréquenter régulièrement le Dispensaire, conformément aux dispositions suivantes :

Pour les maladies des yeux et des oreilles, ils suivent l'ordre qui leur est indiqué par M. le professeur. Pour les autres jours de la semaine, les élèves viennent par groupes de dix suivant l'ordre de doyen à l'Université et suivant qu'il est reglé tous les ans. Les groupes se succèdent à tour de rôle tous les mois.

II. Tous doivent se montrer respectueux et obéissants envers les Médecins de service et envers les Dames Religieuses.

III. Ils doivent se tenir dans la salle de consultation ou dans la pharmacie et, sous aucun prétexte, ne doivent aller dans la salle d'attente des malades.

IV. Ils ne doivent engager aucune conversation avec les malades.

V. Ils ne doivent prescrire pour les malades ou faire les visites à domicile *que sur l'ordre* des Médecins.

VI. Ils ne doivent prendre pour leur propre usage aucun des médicaments de la pharmacie non plus que des instruments de chirurgie.

VII. Ils ne doivent ni fumer, ni crier, ni siffler, ni même parler haut, dans aucune des salles du Dispensaire, et les Dames Religieuses ont toute l'autorité nécessaire pour faire observer les divers articles de ce règlement.

Expertises Médico-Légales

Avec la bienveillante permission de Monsieur le Coroner à Québec, les élèves de l'Université sont admis à assister aux diverses enquêtes qui se font à la Morgue, et peuvent profiter des avantages considérables que leur offre cet établissement pour l'étude de la Médecine légale pratique. Le nombre des enquêtes qui se font chaque année à la Morgue est très considérable et très varié.

2° DEGRÉS EN MÉDECINE

Pour obtenir le Baccalauréat dans la faculté de Médecine, il suffit d'avoir suivi les cours conformément aux règlements durant neuf termes (trois ans) et d'avoir obtenu, à tous les examens de ces neuf termes, l'une des notes *Assez bien*, *Bien*, *Très bien*, pour toutes les matières, ou d'avoir réparé les mauvaises notes par des examens subséquents suffisants. On peut encore obtenir le Baccalauréat en Médecine après six termes seulement (deux ans), aux conditions exprimées plus haut, pourvu que le sixième examen de terme soit remplacé avec succès par le premier examen du Doctorat en Médecine.

Le Doctorat donne droit de pratiquer la Médecine, la Chirurgie et l'Art obstétrique; mais le Docteur en Médecine est tenu de faire reconnaître légalement son diplôme par le Bureau provincial de Médecine.

Pour être admis aux épreuves du Doctorat, le candidat doit 1° avoir suivi régulièrement l'enseignement complet de la faculté (cependant les étudiants qui ont suivi des cours dans une autre institution, peuvent, en exhibant au Recteur des certificats convenables, être admis à compléter leurs cours); 2° avoir subi avec succès les examens de termes sur toutes les matières de l'enseignement, ou avoir réparé les examens défectueux.

Les épreuves spéciales de la Licence et du Doctorat sont au nombre de deux et se subissent régulièrement: la première, sur les *Primaires*, à la fin de la seconde année; la seconde, sur les *Finales*, à la fin du cours. Ces épreuves sont orales et par écrit.

Il est accordé six heures pour chaque composition écrite, dont le sujet est pris dans une partie quelconque de l'enseignement de la faculté. Il y a en outre un examen clinique, au lit des malades, sur la Pathologie interne et sur la Chirurgie.

Une seule note *Mal* ou *Très mal* est éliminatoire et même *une* note *médiocre* à l'examen final. Une note *médiocre* à l'examen des *Primaires* ne fait pas interrompre la séance; seulement le candidat est tenu, pour être admis, de réparer sa mauvaise note en subissant avec succès un nouvel examen sur la même matière lors de la dernière épreuve.

3° PRIX DANS LA FACULTÉ DE MÉDECINE

PRIX MORRIN

M. le Dr Joseph Morrin a légué à l'Université une somme de $2,000 dont la rente doit être employée en prix en faveur des élèves en Médecine.

Le concours se fait par écrit et il est absolument analogue à l'épreuve écrite du Doctorat en Médecine ; la séance ne doit pas dépasser six heures. Les concurrents signent leur ouvrage d'un pseudonyme, et mettent leur véritable nom avec leur pseudonyme dans une enveloppe cachetée, qui n'est ouverte qu'après la correction. Les prix sont donnés en argent et au mérite absolu.

4° ÉQUIVALENCE ACCORDÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL PAR LE COLLÈGE ROYAL DES CHIRURGIENS DE LONDRES

Par un arrangement spécial avec le Collège Royal des Chirurgiens de Londres, les élèves de l'Université Laval y jouissent des privilèges suivants :

1° L'examen de l'Inscription est reconnu comme équivalent de l'examen préliminaire du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

2° Les certificats d'assiduité aux cours de Médecine suivis à l'Université Laval par les élèves *inscrits*, après leur inscription, sont reconnus pour autant par le même Collège.

3° Les Docteurs en Médecine de l'Université Laval sont admissibles à l'examen pour le Diplôme de Membre du Collège Royal des Chirurgiens de Londres.

ÉCOLE VÉTÉRINAIRE FRANÇAISE DE MONTRÉAL

AGRÉGÉE A L'UNIVERSITÉ LAVAL (1)

Faculté des Arts

—

1° ENSEIGNEMENT

L'enseignement complet de la faculté des Arts, conduisant à la Maîtrise ès Arts, n'est pas encore organisé, faute d'élèves. Vu le peu de ressources

(1) Voir l'*Annuaire* spécial de Montréal.

que présente le pays comme encouragement à la recherche de ce grade, il est peu probable que cet enseignement soit organisé de sitôt d'une manière sérieuse.

En attendant et jusqu'au 1er septembre 1893, les professeurs et officiers des Collèges affiliés à l'Université Laval peuvent être promus au grade de Maître ès Arts, sans examen, pourvu qu'ils aient été chargés, pendant toute la durée de huit années scolaires, d'un ou de plusieurs des emplois suivants : ceux de préfet des études, de professeur de Philosophie, de professeur de Rhétorique, de professeur de Belles-Lettres, de professeur de Sciences mathématiques, physiques ou naturelles, et de professeur de Chimie.

Les cours qui se donnent actuellement à la faculté des Arts sont de deux sortes, les cours publics et les cours privés.

COURS PUBLICS A QUÉBEC (*)

Ces cours, qui se donnent à 8 heures du soir, pour la commodité du public, n'ont pas de durée limitée et varient d'une année à l'autre, de manière que le même sujet ne revienne pas avant une période d'au moins trois ans, bien que le titre d'un cours puisse rester le même pendant les trois années. Les sujets sont variés et choisis parmi ceux qui offrent le plus d'attrait et d'utilité pour le public.

Les étudiants en Droit et en Médecine, les élèves de l'Ecole Normale et les élèves de dernière année de Philosophie du Petit Séminaire, qui forment comme l'auditoire obligé de ces cours, peuvent y puiser une foule de notions utiles, qu'ils contribueront à disséminer plus tard dans tout le pays, comme prêtres, médecins, avocats, notaires ou instituteurs.

COURS PRIVÉS A QUÉBEC

Les cours privés comprennent toutes les matières exigées pour le Second examen de l'Inscription et du Baccalauréat ès Arts. Cet enseignement dure deux ans et embrasse les matières suivantes :

Philosophie, 260 leçons.
Mathématiques, 260 leçons.
Physique, 160 leçons.
Chimie, 120 leçons.
Botanique, 40 leçons.
Astronomie, 40 leçons.
Minéralogie, 20 leçons.
Géologie, 20 leçons.
Architecture, 10 leçons.

Ces cours sont suivis en entier par les élèves en Philosophie du Petit Séminaire de Québec, qui sont censés élèves de la faculté des Arts ; et partiellement par les élèves en Médecine de première et de seconde année, qui sont aussi réputés élèves de la faculté des Arts pour la Chimie et la Botanique.

Peuvent encore être admis à ces cours les élèves et autres jeunes gens déjà admis à suivre les cours de Droit et de Médecine ; les jeunes gens,

(*) Les hommes seuls sont admis à ces cours.

non élèves du Séminaire, mais qui ont subi avec succès le premier examen de l'Inscription (ils sont réputés élèves) ; enfin les jeunes gens qui étudient la Pharmacie, le Génie civil, l'Arpentage, l'Architecture, etc.

2° ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE MONTRÉAL

ANNEXÉE A LA FACULTÉ DES ARTS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

L'Ecole Polytechnique de Montréal a été fondée, au mois de novembre 1873, par l'hon. Gédéon Ouimet, alors Ministre de l'Instruction publique, et par les Commissaires d'Ecoles catholiques de la cité de Montréal.

En 1887, d'un commun accord, et avec l'agrément du Gouvernement de la Province de Québec, l'Ecole Polytechnique a été annexée à la faculté des Arts.

L'Ecole Polytechnique a pour objet spécial l'enseignement scientifique et technique nécessaire aux diverses professions fondées sur les sciences physiques et leurs applications, et notamment à celle d'ingénieur pour toutes les diverses branches de l'industrie et des travaux publics ; elle donne aussi à tous ses élèves les notions théoriques et pratiques requises pour l'arpentage, la construction des ponts, chaussées. etc.

PRIX PETER-S. MURPHY (1)

FONDÉS EN 1874, AU NOMBRE DE TROIS

I

Une médaille d'argent, frappée à l'effigie du donateur, est destinée à l'élève le plus méritant de la troisième année, pourvu que la moyenne générale de ses notes, pour le cours complet, atteigne au minimum 16½ sur 20.

II

Une bourse de cinquante piastres est mise annuellement à la disposition d'un élève choisi par l'administration de l'Ecole, pour payer ses cours.

III

Après le décès du généreux donateur, une semblable bourse de cinquante piastres, sera mise annuellement, pour le même objet, à la disposition d'un autre élève, choisi également par l'administration de l'Ecole.

---

(1) M. Peter-S Murphy, Officier d'Académie (France), ancien Commissaire des Ecoles Catholiques de Montréal, membre du Conseil de l'Instruction Publique pour la Province de Québec.

BOURSE PRUDENT BEAUDRY (1)

Cette bourse, annuelle et perpétuelle, de cent cinquante piastres ($150), est fondée en faveur d'un élève qui, sans elle, serait dans l'impossibilité de faire son cours Polytechnique.

Les conditions sont en outre que le boursier soit catholique et canadien, et qu'il donne pleine satisfaction tant pour la conduite que pour le succès.

3° DEGRÉS DANS LA FACULTÉ DES ARTS

Le seul degré qui offre quelque intérêt actuel dans la faculté des Arts est celui de Bachelier, puisque c'est le seul auquel la loi de la Province de Québec accorde un privilège, celui de donner droit d'être admis à l'étude des professions libérales sans autre épreuve.

Il y a trois Baccalauréats dans la la faculté des Arts : le Baccalauréat ès Arts, le Baccalauréat ès Lettres et le Baccalauréat ès Sciences. Tous trois, ainsi que l'Inscription, sont des certificats de bonnes études secondaires, mais faites avec des succès différents.

Tout candidat à l'Inscription ou au grade de Bachelier dans la faculté des Arts, doit subir deux sortes d'examens, l'un *Collégial,* l'autre *Universitaire.* Les matières de l'examen *Collégial* sont : pour les Lettres, la Géographie, toutes les Histoires, et les préceptes de Littérature et de Rhétorique ; pour les Sciences, la Chimie, l'Histoire naturelle et l'Astronomie. Les résultats de cet examen sont envoyés par les Collèges pour être ajoutés à ceux de l'examen *Universitaire,* lequel comprend : pour les Lettres, un thème latin, une version latine, une version grecque, une composition, et un thème anglais ou une version anglaise ; pour les Sciences : la Philosophie, les Mathématiques et la Physique.

MATIÈRES DES ÉPREUVES DES EXAMENS UNIVERSITAIRES DE L'INSCRIPTION ET DU BACCALAURÉAT DANS LA FACULTÉ DES ARTS, EN JUIN 1892

PREMIER EXAMEN

Composition.—Charles Martel aux Français avant la bataille de Poitiers.—Abdérame avait fait un appel général aux croyants et ses bataillons se répandirent comme un torrent sur la Gaule. Charles Martel vint le rencontrer près de Poitiers. Ses soldats combattirent avec un courage héroïque.

Faire le discours qu'il dut adresser à son armée avant la bataille.

L'Ass.

---

(1) La fondation de cette bourse a été faite à Los Angelès (Californie) le 26 mai 1875, par acte sous seing privé, ayant valeur éventuelle d'acte testamentaire, et déposé le 1er octobre de la même année, après acceptation, en l'Etude de M. J.-E.-O. Labadie, Notaire, à Montréal.

Versioin Anglaise. (1)—*Lord Byron at school.*—While Lord Byron was at Harrow-school, Mr Peel, who became one of the most distinguished ministers of King George IV, was his school-fellow. A tyrannical scholar some few years older claimed a right to fag little Peel, which claim he resisted. His resistance, however, was in vain ; the tyrant not only subdued him, but determined also to punish the refractory slave, and proceeded forthwith to put his determination in practice, by inflicting a kind of bastinado on the inner fleshy side of the boy's arm, which during the operation was twisted round to render the pain more acute.

While the stripes were succeeding each other, and poor Peel writhing under them, Byron saw, and felt for the misery of his friend, and although he knew he was not strong enough to fight the great boy, he advanced to the scene of action and with a blush of rage, asked if he would tell him how many stripes he meant to inflict. " Why ", replied the executioner, " you little rascal, what is that to you ? — Because, if you please, " said Byron holding out his arm, " I would take the half. "

Ste-Th. Moore, *Life of Byron.*

Thème anglais. (2)—Le célèbre Rollin, né à Paris en 1661, et mort en 1731, à l'âge de quatre-vingts ans, était fils d'un coutelier. Bien loin de rougir de sa naissance, il était le premier à en parler. Il répétait souvent que c'était de l'antre des Cyclopes qu'il avait pris son vol vers le Parnasse. Il s'était fait tellement remarquer par sa persévérance et par ses succès, qu'il était professeur de Seconde à vingt-deux ans, de Rhétorique à vingt-six et d'éloquence au Collège Royal à vingt-sept. Ses grands talents et ses vertus le firent nommer Recteur à trente-trois ans. Contre l'usage ordinaire et pour honorer son mérite, il fut conservé dans cette place pendant deux années de suite. Dès ce moment, l'Université brilla d'un nouvel éclat et partagea la gloire de son illustre chef. Ses excellents ouvrages ont instruit son siècle et instruiront la postérité.

Ste-Th.

Version latine.— Eloge de la poésie. — Nemora, et luci et secretum ipsum, quod Aper increpabat, tantam mihi afferunt voluptatem, ut inter præcipuos carminum fructus numerem, quod nec in strepitu, nec sedente ante ostium litigatore, nec inter sordes ac lacrymas reorum componuntur ; sed secedit animus in loca pura atque innocentia, fruiturque sedibus sacris. Hæc eloquentiæ primordia, hæc penetralia ; hoc primum habitu cultuque commendata mortalibus, in illa casta et nullis contacta vitiis, pectora influxit : sic oracula loquebantur. Nam lucrosæ hujus et sanguinantis eloquentiæ usus, recens, et malis moribus natus, atque et tu dicebas, Aper, in locum teli repertus. Ceterum felix illud, et, ut more nostro loquar, aureum sæculum, et oratorum et criminum inops, poetis et vatibus abundabat, qui bene facta canerent, non qui male amissa defenderent. Nec ullis aut gloria major, aut augustior honor ; primum apud deos, quorum proferre responsa, et interesse epulis ferebantur ; deinde

(1) Pour les élèves de Langue Anglaise.

(2) Pour les élèves de langue française.

apud illos diis genitos sacrosque reges, inter quos neminem causidicorum, sed Orphea ac Linum, ac si introspicere altius velis, ipsum Apollinem accepimus.

TACITE.

BOURG.

Version grecque.

De la culture de l'âme.

Ἀλλὰ τόδε γ', ἔφη, ὦ ἄνδρες, δίκαιον διανοηθῆναι, ὅτι, εἴπερ ἡ ψυχὴ ἀθάνατος, ἐπιμελείας δὴ δεῖται οὐχ ὑπὲρ τοῦ χρόνου τούτου μόνου, ἐν ᾧ καλοῦμεν τὸ ζῆν, ἀλλ' ὑπὲρ τοῦ παντός· καὶ ὁ κίνδυνος νῦν δὴ καὶ δόξειεν ἂν δεινὸς εἶναι, εἴ τις αὐτῆς ἀμελήσειε. Εἰ μὲν γὰρ ἦν ὁ θάνατος τοῦ παντὸς ἀπαλλαγή, ἕρμαιον ἂν ἦν τοῖς κακοῖς ἀποθανοῦσι τοῦ τε σώματος ἅμ' ἀπηλλάχθαι καὶ τῆς αὐτῶν κακίας μετὰ τῆς ψυχῆς· νῦν δ' ἐπειδὴ ἀθάνατος φαίνεται οὖσα, οὐδεμία ἂν εἴη αὐτῇ ἄλλη ἀποφυγὴ κακῶν οὐδὲ σωτηρία πλὴν τοῦ ὡς βελτίστην τε καὶ φρονιμωτάτην γενέσθαι. Οὐδὲν γὰρ ἄλλο ἔχουσα εἰς Ἅιδου ἡ ψυχὴ ἔρχεται πλὴν τῆς παιδείας τε καὶ τροφῆς, ἃ δὴ καὶ μέγιστα λέγεται ὠφελεῖν ἢ βλάπτειν τὸν τελευτήσαντα εὐθὺς ἐν ἀρχῇ τῆς ἐκεῖσε πορείας.

PLATON, *Phédon.*

RIM.

Thème latin.—Quoique la piété ait ses règles et ses principes, et que, selon l'apôtre, le culte qu'on rend à Dieu doive toujours être raisonnable, on peut dire qu'il y a parmi les hommes peu de dévotions sages et bien conduites. Les uns, sous le dehors de la vertu, cachant les désirs et les affections du siècle, donnent les œuvres à la religion et gardent le cœur pour le monde. Les autres, vivant selon leur esprit, dans une excessive sévérité ou dans une molle indulgence, se font une dévotion d'humeur et de naturel, et, se rendant eux-mêmes leurs propres guides, veulent servir Dieu comme il leur plaît et non pas comme il leur ordonne. Plusieurs quittent leurs devoirs essentiels pour des nouveautés superstitieuses, et mettent à la place des commandements de Dieu les méthodes et les tradi-

tions des hommes. La reine s'est sauvée de ces défauts, Messieurs, et nous avons vu dans sa conduite une dévotion solide et selon les règles.

FLÉCHIER, *Oraison funèbre de Marie-Thérèse.*

TR.-RIV.

SECOND EXAMEN

Philosophie. — Métaphysique. — 1. Essentiæ rerum neque pendent a potentia neque a voluntate Dei.

2. Essentiæ rerum formaliter pendent ab intellectu divino.
3. Deus solus creare potest.
4. Anima humana immediate creatur a Deo.
5. Deus non potest velle malum culpæ seu malum morale neque *per se* neque *per accidens*.

ST-H.

Logique et morale.—1. Ratiocinium.—Ratio.—Actus humanus.—Libertas conscientiæ.

2. Enumerentur et demonstrentur principia quibus nititur ratiocinium.
3. Ratio humana, in judiciis mediatis per ratiocinium inferendis, per se non fallitur, at per accidens falli potest.
4. Dantur actus humani moraliter indifferentes secundum speciem at non in individuo considerati.
5. Libertas conscientiæ, in se spectata, est omnino impia ; si in datis circumstantiis tolerari potest, numquam tamen est approbanda, et multo minus protegenda vel inculcanda.

JOL.

Physique.—1. Définir les forces centripète et centrifuge et démontrer leur expression algébrique.

2. Enoncer les conditions de précision et de sensibilité d'une balance. —Méthode des doubles pesées.
3. Détermination du poids spécifique des solides par la méthode du flacon.
4. Lois de l'absorption des gaz par les liquides.
5. Décrire une méthode acoustique pour trouver le nombre de vibrations qui correspond à un son donné.
6. Cause de la coloration des corps.
7. Définition du potentiel par l'électromètre ou par le travail électrique.
8. Définir le volt, l'ampère et l'ohm.—Énoncer la loi de Ohm relative à l'intensité d'un courant électrique.

QUÉB.

Mathématiques.—1. Trouver le quotient de $\frac{0.005625}{0.25}$.

2. Que deviennent $2525 prêtées à 5½ pendant 4 ans 5 mois et 10 jours (intérêt simple) ?

3. Simplifier l'expression suivante : $\frac{na - 2n^2}{n^2 - 4n + 4}$

4. Résoudre le système suivant d'équations :

$$\frac{x+1}{y} = \frac{1}{4} \text{ et } \frac{x}{y+1} = \frac{1}{5}$$

5. Deux voyageurs A et B partent en même temps de deux lieux différents, C et D, et vont à la rencontre l'un de l'autre ; après s'être rencontrés, ils calculent la route qu'ils ont faite et celle qui leur reste à faire ; ils trouvent que A a fait 30 lieues de plus que B, et que, d'après la vitesse de leur marche, il ne faut plus à A que 4 jours pour arriver en D, et à B 9 jours pour arriver en C : quelle est la distance entre C et D ?

6. On a prêté un capital de $5000 à 4 °/ₒ ; chaque année pendant 24 ans de suite, on ajoute $300 au capital de l'année précédente : on demande à combien s'élèvent les intérêts simples.

7. Quelqu'un pourrait disposer d'une annuité de $2500 pendant 15 ans ; on demande quelle est la valeur actuelle du capital qu'il pourrait emprunter à 5 °/ₒ ?

8. Donner la superficie d'un terrain de forme triangulaire dont les côtés valent chacun 150 pieds.

STE-TH.

3e PRIX DANS LA FACULTÉ DES ARTS

PRIX DU PRINCE DE GALLES

Son Altesse Royale le Prince de Galles, à l'occasion de sa visite à l'Université Laval, le 20 août 1860, a daigné faire don à cette institution de la somme de $800 pour fonder un ou des prix en faveur des élèves.

La rente de cette somme, divisée en deux parties égales, forme les deux prix appelés *Prix du Prince de Galles.*

Sont admissibles à concourir pour ces prix les élèves de la première catégorie qui, à l'une ou à l'autre des deux épreuves du Baccalauréat ès Arts subies au concours de la fin de l'année scolaire, ont conservé au moins les quatre-cinquièmes de la somme de leurs points.

Les candidats admissibles ont à faire, pour le prix de l'épreuve des Lettres, une compositiom spéciale, française ou latine, et une seconde composition tirée au sort ; pour le prix de l'épreuve des Sciences, une dissertation sur quelques questions de Philosophie et une seconde composition tirée au sort. Les compositions tirées au sort sont prises seulement dans les matières universitaires. Toutes ces compositions sont corrigées à Québec par des comités de délégués des différents Collèges affiliés.

L'élève qui réussit le mieux dans ces compositions spéciales, soit pour les Lettres, soit pour les Sciences, pourvu qu'il ait conservé au moins les deux-tiers des points alloués, a droit au prix correspondant.

Comme il s'agit d'un concours, ces prix ne peuvent pas être gagnés par une reprise d'examen ou par un second essai.

MATIÈRES DU CONCOURS POUR LES PRIX DU PRINCE DE GALLES EN 1892

LETTRES.

Composition.—Discours de S. Rémi à Clovis après son baptême et avant de lui conférer l'onction royale.

Faire son discours.

Version latine.

Discours de Cornélins Scipion à ses soldats avant la bataille du Tésin.

Si eum exercitum, milites, educerem in aciem, quem in Gallia mecum habui, supersedissem loqui apud vos. Quid enim adhortari referret aut eos equites qui equitatum hostium ad Rhodanum flumen egregie vicissent, aut eas legiones, cum quibus fugientem hunc ipsum hostem secutus, confessionem cedentis ac detrectantis certamen pro victoria habui ? Nunc, quia ille exercitus, Hispaniæ provinciæ scriptus, ibi cum fratre Cn. Scipione meis auspiciis rem gerit, ubi eum gerere senatus populusque romanus voluit ; ego, ut consulem ducem adversus Annibalem ac Pœnos haberetis, ipse me huic voluntario certamini obtuli ; novo imperatori apud novos milites pauca verba facienda sunt. Ne genus belli, neve hostem ignoretis ; cum iis est vobis, milites, pugnandum, quos terra marique priore bello vicistis : a quibus stipendium per viginti annos exegistis : a quibus capta belli prœmia, Siciliam ac Sardiniam habetis. Erit igitur in hoc certamine is vobis illisque animus, qui victoribus et victis esse solet.

TITE-LIVE.

SCIENCES

Philosophie.—1. Homo est substantia. Hæc propositio

a) Est-ne simplex vel composita—categorica vel hypothetica ?

b) Quænam est extensio ejus prædicati ?

c) Quænam est ejus contradictoria et quænam ejus contraria ?

Date rationes quibus nituntur responsiones.

2. In sequenti syllogismo :

Omnis homo est animal ;
Atqui nullus equus est homo :
Ergo nullus equus est animal :

a) Designentur termini et propositiones quibus constituitur.
b) Si rectitudine caret, designetur et explicetur regula quam transgreditur.

3. Quænam sunt systemata a philosophis excogitata ad explicandam originem mundi? Illa systemata exponite et EMANATISMUM refutate.

4. Datur distinctio realis inter essentiam animæ et ejus facultates.

5. Quid est actus humanus, quid actus hominis? Demonstrate actus humanos *secundum speciem* consideratos posse esse indifferentes.

Mathématiques.—I. Réduction des fractions décimales *périodiques mixtes* en fractions ordinaires (*règle et démonstration*).

II. Un marchand marque ses marchandises de telle sorte qu'il peut donner un escompte de 5 % aux acheteurs et avoir encore un profit de 25 %. Quel prix marquera-t-il sur des effets qui lui coûtent $57 et à combien pour cent sur le prix coûtant les marque-t-il ?

III. $$\left\{\frac{3.26666...}{2\frac{4}{5}} \div \frac{3\frac{1}{3}+5\frac{5}{6}}{7.5\times 2\frac{3}{4}}\right\} - \frac{0.0075}{0.01\dot{2}}$$

IV. Trouver la valeur numérique de

$[c-(a-b)]^2-[a-(b-c)]^3+[b-(c-a)]^4$, pour $a=-1$, $b=-3$ et $c=-5$.

V. Résoudre les équations :

a) $$\frac{1}{5x-1}-\frac{x+5}{1-25x^2}=\frac{3}{1+5x}.$$

b) $$\sqrt{4x+4}=\sqrt{x+8}+\sqrt{x-4}.$$

VI. Deux convois de chemin de fer partent en même temps, l'un de la ville A pour la ville B, l'autre de la ville B pour la ville A, et ces deux villes sont à une distance de 100 milles. Les deux convois se rencontrent après 1 heure et 15 minutes de marche et l'un des deux met 1 heure et 20 minutes de moins que l'autre à parcourir la distance totale. Trouver la vitesse par heure de chacun de ces convois.

VII. Si d'un point extérieur à un cercle on mène deux sécantes, elles sont réciproquement proportionnelles à leurs parties extérieures (*dém.*).

VIII. Trouver le rayon d'une sphère équivalente à un cube dont la diagonale vaut 12 pieds.

IX. Trouver le volume d'un cône dont la hauteur est de 20 mètres et dont l'arête fait un angle de 66° 42' 36" avec la base.

X. Relations entre les lignes trigonométriques d'un même angle (*dém.*).

FONDATION HODGSON

Feu le Rév. George-W. Hodgson et M. Edward-J. Hodgson avocat, de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard, ont fondé, en mémoire de leur père, M. Daniel Hodgson, une bourse de $125 annuellement, à l'aide de laquelle un jeune homme de l'Ile du Prince-Edouard peut étudier, pendant trois ans, dans une des trois universités suivantes : McGill, Laval, Dalhousie. Chaque université vient à tour de rôle.

Pour avoir droit à cette bourse, le candidat doit sortir le premier d'un concours fait à Charlottetown et dont les conditions ont été acceptées par les trois universités susdites.

Bibliothèque à Québec

La Bibliothèque, qui renferme aujourd'hui plus de 100,000 volumes sur toutes les branches des Lettres et des Sciences, est ouverte aux professeurs et aux élèves tous les jours, dimanches et jeudis exceptés, de 9 h. à 11 h. A. M., et de 3 h. à 5 h. P. M. Elle est fermée pendant les vacances.

Discipline

1° DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Nul n'est réputé élève ou étudiant de l'Université à moins qu'il n'ait obtenu son inscription comme tel. Le Recteur, qui accorde cette inscription, peut exiger de l'aspirant de nouvelles preuves de moralité, s'il s'est écoulé plus de six mois depuis qu'il a subi le dernier examen de l'Inscription.

L'inscription ne vaut que pour l'année courante, et doit se renouveler au commencement de chaque année universitaire. Ce renouvellement ne s'accorde cependant qu'à ceux qui s'en sont montrés dignes par leurs talents, leur travail et leur bonne conduite.

Les élèves de tous degrés doivent signer, en entrant, l'engagement d'observer toutes les règles de l'Université.

Tous les élèves doivent remplir avec exactitude les devoirs de la religion. Les catholiques assistent aux offices de leur paroisse les dimanches et jours de fêtes. On leur recommande instamment le fréquent usage des sacrements.

Le Recteur peut faire donner des conférences religieuses aux élèves catholiques, lorsqu'il le trouve opportun. Tous doivent y assister avec régularité.

L'assiduité au travail, la subordination et le respect à l'égard des officiers et des professeurs de l'Université, des procédés honnêtes envers

tout le monde, et enfin l'observation de toutes les règles de l'Université, sont pour les élèves des devoirs dont l'infraction est toujours réprimée.

Les blasphèmes, les paroles obscènes, les actions et les propos qui pourraient faire juger un élève coupable d'irréligion ou d'immoralité, ou compromettre l'honneur de l'Université, exposent à une peine encore plus sévère et même à l'expulsion.

La fréquentation des maisons de jeu et de celles où l'on vend à boire, est interdite, de même que l'entrée de celles dont la réputation serait mauvaise ou équivoque.

Les élèves, ayant à leur disposition, dans la bibliothèque de l'Université, les ouvrages dont ils ont besoin, ne doivent s'abonner à aucune autre. Ils doivent s'abstenir de fréquenter les salles de lecture de la ville, où plusieurs trouveraient l'occasion de perdre leur temps et de négliger leurs études.

Ils sont tenus de fréquenter les cours avec exactitude. Les professeurs prennent note des absences, et celles-ci sont enregistrées ; outre qu'elles exposent à des peines, lorsqu'elles se font sans raison suffisante, les élèves courent risque de se voir refuser, à la fin du cours, les certificats d'assiduité dont ils auront besoin.

Les élèves ne peuvent s'absenter des leçons, ni sortir de la ville, pour un ou plusieurs jours, sans autorisation, et lorsque, pour cause de maladie, ils sont retenus au logis, ils doivent en informer au plus tôt.

Lorsqu'un élève a eu de longues ou de fréquentes absences, il peut en faire insérer les motifs au registre de l'Inscription, pourvu qu'il les fournisse par écrit et en très peu de mots.

Les peines autorisées à l'égard des élèves de l'Université sont :

1° L'admonition particulière ;

2° L'admonition devant tous les élèves de la faculté ;

3° La suspension du droit de fréquenter les cours, ou l'un d'eux ;

4° Le renvoi temporaire ;

5° Le renvoi illimité ;

6° L'exclusion ou le renvoi définitif.

Les trois dernières peines, lorsqu'elles ont été prononcées par le Conseil d'une faculté ou par le Modérateur, ne s'infligent que du consentement du Recteur. S'il croit devoir le refuser, il est tenu de porter l'affaire devant le Conseil de l'Université, qui maintient ou annulle la décision des premiers juges.

L'élève condamné au renvoi illimité ou à l'exclusion, peut appeler lui-même de cette sentence au Conseil de l'Université.

Les élèves simplement *inscrits* et les étudiants ont une robe semblable à celle des Bacheliers, sauf les manches, qui sont sans aucune bordure.

Les élèves et les étudiants des facultés de Droit et de Médecine sont tenus de porter le costume universitaire 1° aux cours de leurs facultés respectives ; 2° lorsqu'ils assistent en corps aux offices religieux ; 3° dans toutes les autres circonstances où le Recteur le juge convenable. Cependant les élèves et les étudiants en Médecine sont dispensés du costume

pour assister aux leçons qui se font dans l'amphithéâtre de démonstration pratique, et lorsqu'ils vont suivre les leçons Cliniques qui se donnent dans les hôpitaux.

2° CONDUITE A L'UNIVERSITÉ

Les élèves ne doivent se trouver dans leur sallé d'attente qu'un quart d'heure au plus avant l'heure des leçons ou de l'ouverture de la Bibliothèque. Ils peuvent y parler pourvu qu'ils le fassent de manière à ne déranger personne dans la maison, et à n'être pas entendus dans la rue.

Les élèves des facultés de Droit et de Médecine doivent être en costume complet pour assister aux leçons des professeurs. L'appariteur peut refuser l'admission à ceux qui se présentent sans costume. Il n'y a d'exception que celle mentionnée plus haut pour les étudiants en Médecine.

Les élèves ne sont admis dans la salle des leçons qu'après le signal donné par l'appariteur, et ils doivent en sortir aussitôt que la leçon est terminée. Ils y occupent, pendant tout le terme, la place qu'ils ont prise ou qu'on leur a assignée au commencement du terme. Ils demeurent assis pendant les leçons, et peuvent se couvrir, s'ils sont en costume. Néanmoins celui à qui le professeur s'adresse nommément, ou qui s'adresse lui-meme au professeur doit demeurer découvert aussi longtemps que le professeur lui parle, ou qu'il parle au professeur. A la rentrée et à la sortie du professeur, toutes les personnes présentes dans la salle se lèvent, et les élèves se découvrent.

Les professeurs ont toute l'autorité nécessaire pour maintenir l'ordre pendant leurs leçons. Ils peuvent même, dans ce but, forcer à se retirer toute personne dont la conduite ne serait pas convenable.

Les élèves et autres étudiants ne doivent ni chanter, ni siffler, ni crier, ni courir, ni fumer dans l'Université. Ils ne parlent dans les allées, les escaliers ou le vestiaire qu'autant que le demande la politesse envers les officiers et les professeurs de l'Université, ou les personnes du dehors. Ils ne doivent s'arrêter dans ces lieux que pour le même motif.

Il est strictement défendu à tous les élèves d'écrire, de faire des figures ou d'en apposer sur quelque partie de la maison ou de l'ameublement que ce soit. Les élèves et autres qui contreviendront à cette défense seront tenus de payer la somme nécessaire pour remettre les choses dans un état convenable, sans être exempt de la peine que méritera leur désobéissance.

Tout dommage fait à la maison ou aux meubles est réparé aux frais de celui qui en est l'auteur, et l'appariteur en est responsable, s'il ne le fait pas connaitre.

REMARQUE IMPORTANTE

Comme le Pensionnat universitaire, vu le changement de circonstances depuis plusieurs années, non seulement ne rencontre pas ses dépenses, ce qu'il n'a jamais fait, mais n'atteint plus le but qui l'avait fait ériger, le Séminaire de Québec a dû se résoudre à le fermer.

Les élèves et étudiants dont les parents ne résident pas à Québec, devront néanmoins faire connaître leurs maisons de pension au Recteur, qui aura toujours le droit d'exiger qu'ils en changent, s'il apprenait que quelques-unes de ces maisons ne tiennent pas bonne règle.

Déboursés que les élèves ont à faire

Remarques. — 1° Un terme quelconque se paie en entier, à moins d'une absence de trente jours consécutifs.

2° Tous les cours se paient d'avance au commencement de chaque terme.

COURS PRIVÉS DE LA FACULTÉ DES ARTS

Élèves *inscrits* (1) ....$10 00 par terme.
Chaque cours isolé ....$ 5 00 par terme.
Élèves *non inscrits*.......................................$12 00 par terme.
Chaque cours isolé.......................................$ 6 00 par terme.

N. B.—Les élèves de Philosophie du Petit Séminaire ainsi que les élèves déjà admis à suivre les cours des facultés de Droit et de Médecine ne paient pas pour suivre ces cours.

COURS DE DROIT

Pour le cours entier, comprenant 3 ans ou 9 termes :

Élèves *inscrits* (1) ....$ 90 00
Élèves *non inscrits*.......................................$108 00

Ces sommes sont payables, par terme, d'avance, au commencement de chaque terme universitaire, comme suit :

Elèves *inscrits* (1) .... $10 00 par terme.
Elèves *non inscrits* .... $12 00 par terme.

Si quelqu'un obtient la permission de suivre des cours isolés, en dehors du programme régulier, il paie, par terme et par cours, $5 ou $6 suivant qu'il est *inscrit* ou *non inscrit*.

COURS DE MÉDECINE

Pour le cours entier, de quelque manière qu'il se suive (non compris la dissection) :

Elèves *inscrits* (1) $180 00
Elèves *non inscrits* $216 00

(1) Les élèves *inscrits* sont ceux qui ont subi avec succès les *deux* examens de l'Inscription ou du Baccalauréat de la faculté des Arts, dans quelque Collège affilié, ou à l'Université.

Ces sommes sont partagées, pour le paiement, en 12, ou 11, ou 9 termes, suivant la manière dont l'élève suit ses cours, savoir :

1° *Pour ceux qui suivent le cours régulier de quatre ans ou de 12 termes*

Elèves *inscrits* (2) .... $15 00 par terme.
Elèves *non inscrits* (2) .... $18 00 par terme.

2° *Pour ceux qui terminent au printemps, ou qui suivent en 11 termes*

Elèves *inscrits* (2) .... $16 50 par terme.
Elèves *non inscrits* (2) .... $20 00 par terme.

3° *Pour ceux qui seraient obligés de suivre tous les cours en trois ans ou 9 termes :*

Elèves *inscrits* (2) .... $20 00 par terme.
Elèves *non inscrits* (2) .... $24 00 par terme.

4° *En dehors des conditions précédentes :*

Elèves *inscrits* .... $5 00 par cours et par terme.
Elèves *non inscrits* .... $6 00 par cours et par terme.

N. B.—Ceux qui suivent la dissection paient en outre $5 00 par terme sans déduction.

PRIX DES DIPLOMES

Diplôme de Bachelier DANS TOUTES LES FACULTÉS........$ 5.00
Diplôme de Licencié 8.00
Diplôme de Docteur 20.00

Ces honoraires sont strictement payables d'avance.

Si on veut recevoir le diplôme par la poste, on doit ajouter une piastre pour les frais d'emballage et de poste.

Le secrétariat étant fermé durant les mois de juillet et d'août, les commandes de diplômes faites durant ces deux mois ne seront remplies que durant le mois de septembre.

Comme l'impression de chaque diplôme se fait à part et demande une composition spéciale, on voudra bien faire les commandes au moins huit jours avant la livraison, et écrire les noms d'une manière très lisible, tels qu'on veut qu'ils soient mentionnés.

---

(2) Au premier terme, il y a à payer, en sus, $1 pour l'usage du microscope au cours d'Histologie.

OFFICIERS, PROFESSEURS ET ÉLÈVES

DU

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

DURANT L'ANNÉE 1891-92

ANNÉE 1891-92

SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Supérieur

Mgr BENJ. PAQUET

Directeurs

Mgr THOMAS-ETIENNE HAMEL.
M. PIERRE ROUSSEL.
M. LOUIS-HONORÉ PAQUET.
M. JOS.-CLOVIS LAFLAMME.
M. CLÉOPHAS GAGNON, *Procureur*.
M. OLIVIER-E. MATHIEU.
* M. THOMAS-MICHEL LABRECQUE.

Agrégés

** Mgr M.-E. MÉTHOT.
M. ANSELME RHÉAUME.
M. EDMOND PARADIS.
M. ARTHUR MARCHAND.

---

* Devenu Évêque de Chicoutimi dans le mois de mai 1892.

** Décédé le 6 février 1892.

M. LOUIS-ADOLPHE PAQUET.
M. ERNEST NADEAU.

Prêtres Auxiliaires

M. PETER O'LEARY.
M. HIPPOLYTE BERNIER.
M. ACHILLE FISET.
M. TANCRÈDE PAQUET.
M. ALBERT DION.
M. JOSEPH GIGNAC.
M. ALDÉRIC BOILARD.
M. AMÉDÉE GOSSELIN.
M. ALFRED MORISSET.
M. FRANÇOIS PELLETIER.
M. ROBERT LAGUEUX.
M. OMER CLOUTIER.
M. HENRI SIMARD.

BIENFAITEURS DU SÉMINAIRE DE QUÉBEC

(*Décédés avant juillet 1892*)

Mgr de LAVAL.
Mgr de SAINT-VALLIER.
Mgr BRIAND.
Rév. M. LOUIS SOUMANDE, *Chanoine, N.-D. de Québec.*
Son Altesse le Duc LOUIS D'ORLÉANS.
Rév. M. J.-B. GATIEN, *Curé de Lotbinière.*
Rév. M. LOUIS SARAULT, *Curé de St-Charles, Bellechasse.*
Rév. M. JOHN HOLMES, *Prêtre du Séminaire de Québec.*
Dame MARIE-LOUISE DUBOIS, Veuve Jos. DeBlois, *Château-Richer.*
Rév. M. NOEL-LAURENT AMYOT, *Curé de St-Cyprien.*
Rév. M. JOSEPH ASSELIN, *Curé de l'Ange-Gardien.*

DAME MARG. POULIOT, VEUVE HENRI SALGÉ, *Québec.*

DAME IGNACE BRETON, *St-Michel, Bellechasse.*

RÉV. M. JOSEPH COUTURE, *Curé de St-Isidore.*

RÉV. M. MARC CHAUVIN, V. G., *Chapelain de l'Hôtel-Dieu.*

RÉV. M. NARC.-CHS FORTIER, *Curé de St-Michel, Bellechasse.*

RÉV. M. LOUIS GINGRAS, *Prêtre du Séminaire de Québec.*

RÉV. M. F.-X. LEDUC, *Curé de l'Ange-Gardien.*

RÉV. M. EUGÈNE MÉTHOT, *Prêtre.*

RÉV. M. MICHEL FORGUES, *Curé de Saint-Laurent, I. O.*

RÉV. M. CHARLES BEAUMONT, *Curé de St-Joachim.*

RÉV. M. JOSEPH LAGUEUX, *Curé de St-Jean-Port-Joli.*

RÉV. M. PIERRE-LÉON LAHAYE, *Curé de St-Jean-Deschaillons.*

RÉV. M. OCTAVE LÉPINE, *ancien curé.*

RÉV. M. PIERRE SAX, *curé de St-Romuald.*

DLLE MATHILDE GOSSELIN, *Institutrice, St-Charles, Bellechasse.*

DLLE M.-MODESTE SIROIS, *St-André de Kamouraska.*

RÉV. M. PIERRE LAGACÉ, *Principal, École Normale Laval.*

RÉV. M. PIERRE PATRY, *Curé de St-Paschal de Kamouraska.*

RÉV. M. JOHM O'GRADY, *Prêtre.*

RÉV. M. J.-B. GRENIER, *Curé de St-Henri.*

LE COLONEL LOUIS FOURNIER, *Montmagny.*

MADAME COLONEL JACQUES VOYER.

J.-B. POULIOT, ECR., N. P., *Fraserville.*

RÉV. M. F.-X. TESSIER, *Curé de St-François, Beauce.*

RÉV. M. LOUIS BEAUDET, *Prêtre du Séminaire de Québec.*

RÉV. M. HONORÉ DESRUISSEAUX, *Curé de St-Bernard.*

M. THOMAS-STERRY HUNT, *ancien professeur à l'Université Laval.*

Mgr M.-E. MÉTHOT, *Prêtre du Séminaire de Québec.*

GRAND SÉMINAIRE

(1891-92)

—

Directeur

M. M.-T. LABRECQUE. (1)

—

Professeurs

Mgr B. PAQUET.
Mgr T.-E. HAMEL.
M. M. LABRECQUE.
M. A. RHÉAUME.
M. L.-ADOLPHE PAQUET.
M. JOS. GIGNAC.
M. OMER CLOUTIER.
M. ROBERT LAGUEUX.

—

Etudiants en Théologie

MM. Bergeron, Nap.-Wilfrid, *Saint-Boniface, Man.*
(2) Bernard, Eugène, *Lotbinière.*
Blanchet, Odilon, *St-Pamphile.*
* Blaquière, Jérémie, *Charlottetown.*
Boulet, Jos.-Aug.-Onésiphore, *St-François, Riv. du Sud.*
Chamberland, Jos.-Emile-Lazare, *Beauport.*

---

(1) Jusqu'à sa consécration épiscopale.

(2) Décédé le 2 juin 1892.

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

* Cinq-Mars, Joseph, *Ste-Claire.*
Cohalan, James-H., *St-Jean, N.-B.*
Couture, Louis, *St-François, Riv. du Sud.*
Deschênes, Silvio, *Ste-Anne de la Pocatière.*
Desrochers, J.-P.-Chrysologue, *Ste-Croix.*
Dorion, Hégésippe, *Charlesbourg.*
Duchesneau, Louis, *Ancienne-Lorette.*
* Dugal, Félix, S. B., *Fraserville.*
Dumas, Théoph.-Magloire-Ulric, *St-Lambert.*
Dupuis, Odilon, *St-Henri.*
Fillion, Philéas, A. B., *St-Laurent, I. O.*
* Finn, William, *Hâvre-de-Grâce, Terreneuve.*
Fiset, Louis.-N., *Montmagny.*
* Forbes, Frédéric-D., *Halifax, N.-E.*
Fournier, Jos.-Cyrille, *Portneuf.*
Gallagher, Daniel, *St-Jean, N.-B.*
* Gariépy, Napoléon, A. B., T. L., *Château-Richer.*
* Hébert, Pierre, A. B., *Ste-Famille, I. O.*
* Hogan, Patrick, T. B., *Charlottetown, I. P. E.*
Houde, Edouard, *St-Jean-Deschaillons.*
Jenkins, Télesphore, *Lévis.*
Lacasse, J.-P.-Arthur, *St-Anselme.*
Lamontagne, Pierre-Alphonse, *St-Nérée.*
Langlais, Jos.-Alphonse.
* Langlois, Eutrope, *Québec.*
Leclerc, Pierre, S. B., *St-Pierre, I. O.*
Lemay, Jos.-Albert, *Ste-Croix.*
Lévesque, Jos.-Pant., *Ste-Anne.*
Martin, Bernard-Edouard, *St-François, Riv. du Sud.*
McDonald, R.-A., *Alberton, I. P. E.*
McDougall, Alex.-J., *Grand River, I. P. E.*
McPherson, Hugh, *Antigonish, N.-E.*
* Michaud, Louis-Jos.-David-Hermas, *Ste-Mélanie.*
* O'Brien, Thomas, *Ogdensburg, E.-U.*

---

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

* O'Neill, Andrew, ***St-Jean, N.-B.***
Pâquet, Edouard, ***Québec.***
Paradis, J.-Benjamin, ***St-Isidore.***
Paré, Alfred, A.-B., ***St-Gervais.***
Picher, Ludger, ***Québec.***
Plante, Omer, A. B., ***Montréal.***
Roy, Arsène, A. B., ***Berthier.***
Roy, J.-Camille, ***Berthier.***
* Ryan, John, ***St-Jean, N.-B.***
* Scanlan, Thomas, ***Halifax, N.-E.***
Simard, Adolphe, ***Québec.***
* Simard, Arthur, ***Québec.***
Thibaudeau, Joseph, ***Deschambault.***
Veilleux, Joseph, A. B., ***St-Victor de Tring.***
Veilleux, Joseph-Odilon, A. B., ***St-Victor de Tring.***

---

* Ordonné prêtre dans le courant de l'année.

La Somme Théologique de S. Thomas

—

Avec l'agrément de Mgr l'Archevêque de Québec, et pour se conformer, autant que possible, au bienveillant désir manifesté spécialement par le Souverain Pontife glorieusement régnant Léon XIII relativement à l'Université Laval, le Séminaire de Québec a adopté la Somme Théologique de saint Thomas d'Aquin pour texte de l'enseignement dogmatique.

Comme cet enseignement suppose des notions philosophiques assez étendues et une préparation spéciale, il a été résolu que tout ecclésiastique, pour être admis au Grand Séminaire de Québec, devrait prouver, par un examen suffisant sur la Philosophie, qu'il est en état de suivre l'enseignement théologique, à moins qu'il n'ait déjà subi avec succès l'examen de l'Inscription dans quelque Collège affilié à l'Université Laval. Si cet examen ne témoigne pas de connaissances suffisantes, l'élève devra faire un an de Philosophie.

De plus, en vertu d'un règlement passé par Mgr l'Archevêque de Québec, aucun ecclésiastique de l'archidiocèse ne pourra, à l'avenir, être employé, pendant sa première année, à l'enseignement ou à la surveillance ; mais il devra passer cette première année tout entière au Grand Séminaire, où il suivra des cours spéciaux qui, pour cela, se répèteront tous les ans.

Ces cours de première année comprennent les Prolégomènes, c'est-à-dire :

1° Pour le Dogme, les traités

De Divina Religione,
De Traditione et S. Scriptura,
De Ecclesia et Rom. Pontifice ;

2° Pour la Morale :

De Actibus humanis,
De Conscientia,
De Legibus.
De Peccatis,
De Virtutibus.
De Sacramentis in genere,
De Censuris et Irregularitatibus ;

3° Pour le Droit canonique :

Les Institutions.

Le reste de l'enseignement théologique est divisé en trois séries simultanées, deux pour le Dogme et une pour la Morale, qui peuvent être suivies par les mêmes élèves et qui durent trois années chacune, ce qui complète le cours en quatre ans.

MEDAILLES EN THEOLOGIE

Voir, page 68, la liste des Médailles accordées dans la faculté de Théologie.

Conditions du Grand Séminaire

1° Pour être admis au Grand Séminaire de Québec, les élèves doivent avoir un certificat de bonne conduite et avoir une autorisation expresse de leurs Evêques respectifs.

2° Tous les élèves sont pensionnaires. Le prix de la pension est de $120.00 par année, payables comme suit :

$40.00 en entrant ;
$40.00 le 10 décembre ;
$40.00 le 16 mars.

Ces sommes comprennent le chauffage et l'éclairage.— L'enseignement est gratuit.

3° Chaque élève doit payer en outre $1.00 pour le médecin (remèdes non compris) ; et $10.00 par année pour couchette, matelas, oreillers, la garniture complète du lit, le lavemain, les serviettes de toilette et de table.

4° Les *extras* à table se paient en sus de la pension ordinaire.

5° Les élèves peuvent se procurer au Séminaire leurs livres, les fournitures de bureau, etc., à des prix modérés.

Direction spéciale

POUR CEUX QUI DÉSIRENT ENTRER DANS L'ÉTAT ECCLÉSIASTIQUE DANS LA PROVINCE DE QUÉBEC (*)

Ils doivent en faire la demande par écrit à l'Evêque.

Ils doivent en même temps présenter les documents suivants :

1° Un certificat de baptême et de confirmation ;

2° Un certificat de bonne vie ;

3° Une déclaration comme quoi ils sont *ou non* capables de se munir d'un titre clérical ;

4° La promesse écrite et signée de leur main, par laquelle ils s'engagent à rembourser au diocèse tout ce que l'Evêque aura dépensé pour eux jusqu'à leur prêtrise ; promesse cependant qui ne les obligera pas si, avant ou après leur prêtrise, ils entrent et font profession dans un ordre religieux ;

5° Un certificat de chacun des Evêques dans les diocèses desquels ils auront demeuré ;

6° Un certificat du Conseil du Collège où ils ont étudié, concernant les marques de vocation que les directeurs auront observées en eux.

N. B.—Dans l'archidiocèse de Québec il faut ajouter un certificat d'*Inscription.*

(*) Ces dispositions ont été adoptées et rendues obligatoires dans le dernier Concile de Québec.

PETIT SÉMIMAIRE

(1891–92)

—

Directeur et Préfet des Etudes

M. OLIVIER-E. MATHIEU.

—

Professeurs

MM. OLIVIER-E. MATHIEU et HIPPOLYTE BERNIER, *de Philosophie.*

M. J.-C.-K. LAFLAMME, *de Physique et d'Histoire Naturelle.*

M. ALFRED MORISSET, *de Chimie.*

M. EDMOND PARADIS, *de Mathématiques et d'Astronomie.*

M. A. GOSSELIN, *de Rhétorique.*

M. FRANÇOIS PELLETIER, *de Seconde.*

M. ALBERT DION, *de Troisième.*

M. PHILÉAS FILLION, *de Quatrième.*

M. ACHILLE FISET, *de Cinquième.*

M. ALFRED PARÉ, *de Sixième.*

M. FÉLIX DUGAL, *de Septième.*

M. J. VEILLEUX, *des Eléments.*

M. LUDGER PICHER, *de Huitième.*

Histoire

M. P. O'LEARY.

M. O. PLANTE.

Anglais

M. PETER O'LEARY.

M. EUTROPE LANGLOIS.

M. LOUIS DUCHESNEAU.

Tenue des livres et Arithmétique

M. EUTROPE LANGLOIS.

Instruction religieuse

M. LOUIS-A. PAQUET, *Philosophie senior*. La foi et la raison.

M. H. BERNIER, *Rhétorique et Philosophie junior*. La vraie Religion.

M. J.-C.-K. LAFLAMME, *Seconde*. Controverse : Le péché originel, la grâce et la justification.

M. F. PELLETIER, *Troisième*. Controverse : l'Eucharistie.

M. A. GOSSELIN, *Quatrième*. Controverse : Les Sacrements moins l'Eucharistie.

M. ALBERT DION, *Cinquième*. Catéchisme raisonné : 3e partie, les Commandements et la Prière.

M. E. PARADIS, *Sixième*. Catéchisme raisonné : 2e partie, les Sacrements.

M. ACHILLE FISET, *Septième*. Catéchisme raisonné : 1ère partie, le Symbole.

M. A. BOILARD, *Eléments*. Catéchisme raisonnée ; 1ère partie, le Symbole.

M. H. SIMARD, *Huitième*. Petit catéchisme.

Musique instrumentale

M. JOSEPH VÉZINA.
M. PHILÉAS ROY.
M. A. COURCHESNE.

Musique vocale

M. J.-C.-K. LAFLAMME.
M. EDM. PARADIS.

Maîtres de Salle

M. JOSEPH CINQ-MARS.
M. ARTHUR SIMARD.

M. PIERRE HÉBERT.
M. PIERRE LECLERC.
M. HÉGÉSIPPE DORION.
M. CAMILLE ROY.
M. ÉDOUARD HOUDE.
M. LOUIS FISET.

Infirmerie

M. ARTHUR LACASSE.

Médecin

M. EDWIN TURCOT.

Elèves du Petit Séminaire de Québec.

(1891-92)

CLASSE SENIOR DE PHILOSOPHIE

Boisvert, Henri, *Ste-Croix*, Pensionnaire.
Bossé, Joseph-W., *Québec*, Demi-Pensionnaire.
Bossé, Hullet, *Québec*, D. P.
Carrier, Onésime, *N-D. de Lévis*, Externe.
Chouinard, Eudore, *Québec*, E.
Darveau, Edmond *Charlesbourg*, P.
Gosselin, Louis, *St-Laurent I. O*, P
Guay, Rodolphe, *Québec*, E.
Lepage, Alexandre, *Québec*, E
Morisset, Alfred, *Ste-Hénédine*, E.
Potvin, Edmond, *St-Alphonse du Saguenay*, P.
Poulin, Joseph, *St-Féréol*, P.
Pouliot, Napoléon, *St-Laurent, I O.*, P.
Savard, Odilon, *St-Ambroise*, P.
St-Amant, Clovis, *St-Alban*, P.
Vaudreuil, Alcide, *Lotbinière*, P.
Vincent, Ferdinand, *Québec*, E.

CLASSE JUNIOR DE PHILOSOPHIE

Audet, Philippe, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Bacquet, Ernest, *Québec*, E.
Bédard, Hector, *Québec*, E.
Desroches, Hildévert, *St-Augustin*, E.
Donaldson, Joseph, *Québec*, E.
Duplessis, Frs-Xavier, *Richmond*, P.
Godbout, Ovide, *Québec*, E.
Houle, Théophile, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Kirouac, Joseph, *Québec*, E.
Larue, Antonio, *Beauport*, D. P.
Larue, Henri, *St-Augustin*, P.
Mercier, Alphonse, *Québec*, E.
Mercier, Joseph, *Québec*, E.
Michaud, Benjamin, *St-Jean-Port-Joli*, P.
Moisan, Joseph, *Ancienne-Lorette*, E.
Parrot, Eugène, *Ste-Emmélie*, P.
Pichette, Emilien, *Québec*, E.
Roy, Ferdinand-Elzéar, *St-Raphaël*, P.
Roy, Ferdinand-Vict., *Ancienne-Lorette*, P.
Tardivel, Philippe, *Québec*, E.

RHÉTORIQUE

Beaulet, Esdras, *St-Jean-Deschaillons*, P.
Chabot, Edmond, *St-Charles*, P.
Coulombe, Flavien, *Lotbinière*, P.
Dion, Alphonse, *L'Islet*, P.
Dufresne, Jules, *Ste-Geneviève*, P.
Dugal, Albert, *Québec*, E.
Galerneau, Isaïe, *Charlesbourg*, P.
Garneau, Adolphe, *Québec*, E.
Godbout, Arthur, *St-Vital de Lambton*, P.
Labourière, Thomas, *Lotbinière*, P.
Laflamme, Léon, *St-Honoré*, P.
Langlois, Arthur, *Grosse-Ile*, P.
Lapointe, Simon, *Malbaie*, P.
Larue, Robert, *Beauport*, D. P.
Laterrière, Edmond de Sales, *Québec*, D. P.
Leclerc, Louis, *Charlesbourg*, P.
Lemieux, Cyrinus, *St-Vital de Lambton*, P.
Lemieux, Darie, *Québec*, E.
Lemoine, Alexandre, *Québec*, E.
Maillet, Henri, *St-Johnsbury, E.-U.*, P.
Martel, Pierre, *St-Ambroise*, P.
Montreuil, Ernest, *Québec*, E.
Paradis, Joseph, *Ste-Famille, I. O.*, P.
Poliquin, George, *Portneuf*, P.
Taschereau, Robert, *Montréal*, P.
(*) Taschereau, Thomas-Jacques, *St-Joseph, Beauce*, P.
Voyer, Elzéar, *Québec*, E.

SECONDE

Arcand, Arthur, *St-Alban*, P.
Bergeron, Robert, *St-Antoine*, P.
Blais, Aristide, *Berthier (en bas)*, P.
Boivin, Edmond, *St-Cajétan d'Armagh*, P.
Coupal, Victor, *N.-D. de Lévis*, E.
Desrochers, Jules, *Lotbinière*, P.
Donais, Anthime, *St-Raymond*, P.
Dugal, Pierre, *Québec*, E.
Fontaine, François, *Québec*, E.
Fortier, Paul, *Québec*, E.
Giguère, Eugène, *Québec*, E.
Giroux, Arthur, *Charlesbourg*, P.
Gosselin, Joseph, *Québec*, E.
Guimont, Roméo, *St-Raymond*, P.
Huot, Antonio, *Québec*, D. P.
Jolicœur, Emile, *Québec*, E.
Julien, Arthur, *Québec*, E.
Labrecque, Adolphe, *Québec*, E.
Lafrance, Napoléon, *St-Raymond*, P.
Laliberté, Edgar, *Warwich*, P.

(*) Décédé le 24 mai 1892.

Laliberté, Napoléon, *Warwick*, P.
Marcotte, Armand, *St-Basile*, E.
Masson, Joseph, *Grosse-Isle*, P.
McKenzie Murdoch, *St-Gervais*, P.
Michaud, Joseph, *Québec*, E.
Moisan, Ludger, *St-Ambroise*, E.
Paradis, George, *Lévis*, P.
Paradis, Léonidas, *St-Malachie*, P.
Pelletier, Henri, *Québec*, E.
Pouliot, Adalbert, *Ste-Croix*, P.
Robitaille, Jacques-Edouard, *Ancienne-Lorette*, E.
Robitaille, Joseph, *Québec*, E.
Roy, Ernest, *St-Vallier*, P,
Simard, Alfred, *Ste-Anne-de-Beaupré*, E.
Spénard, Arthur, *St-Pierre-les-Becquets*, P.
Turcotte, George, *Québec*. E.
Voyer, Arthur, *Québec*, E.

TROISIÈME

Aubert, Albert, *Québec*, E.
Boisseau, Pierre, *Québec*, E.
Cannon, Arthur, *Québec*, D. P.
Carbray, Thomas, *Québec*. D. P.
Caron, Ivanhoe, *Anse-à-Giles*, P.
Chateauvert, Alexandre, *Québec*, E.
Chauveau, Charles, *Québec*, E.
Chauveau, Pierre, *Montréal*, P.
Delâge, Henri, *Québec*, E.
DeVarennes, Joseph, *Québec*, F.
Dion, Emile, *St-Hyacinthe*, P.
Drouin, Alfred, *Chicago, E-U.*, P.
Dugal, Joseph, *Rivière-du-Loup* (*en bas*), P.
Gariépy, Joseph, *Ange-Gardien*, P.
Genest, Rosario, *Québec*, P.
Gosselin, Joseph, *Québec*, E.
Gosselin, Odilon, *St-Ferdinand d'Halifax*, P.
Guay, Edouard, *Québec*, E.
Jolicœur, Alfred, *Québec*, E.
Labrecque, Joseph, *Québec*, E.
Laferrière, Arthur, *St-Johnsbury, E.-U.*, P.
Lapointe, Arthur, *Québec*, E.
Lemieux, Henri, *Québec*, E.
Marcoux, Adélard, *Québec*, E.
Monfet, Antoine, *Ste-Croix*, P.
O'Meara, John, *Québec*, P.
Parent, Arthur, *Beauport*, P.
Pelletier, Joseph, *St-Laurent, I.-O.*, P.
Plamondon, Charles, *St-Raymond*, E.
Plamondon, George, *St-Raymond*, P.
Roy, Joseph, *Armagh*, P.
Simard, Abel, *Petite-Rivière*, E.
Vallée, Prudent, *Québec*, E.
Verreault, Frs-X., *Château-Richer*, P.
Verret, Bernard, *Québec*, D P.
Vézina, Albert, *Fall-River, E.-U.*, P.

QUATRIÈME

Alain, Horace, *Québec*, E.
Bégin, Pierre, *Hébertville*, P.
Belleau, Ste-Foye, *Québec*, D. P.
Bernard, Léonce, *Québec*, E.
Brunet, Eugène, *Québec*, E.
Caron, Amable, *Québec*, E.
(*) Castonguay, Léonidas, *St-Edouard*, P.
Chouinard, Achille, *Québec*, E.
Dagneau, Calixte, *Québec*, E.
Descarreaux, Dolor, *St-Basile*, P.
Descarreaux, Eugène, *St-Basile*, P.
East, Jos.-Octave, *St-Augustin*, P.
Fillion, Emile, *Québec*, E.
Fiset, Uldéric, *Québec*, E.
Gagnon, Pierre, *Ste-Famille, I.-O.*, P.
Garneau, Amable, *Québec*, E.
Grenier, Emile, *Pointe-aux-Trembles*, E.
Hémond, Phydime, *St-Ferdinand d'Halifax*, P.
Huart, Alphonse, *Québec*, E.
Lacasse, Edmond, *St-Romuald*, E.
Lambert, Zoël, *St-Ferdinand d'Halifax*, P.
Larue, Luc, *Québec*, E.
Lemay, Léonidas, *Ste-Croix*, P.
Lizotte, Oscar, *Québec*, E.
Mayrand, Robert, *Grondines*, P.
Miller, Edgar, *Québec*, P.
Morency, Edouard, *Ste-Marie, Beauce*, P.
Ouellet, Henri, *Québec*, E.
Ouellet, Joseph, *St-Anselme*, P.
Patoine, Antonelli, *Québec*, E.
Poliquin, Esdras, *Québec*, E.
Racine, Dominique, *St-Ambroise*, P.
Rémillard, Jules, *Québec*, E.
Robitaille, Ernest, *Québec*, E.
Rochette, Charles, *Pointe-aux-Trembles*, E.
Roy, Alexandre, *Berthier* (*en bas*), P.
St-Pierre, Théophile, *Québec*, E.
Talbot, Louis, *Québec*, E.
Thériault, Alphonse, *Québec*, E.
Tremblay, Henri, *Québec*, E.
Trépanier, Léonidas, *Québec*, E.
Vachon, Oscar, *Québec*, E.
Vallée, Thomas, *St-Bernard*, P.

CINQUIÈME

Ahern, Joseph, *Québec*, E.
Aubert, Arthur, *Lévis*, E.
Bélanger, Emile, *Québec*, P.
Belleau, Georges, *Québec*, D. P.

(*) Noyé accidentellement le 9 juillet 1892.

Bergeron, Philémon, *St-Antoine de Tilly*, P.
Chouinard, Jules, *Québec*, P.
Constantin, J.-Bte, *St-Augustin*, P.
Descarreaux, Edouard, *St-Basile*, P.
Dion, Aurélien, *Québec*, E.
Dion, Edmond, *St-Hyacinthe*, P.
Dionne, J.-Bte, *Québec*, E.
Gagné, George, *Québec*, E,
Gagnon, Arthur, *Québec*, E.
Garant, Sylfrid, *St-Romuald*, E.
Genest, Oscar, *Warwich*, P.
Gervais, René, *Québec*, P.
Gibson, Joseph, *St-David*, P.
Giroux, Alphonse, *Québec*, P.
Giroux, Léon, *Beauport*, E.
Guillot, Joseph, *Québec*, E.
Hoffman, Elzéar, *Berthier (en bas)*, P.
Laberge, Wilfrid, *Québec*, P.
Labrecque, Ernest, *Québec*, E,
Lachance, Joseph, *Ste-Anne de Beaupré*, E.
Lafrance, George, *Québec*, P.
Langlois, Phydime, *Thetford*, P.
Langlois, Placide, *Beauport*, P.
Langevin, Alzarias, *Beauport*, P.
Languedoc, Errol, *Québec*, E.
Laroche, William, *Québec*, E.
Larochelle, Léon, *Québec*, E.
Larivière, Frs-X., *Ste-Marie, Beauce*, P.
Laverdière, Philippe, *Château-Richer*, P.
Levasseur, Paul, *Québec*. E.
Martineau, Arthur, *Québec*, P.
Michaud, Joseph, *N.-D. du Portage*, P.
Pâquet, Albert, *St-Nicolas*, P.
Pelletier, Adolphe, *Québec*, E.
Pelletier, Arthur, *Québec*, D. P.
Pouliot, Joseph, *Québec*, E.
Robert, Arthur, *Beauport*, E.
Rochette, Jules, *Québec*, E.
Savard, Louis, *Québec*, E.
Simard, Honoré, *Ste-Anne-de-Beaupré*, P.
Simard, Joseph, *Québec*, E.
St-Pierre, Léon, *Québec*, P.
Talbot, Joachim, *Hull*, P.
Tessier, Auguste, *Rimouski*, P.
Trudel, Adalbert, *Québec*, E.
Turgeon, Frs-X., *Québec*, E.

SIXIÈME

Alleyn, Alexandre, *Québec*, E.
Bédard, Arthur, *Charlesbourg*, P.
Bélanger, Joseph, *St-David*, P.
Bélanger, Oscar, *Québec*, E.
Belleau, Wilbrod, *Ancienne-Lorette*, E.
Bussière, Lauréat, *Québec*, P.

Cantin, Wilfrid, *Québec*, E.
Carrier, Georges, *Québec*, E.
Catellier, Joseph, *Tadoussac*, P.
Dion, Louis, *L'Islet*, P.
Dorion, Emile, *Québec*, E.
Dubuc, Joseph, *Québec*, E.
Duchaine, Adjutor, *Québec*, E.
Ducharme, Lauréat, *Québec*, E.
Edge, Alexandre, *Québec*, E.
Edge, Wilfrid, *Québec*, E.
Fluet, Alexandre, *Québec*, E.
Gagnon, Paul-Eug., *Québec*, D. P.
Gibson, Henry, *St-David*, P.
Gosselin, Henri, *Bellow's Falls, Vermont, E.-U.*, P.
Gravel, Georges, *St-Michel*, P.
Laberge, Wilfrid, *Québec*, E.
Larochelle, Arthur, *Québec*, E.
Lavergne, Armand, *Arthabaskaville*, P.
Lefebvre, Joseph, *Québec*, B. P.
Lindsay, William, *Québec*, E.
Marchand, Joseph, *St-Alexandre*, P.
Martel, Joseph, *St-Ambroise*, P.
McKenzie, William, *St-Gervais*, P.
Miller, Réal, *Québec*, P.
Panet, Raymond, *St-Raymond*, P.
Paradis, Eugène, *Ancienne-Lorette*, E.
Paré, Joseph, *Québec*, E.
Parent, Eudore, *Beauport*, P.
Parent, Fernando, *Beauport*, P.
Patry, Joseph, *Québec*, D. P.
Patry, Jules, *Québec*, D. P.
Poulin, Edmond, *St-Féréol*, E.
Richard, Louis, *Québec*, E.
Robitaille, Pierre, *Ancienne-Lorette*, E.
Stein, Adolphe, *Québec*, P.
Thibaudeau, Omer, *Québec*, E.
Turcot, Chs.-Edouard, *Québec*, E.

SEPTIÈME

Arsenault, Napoléon, *Québec*, E.
Béchard, George, *Québec*, E.
Belleau, Fortunat, *Ancienne-Lorette*, E.
Berti, Achille, *Québec*, E.
Bigué, Philippe, *Ste-Anne-de-la-Pérade*, P.
Blouin, Eugène, *Berthier*, P.
Bouffard, Joseph-Eloi, *St-Isidore*, P.
Bourgaud, Damase, *St-Patrice-de-Beaurivage*, P.
Bouthillier, Guay *Québec*, P.
Brochu, Joseph, *St-Joseph de Lévis*, E.
Cambrai, Gaudiose, *Beauport*, E.
Cannon, Walter, *Québec*, E.
Cantin, Hervé, *Québec*, P.
Casgrain, Chase, *Québec*, E.
Chabot, Arthur, *St-Charles*, E.

Cloutier, Léon, *Québec*, P.
Davis, Conroy, *Québec*, E.
Delagrave, Chs-Cyrille, *Québec*, E.
Desrivières, Ernest, *Montréal*, P.
Dorion, Charles, *Québec*, E.
Dorion, Pierre, *Québec*, E.
Doucet, Alphonse, *Rivière-du-Loup*, P.
Fréchette, Edmond, *Québec*, E.
Gingras, Joseph, *Québec*, E.
Godbout, Albert, *Québec*, E.
Grégoire, Olivier, *Pointe-aux-Trembles*, P.
Larochelle, Ovide, *St-Bernard*, P.
Lavergne, Renaud, *Arthabaskaville*, P.
Lebouthillier, Alexandre, *Québec*, E.
Leclerc, Léon, *St-Charles*, P.
Lépinay, Félix, *Québec*, E.
Mercier, Ernest, *Québec*, E.
Montreuil, Joseph, *Québec*, E.
O'Meara, Dominique, *Québec*, E.
Ouellet, Napoléon, *Beauport*, E.
Panet, Bernard, *St-Raymond*, P.
Parent, Aldéric, *Québec*, E.
Pelletier, Raymond, *St-Raymond*, P.
Plamondon, Edmond, *Québec*, E.
Plamondon, George, *Québec*, E.
Pouliot, Edmond, *St-Laurent, I.-O.*, E.
Rinfret, Henri, *Ste-Croix*, P.
Simard, Joseph, *Québec*, E.
Turgeon, Joseph, *Beaumont*, P.
Vermette, Ovide, *Québec*, P.

ÉLÉMENTS

Alleyn, Henri, *Québec*, D. P.
Audette, Gustave, *Québec*, P.
Audibert, Napoléon, *Québec*, E.
Bélanger, Jules, *Québec*, E.
Bernatchez, Aurélien, *Québec*, P.
Bigué, George, *Ste-Anne de la Pérade*, P.
Boivin, Henri, *Québec*, E.
Bolduc, Jules, *Beauport*, P.
Chamberland, Alcide, *Québec*, E.
Chauveau, Alexandre, *Montréal*, P.
Chouinard, René, *Québec*, E.
Dallaire, Henri, *St-Fidèle*, E.
Defoy, Benjamin-Laval, *Québec*, E.
Feeney, Bennett, *St-Félix du Cap-Rouge*, P.
Fiset, Pierre, *Ancienne-Lorette*, P.
Castonguay, Jules, *Québec*, E.
Gauvin, Henri, *Québec*, E.
Gosselin, Ovide, *Québec*, *E.*
Leclerc, Gédéon, *Québec*, E.
Masson, Joseph, *Québec*, E.
Marquis, Ludger, *Québec*, P.
Martineau, Albert, *Québec*, P.

Mercier, Joseph, *Berthier*, P.
Morisset, Victor, *Québec*, P.
O'Sullivan, Henri, *St-Ambroise*, P.
Pageau, Wilfrid, *Québec*, *E.*
Pâquet, Jules, *Québec*, E.
Pâquet, Théophile. *Québec*, P.
Parent, George, *Québec*, E.
Pelletier, Emery, *Quebec*, E.
Robitaille, Antonio, *Québec*, E.
Roy, Romuald, *St-Raphaël*, P.
St-Jacques, Arthur, *Québec*, E.
St-Pierre, Adélard, *Québec*, E.
Tardivel, Paul, *Québec*, E.
Tarte, Antonio, *Québec*, P.
Vachon, Joseph, *Québec*, E,
Vermette. Arthur, *Québec*, P.
Verret, Charles, *Québec*, D. P.

HUITIÈME

Auger, Alphonse, *Québec*, E.
Bertrand, Arthur, *Québec*, E.
Bertrand Emilien, *Québec*, E.
Darveau, Emile, *Québec*, E.
Delisle, Roméo, *Québec*, E.
Demers, Louis-Joseph, *Québec*, E.
Feeney, Michel, *Cap-Rouge*, P.
Garneau, Chs-Henri, *Québec*, E.
Gauvin, Duberger, *Québec*, E.
Julien, Joseph, *Québec*, E.
Labadie, Adhémar, *Sillery*. E.
Lavoie, Napoléon, *Québec*, E.
Lavallée, Christie, *Québec*, P.
Masson, Oscar, *Québec*, E.
McCone, Joseph, *Quebec*, P.
Pacaud, Lucien, *Québec*, E.
Pagé, Henri, *Québec*, E.
Pâquet, Alderic, *Québec*, P.
Pouliot, Omer, *St-Laurent*, *I. O.*, P.
Rochette, Albert, *Québec*, E.
Roy, Joseph, *Québec*, E.
Roy, Oscar, *Québec*, D. P.
Savage, Henry, *New York*, *E.-U.*, P.
Sheehan, Maurice, *Québec*, E.
Sheehan, Thomas, *Québec*, E.
Simard, Arthur, *Québec*, E.
St-Pierre, Joseph, *Québec*, E.
Taschereau, Alphonse, *St-Joseph*, *Beauce*, E.
Taschereau, Adolphe, *Ste-Marie*, *Beauce*, P.
Tremblay, Joseph, *Québec*, E.
Tremblay, Jos.-W., *Québec*, E.
Tanguay, Benjamin, *Québec*, E.
Turcotte, Adjutor, *Québec*, E.
Vermette, Achille, *Québec*, P.
Vermette, Arthur, *Québec*, P.

Distribution solennelle des prix

AU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC, LE 23 JUIN 1892

PHILOSOPHIE SENIOR

Philosophie.—1er prix, Rodolphe Guay ; 2e do, Clovis St-Amant. 1er accessit, Joseph Poulin ; 2e do, Napoléon Pouliot ; 3e do, Alfred Morisset.

Physique.—1er prix, Clovis St-Amant ; 2e do, Edmond Potvin. 1er accessit, Rodolphe Guay ; 2e do, Odilon Savard ; 3e do, Joseph Poulin.

Chimie.—1er prix, Alfred Morisset ; 2e do, Clovis St-Amant. 1er accessit, Ferdinand Vincent ; 2e do, Alexandre Lepage ; 3e do, Louis Gosselin.

Histoire naturelle.—1er prix, Louis Gosselin ; 2e do, Clovis St-Amant. 1er accessit, Ferdinand Vincent ; 2e do, Alfred Morisset ; 3e do, Napoléon Pouliot.

Astronomie.—1er prix, Alfred Morisset ; 2e do, Clovis St-Amant. 1er accessit, Napoléon Pouliot ; 2e do, Edmond Potvin ; 3e do, Louis Gosselin.

Instruction religieuse.— 1er prix, Clovis St-Amant ; 2e do, Alfred Morisset. 1er accessit, Edmond Darveau ; 2e do, Odilon Savard ; 3e do Joseph Poulin,

PHILOSOPHIE JUNIOR

Philosophie intellectuelle et morale.—1er prix. Ferdinand Roy ; 2e do, Benjamin Michaud. 1er accessit, Louis-Eugène Parrot ; 2e do, Théophile Houle ; 3e do, Joseph Donaldson.

Mathématiques.—1er prix, Ferdinand Roy ; 2e do, Benjamin Michaud. 1er accessit, Joseph Mercier ; 2e do, Louis-Eugène Parrot ; 3e do, François Duplessis.

Chimie.—1er prix, Louis-Eugène Parrot ; 2e do, Ferdinand Roy. 1er accessit, Emile Pichette ; 2e do, Théophile Houle ; 3e do, Benjamin Michaud.

Instruction religieuse.—1er prix, Ferdinand Roy ; 2e do, Benjamin Michaud 1er accessit, Louis-Eugène Parrot ; 2e do, H. Desroches ; 3e do, Ovide Godbout.

RHÉTORIQUE

Excellence.—1er prix, Léon Laflamme ; 2e do, Joseph Paradis. 1er accessit, Flavien Coulombe ; 2e do, Robert Taschereau ; 3e do, Arthur Godbout. Mentions honorables : Esdras Beaudet, Alphonse Dion, Louis Leclerc, Cyrinus Lemieux, Edmond de Sales Laterrière, George Poliquin, Adolphe Garneau, Henri Maillet, Edmond Chabot.

Discours français et latin—1er prix, Léon Laflamme ; 2e do, Robert Taschereau. 1er accessit, Joseph Paradis ; 2e do, Adolphe Garneau ; 3e do, George Poliquin.

Version latine.—1er prix, Léon Laflamme ; 2e do, Joseph Paradis. 1er accessit, Arthur Godbout ; 2e do, Robert Taschereau ; 3e do, Flavien Coulombe.

Thème latin.—1er prix, Léon Laflamme ; 2e do, Robert Taschereau. 1er accessit, Joseph Paradis ; 2e do, Flavien Coulombe ; 3e do, Louis Leclerc.

Version grecque.—1er prix, Léon Laflamme ; 2e do, Joseph Paradis. 1er accessit, Robert Taschereau ; 2e do, Esdras Beaudet ; 3e do, Alphonse Dion.

Thème grec.—1er prix, Léon Laflamme ; 2e do, Esdras Beaudet. 1er accessit, Joseph Paradis ; 2e do, Louis Leclerc ; 3e do, Flavien Coulombe.

Vers latins.—1er prix, Léon Laflamme ; 2e do, Flavien Coulombe. 1er accessit, Esdras Beaudet ; 2e do, Louis Leclerc ; 3e do, Joseph Paradis.

Histoire du Canada.—1er prix, Arthur Godbout ; 2e do, Esdras Beaudet. 1er accessit, Henri Maillet ; 2e do, Alphonse Dion ; 3e do, Cyrimus Lemieux.

Histoire contemporaine.—1er prix, Arthur Godbout ; 2e do, Flavien Coulombe. 1er accessit, Henri Maillet ; 2e do, Joseph Paradis; 3e do, Léon Laflamme.

Récitation anglaise.—1er prix, Henri Maillet ; 2e do, Robert Taschereau. 1er accessit, Léon Laflamme ; 2e do, Thomas Labourière ; 3e do, Adolphe Garneau.

Exercices anglais.—1er prix, Robert Taschereau ; 2e do, Henri Maillet. 1er accessit, Arthur Langlois ; 2e do, Edmond de Sales Laterrière ; 3e do, Léon Laflamme.

Instruction religieuse.—1er prix, Arthur Godbout ; 2e do, Edmond Chabot. 1er accessit, Joseph Paradis ; 2e do, Elzéar Voyer ; 3e do, Darie Lemieux.

SECONDE

Excellence.—1er prix, Eugène Giguère ; 2e do, Anthime Donais. 1er accessit, Roméo Guimont ; 2e do, Napoléon Laliberté ; 3e do, Ernest Roy. Mentions honorables : Robert Bergeron, Joseph Masson, Jules Desrochers, Antonio Huot, Adolphe Labrecque, Henri Pelletier.

Narration française et latine.—1er prix, Ernest Roy ; 2e do, Eugène Giguère. 1er accessit, Anthime Donais ; 2e do, Adolqhe Labrecque ; 3e do, Roméo Guimont.

Version latine.—1er prix, Eugène Giguère ; 2e do, Joseph Masson. 1er accessit, Ernest Roy ; 2e do, Jules Desrochers ; 3e do, Adolphe Labrecque.

Thème latin.—1er prix, Eugène Giguère ; 2e do, Napoléon Laliberté. 1er accessit, Joseph Masson ; 2e do, Anthime Donais ; 3e do, Roméo Guimont.

Version grecque.—1er prix, Eugène Giguère ; 2e do, Anthime Donais. 1er accessit, Napoléon Laliberté ; 2e do, Robert Bergeron ; 3e do, Roméo Guimont.

Thème grec.—1er prix, Napoléon Laliberté ; 2e do, Anthime Donais. 1er accessit, Eugène Giguère ; 2e do, Robert Bergeron ; 3e do, Joseph Masson.

Vers latins. — 1er prix, Roméo Guimont ; 2e do, Anthime Donais. 1er accessit, Joseph Masson ; 2e do, Robert Bergeron ; 3e do, Napoléon Laliberté.

Histoire moderne.—1er prix, Léonidas Paradis ; 2e do, Roméo Guimont,

1er accessit, Anthime Donais; 2e do, Eugène Giguère; 3e do, Ernest Roy.

Exercices anglais.—1er prix. Eugène Giguère ; 2e do, Anthime Donais. 1er accessit, Joseph Masson ; 2e do, Adolphe Labrecque ; 3e do Napoléon Laliberté.

Récitation anglaise.—1er prix, Joseph Masson ; 2e do, Anthime Donais. 1er accessit, Henri Pelletier; 2e do, Léonidas Paradis; 3e do, Murdoch McKenzie,

Instruction religieuse. — 1er prix, Anthime Donais ; 2e do, Eugène Giguère. 1er accessit, Roméo Guimont ; 2e do, Antonio Huot : 3e do, Napoléon Laliberté.

TROISIÈME

Excellence.—1er prix, Arthur Cannon ; 2e do, Joseph Labrecque. 1er accessit, Emile Dion ; 2e do. Charles Chauveau ; 3e do, Thomas Carbray. Mentions honorables : Charles Plamondon, Ivanhoe Caron, Joseph Roy, Albert Aubert, George Plamondon, Odilon Gosselin.

Narration française.—1er prix, Arthur Cannon : 2e do, Joseph Roy. 1er accessit, Joseph Labrecque ; 2e do, Charles Chauveau ; 3e do Ivanhoe Caron.

Version latine.—1er prix, Arthur Cannon; 2e do, Thomas Carbray. 1er accessit, Charles Chauveau ; 2e do, Emile Dion ; 3e do, Joseph Lacrecque.

Thème latin.—1er prix, Joseph Labrecque ; 2e do, Emile Dion. 1er accessit. Arthur Cannon ; 2e do, Charles Plamondon ; 3e do, Charles Chauveau.

Version grecque.—1er prix, Arthur Cannon ; 2e do, Thomas Carbray. 1er accessit. Charles Chauveau ; 2e do, Joseph Labrecque ; 3e do, Emile Dion.

Thème grec.—1er prix, Joseph Labrecque ; 2e do, Arthur Cannon. 1er accessit, Thomas Carbray ; 2e do, Charles Chauveau ; 3e do, Emile Dion.

Vers latins.—1er prix, Arthur Cannon ; 2e do, Charles Chauveau. 1er accessit, Joseph Labrecque ; 2e do, Emile Dion ; 3e do, Thomas Carbray.

Histoire du moyen âge.—1er prix, Emile Dion , 2e do, Joseph Labrecque. 1er accessit, Odilon Gosselin ; 2e do, Ivanhoe Caron ; 3e do, George Plamondon.

Exercices anglais.—1er prix, Thomas Carbray ; 2e do, Arthur Cannon. 1er accessit, Odilon Gosselin ; 2e do, Joseph Dugal ; 3e do, Albert Vézina.

Récitation anglaise.—1er prix, Charles Chauveau : 2e do, Arthur Cannon. 1er accessit, Thomas Carbray ; 2e do, Joseph Dugal ; 3e do, Charles Plamondon.

Instruction religieuse. — 1er prix, George Plamondon ; 2e do, Emile Dion. 1er accessit, Albert Aubert ; 2e do, Joseph Labrecque ; 3e do, Arthur Cannon.

QUATRIÈME

Excellence.—1er prix, Léonidas Castonguay ; 2e do, Léonidas Lemay ; 3e do, Alexandre Roy. 1er accessit, Robert Mayrand ; 2e do, Alphonse Huart ; 3e do, Calixte Dagneau. Mentions honorables : Octave East, Emile Grenier, Alfred Jolicœur, Jules Rémillard, Rosario Genest, Dominique Racine, Pierre Bégin, Charles Rochette, Eugène Descarreaux, Eugène Vachon, Esdras Poliquin, Luc Larue, Dolor Descarreaux.

Version latine. — 1er prix, Léonidas Castonguay ; 2e do, Robert Mayrand ; 3e do, Calixte Dagneau. 1er accessit, Alexandre Roy ; 2e do, Léonidas Lemay ; 3e do, Alphonse Huart.

Thème latin.—1er prix, Alexandre Roy ; 2e do, Alphonse Huart ; 3e do. Léonidas Castonguay. 1er accessit, Jules Rémillard ; 2e Calixte Dagneau ; 3e do, Léonidas Lemay.

Langue grecque.—1er prix, Alphonse Huart ; 2e do, Léonidas Lemay ; 3e Alfred Jolicœur. 1er accessit, Calixte Dagneau ; 2e do, Léonidas Castonguay ; 3e do, Robert Mayrand.

Vers latins.—1er prix, Léonidas Lemay ; 2e do, Octave East ; 3e do, Alfred Jolicœur. 1er accessit, Léonidas Castonguay ; 2e do, Alexandre Roy ; 3e do, Charles Rochette.

Mémoire.—1er prix, Emile Grenier ; 2e do, Charles Rochette ; 3e do, Calixte Dagneau. 1er accessit, Léonidas Lemay ; 2e do, Robert Mayrand ; 3e do, Oscar Lizotte.

Histoire romaine.—1er prix, Robert Mayrand ; 2e do, Léonidas Lemay ; 3e do, Léonidas Castonguay. 1er accessit, Octave East ; 2e do, Pierre Gagnon ; 3e do, Rosario Genest.

Exercices anglais.—1er prix, Calixte Dagneau ; 2e do, Achille Chouinard ; 3e do, Phidime Hémond. 1er accessit, Louis Talbot ; 2e do, Léonidas Castonguay ; 3e do, Alphonse Huart.

Récitation anglaise.—1er prix, Léonidas Castonguay ; 2e do, Dominique Racine ; 3e do, Emile Grenier. 1er accessit, Calixte Dagneau ; 2e do, Eugène Brunet ; 3e do, Octave East

Géographie.—1er prix, Léonidas Lemay ; 2e do, Octave East ; 3e do, Léonidas Castonguay. 1er accessit, Emile Grenier ; 2e do, Robert Mayrand ; 3e do, Oscar Vachon.

Instruction religieuse.—1er prix, Alexandre Roy ; 2e do, Léonidas Lemay ; 3e do, Léonidas Castonguay. 1er accessit, Eugène Descarreaux ; 2e do, Edgar Miller ; 3e do, Octave East.

CINQUIÈME

Excellence.—1er prix, Aurélien Dion ; 2e do, F.-X. Larivière ; 3e do, Alzérias Langevin. 1er accessit, Edmond Dion ; 2e do, Joseph Michaud ; 3e do, Joseph Gibson ; 4e do, Honoré Simard. Mentions honorables : Placide Langlois, Auguste Tessier, Joachim Talbot, Joseph Ahern, Albert Pâquet, Guillaume Laroche, F.-X. Turgeon, Ernest Labrecque, Philémon Bergeron, René Gervais, Elzéar Hoffman, Léon St-Pierre, Joseph Simard, Paul Levasseur, Louis Savard, Errol Languedoc, Adolphe Pelletier, Adalbert Trudel, Joseph Guillot, Arthur Pelletier, Joseph Lachance, Emile Bélanger, Wilfrid Laberge.

Version latine.—1er prix, Aurélien Dion ; 2e do, Auguste Tessier ; 3e do, Edmond Dion. 1er accessit, Errol Languedoc ; 2e do, Joseph Gibson ; 3e do, F.-X. Larivière ; 4e do, Alzérias Langevin.

Thème latin.—1er prix, Alzérias Langevin ; 2e do, F.-X. Larivière ; 3e do, Aurélien Dion. 1er accessit, Joseph Michaud ; 2e do, René Gervais ; 3e do, Joseph Gibson ; 4e do, Honoré Simard.

Exercices français.—1er prix, Edmond Dion ; 2e do, René Gervais ; 3e do, Auguste Tessier. 1er accessit, Alzérias Langevin ; 2e do, F.-X. Larivière ; 3e do, Elzéar Hoffman ; 4e do, Emile Bélanger.

Histoire de le Grèce.—1er prix, Edmond Dion ; 2e do, F.-X. Larivière ; 3e do, Ernest Labrecque. 1er accessit, Placide Langlois ; 2e do, Aurélien Dion ; 3e do, Auguste Tessier ; J.-B. Dionne.

Géographie.—1er prix, Edmond Dion ; 2e do, Joseph Simard ; 3e do,

Auguste Tessier. 1er accessit, F.-X. Larivière ; 2e do, Ernest Labrecque ; 3e do, Aathur Aubert ; 4e do, Placide Langlois.

Exercices anglais.—1er prix, Joseph Ahern ; 2e do, Errol Languedoc ; 3e do, Joseph Gibson. 1er accessit, Guillaume Laroche ; 2e do, Phidime Langlois ; 3e do, Aurélien Dion ; 4e do, Emile Bélanger.

Récitation anglaise.—1er prix, Aurélien Dion ; 2e do, Joseph Gibson ; 3e do, Albert Pâquet, 1er accessit, Joseph Ahern ; 2e do, F.-X. Larivière ; 3e do, F.-X. Turgeon ; 4e do, Oscar Genest.

Arithmétique.—1er prix, Placide Langlois ; 2e do, F.-X. Larivière ; 3e do, Honoré Simard. 1er accessit, Aurélien Dion ; 2e do, Guillaume Laroche ; 3e do, Louis Savard ; 4e do, Joseph Gibson.

Mémoire.—1er prix, F.-X. Larivière ; 2e do, Aurélien Dion ; 3e do, Ernest Labrecque. 1er accessit, Placide Langlois ; 2e do, F.-X. Turgeon ; 3e do, Honoré Simard ; 4e do, Philémon Bergeron.

Tenue des livres.—1er prix, Aurélien Dion ; 2e do, Oscar Genest ; 3e do, Ernest Labrecque. 1er accessit, Errol Languedoc ; 2e do, Edmond Dion ; 3e do, Joseph Lachance ; 4e do, Joachim Talbot.

Instruction religieuse.— 1er prix, Alzérias Langevin ; 2e do, Albert Pâquet ; 3e do, F.-X. Larivière. 1er accessit, Jules Rochette, 2e do, Edmond Dion ; 3e do, Honoré Simard, 4e do, Emile Bélanger.

SIXIÈME

Excellence.— 1er prix, Alexandre Alleyn ; 2e do, Arthur Bédard ; 3e do, Adolphe Stein. 1er accessit, Louis Richard ; 2e do, Joseph Marchand ; 3e do, Raymond Panet. Mentions honorables : Charles-Edouard Turcot, Henry Gibson, Oscar Bélanger, Wilfrid Laberge, Pierre Robitaille, Eudore Parent, Armand Lavergne, Lauréat Bussière, Arthur Larochelle, Henri Gosselin, Adjutor Duchaine, Omer Thibaudeau, George Gravel, Emile Dorion, Eugène Paradis, Joseph Bélanger, Alexandre Fluet, Joseph Martel, Wilfrid Edge, Louis Dion, Joseph Dubuc, William McKenzie.

Version latine.—1er prix, Adolphe Stein ; 2e do, Raymond Panet ; 3e do, Louis Richard. 1er accessit, Alexandre Alleyn ; 2e do, Arthur Bédard ; 3e do, Eudore Parent.

Thème latin.—1er prix, Alexandre Alleyn ; 2e do, Charles-Edouard Turcot ; 3e do, Joseph Marchand. 1er accessit, Louis Richard ; 2e do, Arthur Bédard ; 3e do, Adolphe Stein.

Exercices français. — 1er prix, Alexandre Alleyn ; 2e do, Adolphe Stein ; 3e do, Arthur Bédard. 1er accessit, Louis Richard ; 2e do, Lauréat Bussière ; 3e do, Joseph Marchand.

Arithmétique.—1er prix, George Gravel ; 2e do, Emile Dorion ; 3e do, Arthur Bédard. 1er accessit, Pierre Robitaille ; 2e do, Louis Richard ; 3e do, Lauréat Ducharme.

Histoire ancienne.—1er prix, George Gravel ; 2e do, Adjutor Duchaine ; 3e do, Arthur Bédard. 1er accessit, Wilfrid Edge ; 2e do, Raymond Panet ; 3e do, Alexandre Edge.

Géographie.—1er prix, Pierre Robitaille ; 2e do, Henri Gosselin ; 3e do, Arthur Bédard. 1er accessit, Alexandre Fluet ; 2e do, Raymond Panet ; 3e do, Adjutor Duchaine.

Exercices anglais.—1er prix, Henri Gosselin ; 2e do, Adolphe Stein ; 3e do, Alexandre Alleyn. 1er accessit, Armand Lavergne ; 2e do, Raymond Panet ; 2e do, Henry Gibson.

Récitation anglaise.—1er prix, Adolphe Stein ; 2e do, Henri Gosselin ;

3e do, Raymond Panet. 1er accessit, Alexandre Alleyn ; 2e do, Adjutor Duchaine ; 3e do, Wilfrid Cantin.

Mémoire.—1er prix, Alexandre Fluet ; 2e do, Alexandre Alleyn ; 3e do, Wilfrid Laberge. 1er accessit, Joseph Marchand ; 2e do, Alexandre Edge ; 3e do, Wilfrid Edge.

Instruction religieuse. — 1er prix, Alexandre Edge ; 2e do, Joseph Marchand ; 3e do, Wilfrid Edge. 1er accessit, Joseph Martel ; 2e do, Adjutor Duchaine ; 3e do, Pierre Robitaille.

SEPTIÈME

Excellence.—1er prix, Ernest Mercier ; 2e do, Joseph Montreuil ; 3e do, Félix Lépinay. 1er accessit, Eugène DesRivières ; 2e do, Chase Casgraiu ; 3e do, Ovide Larochelle ; 4e do, Ovide Turgeon. Mentions honorables : Joseph Simard, Edmond Pouliot, Joseph Bouffard, Guay Bouthillier, Alexandre Lebouthillier, Arthur Chabot, Joseph Brochu, Alphonse Doucet, Philippe Bigué, Achille Berti, Joseph Gingras, Eugène Blouin, Léon Leclerc. Gaudiose Cambrai, Raymond Pelletier, George Plamondon, Bernard Panet.

Version latine.—1er prix, Ernest Mercier ; 2e do, Eugène DesRivières ; 3e do, Guay Bouthillier. 1er accessit, Achille Berti ; 2e do, Ovide Larochelle ; 3e do, Joseph Brochu ; 4e do, Félix Lépinay.

Thème latin.—1er prix, Joseph Turgeon ; 2e do, Ovide Larochelle : 3e do, Ernest Mercier. 1er accessit, Félix Lépinay ; 2e do, Eugène DesRivières ; 3e do, Joseph Montreuil ; 4e do, Joseph Bouffard.

Exercices français.—1er prix, Joseph Montreuil ; 2e do, Ernest Mercier ; 3e do, Félix Lépinay. 1er accessit, Joseph Turgeon ; 2e do, Chase Casgrain ; 3e do, Eugène DesRivières ; 4e do, Joseph Simard.

Arithmétique.—1er prix, Eugène DesRivières ; 2e do, Léon Leclerc ; 3e do, Ernest Mercier. 1er accessit, Ovide Larochelle ; 2e do, Joseph Turgeon ; 3e do. Arthur Chabot ; 4e do, Joseph Brochu.

Exercices anglais.—1er prix, Chase Casgrain ; 2e do, Ernest Mercier ; 3e do, Eugène DesRivières. 1er accessit, Ovide Larochelle ; 2e do, Joseph Simard ; 3e do, Félix Lépinay ; 4e do, Joseph Brochu.

Récitation anglaise.—1er prix, Ovide Larochelle ; 2e do, Ernest Mercier ; 3e do, Eugène DesRivières. 1er accessit, Chase Casgrain ; 2e do, Joseph Gingras ; 3e do, Joseph Brochu ; 4e do, Félix Lépinay.

Mémoire.—1er prix, Eugène Blouin ; 2e do, Joseph Turgeon ; 3e do, Joseph Bouffard. 1er accessit, Joseph Montreuil ; 2e do, Félix Lépinay ; 3e do, Edmond Pouliot ; 4e do, Ernest Mercier.

Instruction religieuse.— 1er prix, Ovide Larochelle ; 2e do, Edmond Pouliot ; 3e do, Philippe Bigué. 1er accessit, Félix Lépinay ; 2e do, Arthur Chabot ; 3e do, Eugène Blouin ; 4e do, Ernest Mercier.

ÉLÉMENTS

Excellence.—1er prix, Joseph Mercier ; 2e do, Henri Boivin ; 3e do, René Chouinard. 1er accessit, Joseph Vachon ; 2e do, Henri O'Sullivan ; 3e do, Pierre Fiset. Mentions honorables : Victor Morisset, Honoré Dallaire, Arthur St-Jacques, George Bigué, Gédéon Leclerc, Jules Bélanger, Bennett Feeney, Romuald Roy.

Version latine.—1er prix, Joseph Mercier ; 2e do, Henri Boivin ; 3e do, Victor Morisset. 1er accessit, René Chouinard ; 2e do, George Bigué ; 3e do, Pierre Fiset.

Thème latin.—1er prix, Henri Boivin ; 2e do, Joseph Mercier ; 3e do René Chouinard. 1er accessit, Pierre Fiset ; 2e do, Joseph Vachon 3e do, Honoré Dallaire.

Exercices français.—1er prix, Joseph Mercier ; 2e do, Henri Boivin ; 3e do, René Chouinard. 1er accessit, Joseph Vachon ; 2e do, Arthur St-Jacques ; 3e do, Henri O'Sullivan.

Arithmétique.—1er prix, Joseph Vachon ; 2e do, Henri Boivin ; 3e do, George Bigué. 1er accessit, Bennett Feeney ; 2e do, Henri O'Sullivan ; 3e do, Joseph Mercier.

Exercices anglais.—1er prix, Henri Boivin ; 2e do, Henri O'Sullivan ; 3e do, Victor Morisset. 1er accessit, René Chouinard ; 2e do, Joseph Mercier ; 3e do, Arthur St-Jacques.

Récitation anglaise.—1er prix, Joseph Mercier ; 2e do, Henri O'Sullivan ; 3e do, René Chouinard. 1er accessit, Henri Boivin ; 2e do, Arthur St-Jacques ; 3e do, George Bigué.

Mémoire.—1er prix, Joseph Mercier ; 2e do, René Chouinard ; 3e do, Victor Morisset. 1er accessit, Jules Bélanger ; 2e do, Charles Verret ; 3e do, Henri Dallaire.

Instruction religieuse.—1er prix, René Chouinard ; 2e do, Joseph Mercier ; 3e do, Henri Dallaire. 1er accessit, Joseph Vachon ; 2e do, Victor Morisset ; 3e do, Adélard St-Pierre.

HUITIÈME

Langue française.—1er prix, Henri Pagé ; 2e do, Adhémar Labadie ; 3e do, Joseph Roy. 1er accessit, Joseph St-Pierre ; 2e do, Louis Demers ; 3e do, Charles-Henri Garneau.

Mémoire.—1er prix, Henri Pagé ; 2e do, Joseph St-Pierre ; 3e do, Louis Demers. 1er accessit, Lucien Pacaud ; 2e do, Joseph Roy ; 3e do, Adhémar Labadie.

Arithmétique.—1er prix, Adhémar Labadie ; 2e do, Henri Pagé ; 3e do, Arthur Bertrand. 1er accessit, Joseph McCone ; 2e do, Duberger Gauvin ; 3e do, Christie Lavallée.

Langue anglaise.—1er prix, Thomas Sheehan ; 2e do, Maurice Sheehan ; 3e do, Lucien Pacaud. 1er accessit, Michael Feeney ; 2e do, Joseph Roy ; 3e do, Henri Pagé.

Instruction religieuse.—1er prix, Henri Pagé ; 2e do, Charles-Henri Garneau ; 3e do, Joseph Roy. 1er accessit, Emilien Roy ; 2e do, Achille Vermette ; 3e do, Benjamin Tanguay.

DESSIN

1er prix, Adolphe Garneau ; 2e do, Henri Pelletier. 1er accessit, Edgar Laliberté ; 2e do, Léonidas Castonguay ; 3e do, Joseph Robitaille.

Prix extraordinaires

ACCORDÉS AUX ÉLÈVES DU PETIT SÉMINAIRE DE QUÉBEC

Année scolaire 1891-92

I

MÉDAILLES ANGERS

offertes par Son Excellence l'honorable A.-R. Angers, Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec, aux deux plus forts élèves de la classe de Rhétorique et de la classe de Belles-Lettres, au concours général de la fin de l'année.

Rhétorique.—Léon Laflamme.
Belles-Lettres.—Eugène Giguère.

II

Prix extraordinaire de Mathématiques

donné par un bienfaiteur anonyme.

1er prix : Eugène Parrot.
2nd prix : Joseph Mercier.

III

PRIX MAROIS

Prix extraordinaires donnés par Mgr C.-A. Marois, Protonotaire Apostolique et Vicaire Général de l'Archidiocèse de Québec, pour l'élève de chacune des classes de Troisième et de grammaire respectivement, qui a fait le plus de progrès en général pendant l'année.

En Troisième.— Arthur Cannon.
En Quatrième.— Léonidas Castonguay.
En Cinquième.— Placide Langlois.
En Sixième.— Alexandre Alleyn.
En Septième.— Ernest Mercier.
En Éléments.— Joseph Mercier.
En Huitième.— Henri Pagé.

Conditions du Petit Séminaire

—

PENSIONNAIRES

1. L'année scolaire est de dix mois, et se divise en trois termes pour le paiement de la pension.

Le prix de la pension pour une année est de...	$100.00
Le loyer du lit garni, et d'un chiffonnier avec bassin et miroir..	10.00
Médecin (remèdes non inclus)........................	1.00
Total........................	$111.00

Ces $111.00 *doivent être payées d'avance,* comme suit :

$37.60	le jour de l'entrée des élèves ;
36.70	le 10 décembre ;
36.70	le 20 mars.
$111.00	

N. B.— On ne déduit rien pour le premier terme en faveur de ceux qui arrivent moins d'un mois après l'entrée des élèves ; et après qu'un élève est entré, on ne fait aucune remise pour une absence de moins de deux mois consécutifs.

2. Tous les pensionnaires doivent porter l'habit du collège, qui consiste en un capot de drap bleu avec nervures blanches, et une ceinture de laine verte. Le capot doit descendre un peu plus bas que les genoux, et M. le Directeur est autorisé à interdire ceux qui n'ont pas la longueur exigée. Chaque élève doit avoir deux capots autant que possible, dès le commencement de l'année, afin de ne pas être sans uniforme lorsque quelque accident nécessite une réparation. En été, la coiffure est une casquette de même couleur et de même étoffe que le capot, portant une nervure blanche. Pour les sorties à la campagne et aux récréations de la cour, on *tolère* un chapeau de paille. En hiver, le bas de la casquette est revêtu d'une bande d'astrakan ou de mouton. Le pardessus d'hiver, les gants ou mitaines et les chaussures sont au choix des parents.

3. Les effets que les parents doivent fournir à leurs enfants pensionnaires, outre les habits, sont : des serviettes, du savon, des peignes, du cirage et des brosses à souliers, des claques en caoutchouc, une brosse pour les habits. Pour le réfectoire, il faut des serviettes, un couteau, une fourchette, une cuillère à soupe, une à dessert, et un verre ou un gobelet.

4. Tous les effets doivent, autant que possible, être marqués en toutes lettres, ou au moins de manière à être facilement reconnus. Le Séminaire ne se tient pas responsable du linge des élèves qui serait égaré ou perdu par suite de la négligence des enfants ou autrement.

5. Le Séminaire fait réparer aux frais des élèves tout dommage fait *malicieusement* ou par une *coupable légèreté,* aux fenêtres, bancs, tables, etc, de la maison.

6. Tous les jours de semaine, il y a parloir de 10 heures à 10.15 h. A. M., de midi à 1 heure, et de 4 h. à 4.25 h. P. M. Le dimanche et les jours de fête d'obligation, il n'y a parloir que le midi après le dîner, jusqu'à 1 heure. Les jours de congé, généralement le jeudi, les parloirs sont ouverts de 9.30 h. à 10.15 A. M. ainsi que l'après-midi, depuis le dîner jusqu'à 5 heures. Les parents seulement et ceux qui ont quelque raison spéciale, sont admis à voir les élèves, et tous sont priés de se conformer scrupuleusement aux heures indiquées plus haut.

7. Les élèves ont à leur disposition une bibliothèque où ils peuvent trouver, moyennant $0.10 par mois, payables d'avance, tous les livres de lecture dont ils ont besoin. De plus, il y a, dans la maison, un dépôt où se vendent les livres de classe, le papier et les autres articles nécessaires pour les études ; on vend *toujours et seulement* au comptant. Les pensionnaires ne doivent apporter avec eux que leurs livres de piété, de classe ou de prix. Il ne leur est pas permis d'en avoir d'autres, sans autorisation de M. le Directeur.

8. Les élèves devront présenter leur billet de Procure à M. le Directeur, qui leur en donnera un *lui-même* pour le Maître de Salle.

EXTERNES

1. On n'admet généralement comme externes que les jeunes gens de la ville. Les autres ne sont admis que rarement, avec une autorisation expresse qui peut toujours être révoquée, et l'on exige qu'ils demeurent chez quelque proche parent qui puisse surveiller leur conduite.

2. L'année scolaire se compose de dix mois environ. Les externes doivent payer $18,00 par année, comme suit :

$6.00, la veille de l'ouverture des classes ;
$6.00, le 10 décembre ;
$6.00, le 20 mars.

3. Pour être admis en classe au commencement de chaque terme, les externes devront présenter au professeur un billet de la Procure attestant que la contribution a été payée.

On ne déduit rien en faveur de ceux qui arrivent après le commencement d'un terme, et l'on ne fait aucune remise à ceux qui sortent du Séminaire dans le cours d'un terme, pour quelque raison que ce soit.

4. Tous les externes, excepté ceux des classes inférieures à la Sixième, sont *strictement tenus, toutes les fois qu'ils sortent de chez eux, de porter l'habit du collège*, qui consiste en un capot ou tunique de drap bleu avec nervures blanches, une ceinture de laine verte et une casquette de même étoffe et de même couleur que le capot, portant aussi une nervure blanche. *Sortir sans cet uniforme est une faute grave et un cas exclusif.*

5. Les sorties du soir, après le jour tombé, sont absolument interdites aux externes, excepté en compagnie de leur père, de leur mère, ou de leur tuteur, et seulement pour les réunions de famille ou pour quelque service que les parents exigeraient d'eux. Il leur est par conséquent défendu d'aller au théâtre, aux ronds à patiner, etc., etc.

6. Ils ne peuvent *s'abonner à aucune bibliothèque*, ou cabinet de lecture, ou société instructive ou amusante, ni faire partie d'un club quelconque, ni former entre eux de société, sans une permission expresse.

7. Les externes ont tous les jours des devoirs à faire chez eux et des leçons à apprendre. Les parents doivent veiller soigneusement à ce que leurs enfants s'acquittent avec toute l'exactitude possible de la tâche imposée pour la classe suivante. Le temps à consacrer à l'étude chaque

jour doit être au moins le même pour les externes que pour les pensionnaires, c'est-à-dire 3½ heures depuis la classe de l'après-midi jusqu'à celle du matin, et 2 heures depuis la classe du matin jusqu'à celle de l'après midi. Il y a exception pour les élèves des classes inférieures à la Quatrième, qui ne peuvent avoir qu'une heure d'étude, la classe du matin finissant pour eux à 11½ heures.

8. Ils doivent *assister à la messe de communauté*, qui a lieu à 7½ heures à la chapelle du Séminaire et qui est suivie de la classe. Ils sont aussi obligés d'assister au catéchisme qui a lieu tous les dimanches à 2 heures et qui est suivi du sermon et de la bénédiction du Saint-Sacrement. Si une raison grave les empêche de venir à la messe ou au catéchisme ou en classe, ils doivent à leur retour présenter à M. le Directeur un billet signé de leurs parents ou de leur tuteur faisant connaître la cause et la *durée* de leur absence.

9. Les externes sont tenus *d'assister à la grand'messe* les dimanches et fêtes dans leurs églises respectives et de même *aux vêpres chaque fois qu'il n'y a pas de catéchisme au Séminaire.* Ils doivent se confesser au moins tous les quinze jours, à un prêtre du Séminaire ; il n'y a d'exception que pour les élèves de Septième et de Huitième, qui ne sont obligés de se confesser que tous les mois.

10. Il est *strictement* défendu aux externes de fumer en dehors de leur domicile.

11. Les parents doivent veiller à ce que leurs enfants aient toujours les livres, cahiers, atlas, etc., requis pour la classe où ils se trouvent.

12. Une correspondance de toutes les semaines entre les maîtres et les familles, par le moyen de notes hebdomadaires, est un moyen puissant pour encourager les élèves à mener une conduite irréprochable et à travailler assidûment.

C'est pour atteindre ce but que le Séminaire de Québec publie un livret dans lequel les maîtres marquent, semaine par semaine, les bonnes et les mauvaises notes que les élèves ont reçues. Tous les samedis, les parents devront apposer leur signature au bas des notes de la semaine, pour prouver au maître que ce livret leur a été présenté par l'élève et qu'ils en ont pris connaissance.

N. B. On exigera strictement l'exécution de ce règlement : les parents sont priés d'y voir.

DEMI-PENSIONNAIRES

Quelques élèves de la ville sont admis, sur permission spéciale, à passer la journée au Séminaire. Ils arrivent le matin pour la messe de sept heures et demie, et partent à six heures du soir. Ils prennent le dîner, passent les récréations et vont à l'étude avec les pensionnaires, dont ils suivent le règlement tant qu'ils sont au Séminaire. En dehors du Séminaire, les demi-pensionnaires sont tenus au même règlement que les externes.

Les demi pensionnaires paient d'avance six piastres par mois.

TABLE DES MATIÈRES

Page
